

RAPPORT **ANNUEL**



**EXERCICE**  
**2012 - 2013**

# SOMMAIRE

## A.- Comptes consolidés en normes IFRS

I. - Bilan consolidé.....	1
II. - Compte de résultat en normes IFRS.....	2
III. - Tableau des flux de trésorerie en normes IFRS.....	3
IV. - Tableau de variation des capitaux propres en normes IFRS.....	4
V.- Annexe aux états financiers consolidés en normes IFRS.....	5
I. – Présentation de l'activité et des événements majeurs.....	5
1.- Références de la société.....	5
2.- Caractéristiques de l'activité.....	5
3.- Chiffres clés de l'exercice 2012/2013.....	5
II. – Méthodes comptables significatives.....	7
1.- Principes de préparation des états financiers.....	7
1.1 Conformité aux normes comptables.....	7
1.2 Comparabilité des états financiers.....	7
1.3 Comptes consolidés – Principes de consolidation.....	7
2.- Recours à des jugements et des estimations.....	8
3.- Résumé des méthodes comptables significatives.....	8
3.1 Présentation du bilan.....	8
3.2 Conversion des comptes des filiales étrangères.....	8
3.3 Conversion des opérations en devises.....	9
3.4 Immobilisations corporelles.....	9
3.5 Coûts d'emprunt.....	9
3.6 Subventions publiques.....	9
3.7 Immeubles de placement.....	10
3.8 Regroupement d'entreprises et Goodwill.....	10
3.9 Immobilisations incorporelles.....	11
3.10 Dépréciation d'actifs.....	11
3.10.1 Tests de dépréciation des actifs incorporels, corporels et des goodwill.....	11
3.10.2 Tests de dépréciation des immobilisations corporelles industrielles.....	12
3.11 Actifs financiers.....	12
3.12 Stocks.....	12
3.13 Clients et autres débiteurs.....	12
3.14 Actifs non-courants détenus en vue de la vente et passifs afférents.....	12
3.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	13
3.16 Emprunts portant intérêts.....	13
3.17 Provisions.....	13
3.18 Avantages au personnel.....	13
3.19 Contrats de location.....	14
3.20 Reconnaissance des produits des activités ordinaires.....	14
3.21 Frais de recherche et développement.....	15
3.22 Présentation du compte de résultat et principaux indicateurs financiers.....	15
3.23 Impôts.....	15
3.24 Résultat net par action.....	15
3.25 Juste valeur des instruments financiers.....	16
3.26 Nouvelles normes et interprétations applicables depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2012.....	16
3.27 Normes et interprétations d'application ultérieure, adoptées par l'Union Européenne.....	16
3.28 Normes et interprétations d'application ultérieure, non encore adoptées par l'Union Européenne.....	17
III. – Notes.....	17
Note 1.- Immobilisations corporelles.....	17
Note 2.- Immeubles de placement.....	18
Note 3.- Immobilisations incorporelles et goodwill.....	19
Note 4.- Actifs financiers non courants.....	21
Note 5.- Participation dans les entreprises associées.....	22
Note 6.- Participation dans les coentreprises.....	22
Note 7.- Stocks.....	23
Note 8.- Clients et comptes rattachés.....	23
Note 9.- Actifs d'impôts exigibles et autres actifs courants.....	24
Note 10.- Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	24
Note 11.- Actifs destinés à être cédés et passifs afférents.....	24
Note 12.- Capital émis et réserves.....	24
Note 13.- Emprunts portant intérêts.....	25
Note 14.- Provisions.....	25
Note 15.- Retraites et assimilés.....	26
Note 16.- Fournisseurs et comptes rattachés.....	26
Note 17.- Autres Passifs courants.....	27
Note 18.- Information sectorielle.....	27
Note 19.- Charge de personnel.....	28
Note 20.- Frais de recherche et développement.....	28
Note 21.- Amortissements, dépréciation et pertes de valeurs.....	28
Note 22.- Autres produits et charges d'exploitation.....	28
Note 23.- Autres produits et charges opérationnels.....	29
Note 24.- Coût de l'endettement financier net.....	29
Note 25.- Autres produits et charges financiers.....	29
Note 26.- Charge d'impôt.....	29
Note 27.- Quote-part dans le résultat des entreprises associées.....	30
Note 28.- Résultat par action.....	30
IV.- Engagements et passifs éventuels.....	31
V.- Informations relatives aux parties liées.....	33
VI.- Gestion du risque financier.....	34
VII.- Liste des entités consolidées et méthodes de consolidation.....	36
VIII.- Informations environnementales.....	37
IX.- Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	37
VI. - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	38

## B.- Comptes sociaux

<b>I. - Bilan au 30 septembre 2013</b> .....	<b>39</b>
<b>II. – Compte de résultat</b> .....	<b>40</b>
<b>III. – Tableau des flux de trésorerie</b> .....	<b>41</b>
<b>IV. – Principes et méthodes comptables</b> .....	<b>41</b>
1. - Immobilisations incorporelles et corporelles.....	41
2. - Immobilisations financières.....	42
3. - Stocks et en-cours.....	42
4. - Créances et dettes.....	42
5. - Valeurs mobilières de placement.....	42
6. - Provisions pour risques et charges.....	42
7. - Impôts.....	42
8. - Faits marquants et analyse objective sur l'évolution des affaires et des résultats.....	43
<b>V. – Notes</b> .....	<b>44</b>
1. - Actif immobilisé.....	44
2. - Stocks et En-cours.....	45
3. - Créances d'Exploitation.....	45
4. - Capitaux Propres.....	45
5. – Provisions.....	46
6. - Dettes Financières.....	47
7. - Dettes d'Exploitation.....	47
8. - Charges à payer – Produits à recevoir - Charges et Produits constatés d'avance.....	47
9. - Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan.....	48
10. - Chiffre d'affaires - Soldes Intermédiaires de Gestion.....	48
11. - Résultat Financier.....	49
12. - Résultat Exceptionnel et transferts de charges.....	50
13. - Capacité d'autofinancement.....	50
14. - Impôts – Accroissements, allègements de la dette future d'impôt et ventilation de l'impôt.....	50
15. - Tableau des filiales et participations.....	51
16. - Résultats des cinq derniers exercices.....	52
17. - Rémunérations et effectifs.....	52
18. - Engagements hors bilan et passifs éventuels.....	52
19. - Crédit Bail.....	53
20. - Identité de la société mère consolidant les comptes de la société.....	53
21. - Capital social.....	54
22. - Obligations contractuelles.....	54
23. - Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	54

## C. – Rapport de gestion

<b>I.- Données relatives aux comptes consolidés</b> .....	<b>55</b>
1.- Evolution du chiffre d'affaires consolidé.....	55
2. - Contribution au résultat net consolidé.....	55
3. - Données relatives aux filiales détenues directement.....	56
<b>II. - Données relatives à la société mère</b> .....	<b>56</b>
1. - Evolution du chiffre d'affaires.....	56
2. - Contribution au résultat.....	57
3. - Méthodes comptables.....	57
4. - Résultat financier.....	57
5. – Information sur les délais de paiement.....	57
6. - Dividende.....	58
7. – Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.....	58
8. - Actionnariat.....	58
9. – Mouvements sur actions propres.....	58
10. - Perspectives.....	58
11. – Evolution des participations.....	59
12. – Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice.....	59
13. – Recherche et développement.....	59
<b>III. – Informations sociales, sociétales et environnementales</b> .....	<b>60</b>
1. – Informations sociales.....	60
2. – Informations environnementales.....	65
3. – Informations sociétales.....	69
4. – Note méthodologique.....	70
<b>IV. - Analyse des risques</b> .....	<b>72</b>
1. - Risques de marché.....	72
1.1 Risque de change.....	72
1.2 Risque de taux.....	72
2. - Risque industriel et lié à l'environnement.....	72
2.1 Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité.....	72
2.2 Assurance et couverture de risques.....	72
<b>V. – Délégations en cours de validité octroyées au conseil d'administration par l'assemblée générale</b> .....	<b>73</b>
<b>VI. - Analyse objective et exhaustive sur l'évolution des affaires et des résultats</b> .....	<b>74</b>
<b>VII. – Gouvernement d'entreprise</b> .....	<b>75</b>
1-Organes d'administration, de direction et de contrôle.....	75
2- Honoraires des commissaires aux comptes.....	76
3- Renseignements concernant le capital social.....	76
4- Liste des mandats.....	78
5-Rémunération des mandataires sociaux.....	81
<b>VIII. – Attestation du responsable du rapport annuel</b> .....	<b>83</b>
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels</b> .....	<b>84</b>
<b>Rapport de l'organisme indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion</b> .....	<b>85</b>
<b>Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et les engagements réglementés</b> .....	<b>88</b>
<b>Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne</b> .....	<b>93</b>
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration</b> .....	<b>104</b>
<b>Avis de réunion valant avis de convocation</b> .....	<b>105</b>

**A.- Comptes consolidés en normes IFRS****I. - Bilan consolidé**

(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

Actifs	Note	30/09/2013	30/09/2012
<b>Actifs non courants</b>			
Goodwills	3	13 391	13 391
Immobilisations incorporelles	3	1 565	1 786
Immobilisations corporelles	1	48 313	49 690
Immeubles de placement	2	336	336
Actifs financiers disponibles à la vente	4	63	72
Autres actifs financiers	4	839	531
Participations dans les entreprises associées	5	688	894
Actifs d'impôts différés	26	660	536
<b>Total actifs non courants</b>		<b>65 855</b>	<b>67 236</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	7	23 152	21 314
Clients et autres débiteurs	8	40 308	40 022
Actifs d'impôts exigibles	9	899	342
Autres actifs courants	9	4 270	3 504
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	4 248	7 220
<b>Total actifs courants avant actifs détenus en vue de la vente</b>		<b>72 877</b>	<b>72 402</b>
Actifs destinés à être cédés	11	236	464
<b>Total actifs courants</b>		<b>73 113</b>	<b>72 866</b>
<b>Total actifs</b>		<b>138 968</b>	<b>140 102</b>

Capitaux propres et passifs	Note	30/09/2013	30/09/2012
<b>Capitaux propres</b>			
Capital émis	12	14 808	14 808
Primes d'émission			
Résultats accumulés non distribués et autres éléments du résultat global		63 491	62 414
Résultat net part du groupe		2 554	3 994
<b>Capital émis et réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère</b>		<b>80 853</b>	<b>81 216</b>
Intérêts ne donnant pas le contrôle		624	595
<b>Total capitaux propres</b>		<b>81 477</b>	<b>81 811</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts portant intérêt	13	17 088	19 693
Provisions	14	200	0
Passifs liés aux avantages au personnel	15	2 377	2 249
Passifs d'impôts différés	26	4 157	4 155
<b>Total passifs non courants</b>		<b>23 822</b>	<b>26 097</b>
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts portant intérêt	13	8 266	6 842
Provisions	14	784	930
Fournisseurs	16	12 973	11 770
Passifs d'impôts exigibles		17	990
Autres passifs courants	17	11 629	11 662
<b>Total passifs courants avant passifs liés aux activités destinées à être cédées</b>		<b>33 669</b>	<b>32 194</b>
Passifs destinés à être cédés	11	0	0
<b>Total passifs courants</b>		<b>33 669</b>	<b>32 194</b>
<b>Total passifs</b>		<b>57 491</b>	<b>58 291</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>138 968</b>	<b>140 102</b>

## II. - Compte de résultat en normes IFRS

(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

	Note	30/09/2013	30/09/2012
Ventes de biens et services	18	127 564	132 292
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>127 564</b>	<b>132 292</b>
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		- 40 357	- 40 394
Charges de personnel	19	- 41 380	- 42 616
Charges externes		- 33 165	- 32 502
Impôts et taxes		- 3 189	- 3 153
Amortissements, provisions et pertes de valeur	21	- 5 620	- 6 631
Variations des stocks de produits en cours et finis		1 001	290
Autres produits et charges d'exploitations	22	-135	136
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>4 719</b>	<b>7 422</b>
Perte de valeur des goodwill	23		
Autres produits et charges opérationnels	23	- 185	- 1 481
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>4 534</b>	<b>5 941</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		220	178
Coût de l'endettement financier brut		- 478	- 719
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	24	<b>- 258</b>	<b>- 541</b>
Autres charges financières et produits financiers	25	- 318	334
<b>Résultat financier</b>		<b>- 576</b>	<b>- 207</b>
Impôt sur le résultat	26	- 1 208	- 1 638
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	27	- 164	- 34
<b>Résultat net avant résultat des activités abandonnées</b>		<b>2 586</b>	<b>4 062</b>
Résultat net des activités abandonnées		0	0
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>2 586</b>	<b>4 062</b>
Intérêts ne donnant pas le contrôle		32	68
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>2 554</b>	<b>3 994</b>
Résultat par action (en euros)	28	+ 2.27	+ 3.50
Résultat dilué par action (en euros)		+ 2.24	+ 3.50
Nombre d'actions		1 125 646	1 139 062
Nombre d'actions diluées		1 139 062	1 139 062

Etat du résultat global	30/09/2013	30/09/2012
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>2 586</b>	<b>4 062</b>
<b>Eléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat</b>		
- Ecart actuariel		
- Impôts différés relatifs aux éléments de résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat		
<b>Eléments du résultat global susceptibles d'être reclassés en résultat</b>		
- Ecart de conversion	265	- 417
- Impôts différés relatifs aux éléments susceptibles d'être reclassés en résultat		
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>265</b>	<b>- 417</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>2 851</b>	<b>3 645</b>
Dont part du groupe	2 814	3 589
Dont part ne donnant pas le contrôle	37	56

## III. - Tableau des flux de trésorerie en normes IFRS

(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

	30/09/2013	30/09/2012
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 762</b>	<b>5 632</b>
Intérêts ne donnant pas le contrôle dans le résultat des sociétés intégrées	32	68
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	164	34
Dotations aux amortissements et provisions	6 211	8 212
Reprises amortissements et provisions	- 1 004	- 640
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés	41	- 147
Produits financiers	-220	- 178
Charges financières	478	719
Impôt sur les résultats payé	- 2 861	- 399
Variation du besoin en fonds de roulement de l'activité	- 1 842	33
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>4 861</b>	<b>13 334</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	- 4 463	- 3 392
Cessions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	628	550
Acquisitions d'actifs financiers	- 668	- 102
Réductions d'actifs financiers	761	39
Intérêts reçus	220	178
Acquisitions de filiales sous déduction de la trésorerie acquise (1)	- 118	- 413
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée	0	0
<b>Flux de trésorerie en provenance des activités d'investissement</b>	<b>- 3 640</b>	<b>- 3 140</b>
Augmentation / diminution de capital	107	0
Variation des emprunts portant intérêt (courants)	946	- 1 675
Variation des emprunts portant intérêt (non courants)	- 2 605	- 1 397
Intérêts versés	- 478	- 719
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 2 836	- 1 139
Dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle	- 114	- 252
Dividendes reçus des entreprises associées	0	0
<b>Flux de trésorerie en provenance des activités de financement</b>	<b>- 4 980</b>	<b>- 5 182</b>
Ecart et variations de conversion	- 10	- 274
<b>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>- 3 769</b>	<b>4 738</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture (2)	6 120	1 382
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	2 351	6 120
<b>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>- 3 769</b>	<b>4 738</b>

(1) Le poste « Acquisitions de filiales sous déduction de la trésorerie acquise » correspond au prix payé pour les prises de participation complémentaire dans la société GEM.

(2) Cf Note 10

	30/09/2013	30/09/2012
Variation des stocks	- 1 636	- 139
Variation des créances	2	1 385
Variation des dettes (1)	- 208	- 1 213
<b>Variation du besoin en fonds de roulement de l'activité</b>	<b>- 1 842</b>	<b>33</b>

(1) La variation des dettes au 30/09/2012 comprend le paiement du solde de l'amende (4 164 K€), et l'incidence de la déconsolidation de la filiale canadienne SSS pour 3 815 K€.

## IV. - Tableau de variation des capitaux propres en normes IFRS

(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

	Capital	Résultat part du groupe	Réserves non distribuées	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la mère	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>Situation nette 30/09/2011</b>	<b>14 808</b>	<b>2 634</b>	<b>61 273</b>	<b>78 715</b>	<b>991</b>	<b>79 706</b>
Affectation du résultat		- 2 634	2 634			
Dividendes versés au titre de l'exercice (1)			- 1 139	- 1 139		- 1 139
Bénéfice de l'exercice 2011/2012		3 994		3 994	68	4 062
Variation des actions propres			0	0		0
Variation écart de conversion et autres			- 354	- 354	- 464	- 818
<b>Situation nette 30/09/2012</b>	<b>14 808</b>	<b>3 994</b>	<b>62 414</b>	<b>81 216</b>	<b>595</b>	<b>81 811</b>
Affectation du résultat		- 3 994	3 994	0		
Dividendes versés au titre de l'exercice (2)			- 2 836	- 2 836		- 2 836
Résultat de l'exercice 2012/2013		2 554		2 554	32	2 586
Variation des actions propres			- 345	- 345		- 345
Variation écart de conversion et autres			264	264	-3	261
<b>Situation nette 30/09/13</b>	<b>14 808</b>	<b>2 554</b>	<b>63 491</b>	<b>80 853</b>	<b>624</b>	<b>81 477</b>

(1) Dividendes versés par action : 1.00 €

(2) Dividendes versés par action : 2.50 €

## V.- Annexe aux états financiers consolidés en normes IFRS

### I. – Présentation de l'activité et des évènements majeurs

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 Janvier 2014.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 24 mars 2014

### 1.- Références de la société

En date du 30 janvier 2014, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Signaux Girod S.A. pour l'exercice clos au 30 septembre 2013. Signaux Girod S.A. est une société anonyme cotée sur Euronext Paris compartiment C, immatriculée en France.

### 2.- Caractéristiques de l'activité

Spécialiste de la signalisation, la vocation de Signaux Girod est de guider, de sécuriser et d'assurer le confort des personnes en déplacement sur la voie et l'espace public.

Des hommes, des produits et des services constituent le groupe Signaux Girod. Trois pôles garantissent une synergie groupe et un large potentiel pour gérer des projets ambitieux en France et à l'international.

#### Pôle Signalisation France

Acteur majeur de la signalisation en France, Signaux Girod compte 37 implantations réparties sur le territoire national.

Son offre répond aux besoins du marché en termes de signalisation, signalétiques, produits de marquage routier, produits plastiques, balisage de véhicule, mobilier urbain...

Des prestations de services telles que les travaux de pose et de marquage, les prestations de balisage, de location, d'entretien et de maintenance complètent cette gamme de produits.

#### Pôle Sociétés Spécialisées

Cinq sociétés spécialisées opèrent dans des domaines connexes à la signalisation tels que l'identité visuelle adhésive (décoration de tramways, trains, véhicules...), du mobilier urbain haut de gamme, du mobilier de communication visuelle, du mobilier de fleurissement et de la signalisation électronique.

#### Pôle Activités internationales

Dans l'objectif de répondre aux spécificités de leurs marchés nationaux, Signaux Girod s'est implanté et réalise ses métiers dans 8 pays : Espagne, Grande-Bretagne, Roumanie, Hongrie, République Tchèque, Lettonie, Belgique et Maroc.

### 3.- Chiffres clés de l'exercice 2012/2013

Le résultat net part du Groupe s'établit à 2.5 M€.

En millions d'Euros	2012/2013	2011/2012	Variations
Chiffre d'affaires	127.6	132.3	- 3.5 %
Résultat opérationnel courant	4.7	7.4	- 36 %
Résultat opérationnel	4.5	5.9	- 23 %
Résultat net part du groupe	2.5	3.9	- 36 %



Le résultat opérationnel courant se dégrade, en particulier sur le pôle Signalisation France.

Signalisation France : (CA : 86.8 M€ - ROC : 0.8 M€)

La société résistait mieux que le secteur aux baisses de volumes, limite le recul de son activité à -3.3%. Des tensions sur les prix de vente et des dysfonctionnements opérationnels temporaires accentués par une météo défavorable ont pesé sur le résultat courant.

Sociétés spécialisées : (CA 24.5 M€ - ROC : 2.8 M€)

Le chiffre d'affaires progresse encore sur cet exercice (+ 6.5 %). Le résultat se maintient à un niveau élevé.

Activités internationales : (CA : 16.3 M€ - ROC : 1.1 M€)

Suite à un recul marqué de l'activité en Belgique, le chiffre d'affaires baisse de 17%. Le ROC évolue dans les mêmes proportions.

La capacité d'endettement reste élevée grâce à un ratio d'endettement net sur fonds propres de 25.9%.

## II. – Méthodes comptables significatives

### 1.- Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes. Les états financiers consolidés sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

#### 1.1 Conformité aux normes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes consolidés annuels du groupe Signaux Girod qui sont publiés au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2013, ont été établis suivant les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 30 septembre 2013.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee). Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm)).

Les normes et interprétations publiées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2013 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Par ailleurs la note 3.27 mentionne la liste des normes et interprétations publiées et non encore entrées en vigueur.

#### 1.2 Comparabilité des états financiers

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués au 30 septembre 2012 en normes IFRS, sont ceux appliqués au 30 septembre 2013.

#### 1.3 Comptes consolidés – Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Signaux Girod et de ses filiales au 30 septembre de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la Société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par le Groupe, les comptes des sociétés dont le contrôle est partagé par le Groupe et celles dont le Groupe détient une influence notable.

#### Participations dans les entreprises contrôlées de manière exclusive

Les sociétés sont consolidées par intégration globale lorsque le Groupe a une participation, majoritaire (pourcentage de contrôle supérieur à 50%), et, ou, en détient le contrôle. La notion de contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie distincte « intérêts ne donnant pas le contrôle ». La part des actionnaires minoritaires au bénéfice est présentée distinctement dans le compte de résultat. Pour les entités autres que les entités ad hoc, le contrôle est apprécié sur la base des droits de vote actuels et potentiels.

### **Participation dans les entreprises associées**

La participation du groupe dans une entreprise associée est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable et qui n'est ni une filiale ni une coentreprise du groupe.

### **Participation dans les coentreprises**

La participation du groupe dans les coentreprises contrôlées conjointement est comptabilisée selon la méthode de l'intégration proportionnelle, ce qui implique de consolider ligne par ligne, dans les rubriques correspondantes des états financiers consolidés, la quote-part des actifs, passifs, produits et charges de la coentreprise.

## **2.- Recours à des jugements et des estimations**

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faits par la Direction du Groupe; ils ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces jugements et estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établis en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ils sont évalués de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les jugements et estimations peuvent être révisés si les circonstances sur lesquelles ils étaient fondés évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

La crise financière et économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations ont été effectuées en fonction des éléments disponibles à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

Les principaux jugements et estimations significatifs faits par la direction du Groupe portent notamment sur la détermination des pertes de valeur sur les actifs financiers, les écarts d'acquisition, les provisions pour litiges, les engagements de retraite, et les impôts différés.

Les jugements et estimations utilisés sont détaillés dans les notes correspondantes.

## **3.- Résumé des méthodes comptables significatives**

### **3.1 Présentation du bilan**

Conformément à IAS 1, le Groupe présente son bilan en distinguant les parties courantes et non courantes des actifs et des passifs.

La distinction des éléments courants des éléments non courants a été effectuée selon les règles suivantes :

- les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle normal de l'activité sont classés en « courants » ;
- les actifs et passifs, hors cycle normal d'exploitation, sont présentés en « courants », d'une part et en « non courants » d'autre part, selon que leur échéance est à plus ou moins d'un an.

### **3.2 Conversion des comptes des filiales étrangères**

Les comptes consolidés sont établis en euro qui est la monnaie de présentation du groupe.

Les goodwill détenus sont également convertis en euro, monnaie de présentation du groupe.

La conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice.
- Les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.
- Les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global

### 3.3 Conversion des opérations en devises

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux historique en vigueur à la date de la transaction. A la clôture, les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de clôture, et l'écart de change latent qui en résulte est inscrit au compte de résultat.

### 3.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, ou à leur juste valeur pour celles acquises par regroupement d'entreprises, excluant les coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire.

Constructions	15 à 50 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 30 ans
Autres immobilisations corporelles	4 à 20 ans

La base amortissable tient compte d'une éventuelle valeur résiduelle.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des indices de perte de valeur indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tous gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur nette comptable de cet actif) sont inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle. De tels changements sont traités comme des changements d'estimation conformément à IAS 8.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée en résultat dans la catégorie des dotations aux amortissements.

### 3.5 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

La mise en oeuvre de la norme IAS 23 « Intérêts d'emprunts » n'a pas conduit à activer des intérêts d'emprunts du fait de son caractère non significatif.

### 3.6 Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions auxquelles elles sont soumises seront satisfaites. Lorsque la subvention est reçue en contrepartie d'un élément de charge, elle est comptabilisée en produit sur une base systématique et sur une durée propre à permettre son rattachement aux coûts qu'elle est censée compenser. Lorsque la subvention est liée à un actif, elle est présentée en produits différés. Lorsque le Groupe reçoit des subventions non monétaires, l'actif et cette subvention sont comptabilisés à leur montant nominal et la subvention est rapportée au compte de résultat sur la durée d'utilité attendue de l'actif correspondant, par annuités constantes.

### 3.7 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués initialement à leurs coûts de transaction inclus. Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur, qui reflète les conditions du marché à la date de clôture conformément à l'option prévue par IAS40.

Les gains ou pertes résultant des variations de juste valeur de l'immeuble de placement sont inclus dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils surviennent.

Les dépenses réalisées sur l'immeuble postérieurement à son acquisition, y compris les coûts de remplacement d'une partie de l'immeuble sont comptabilisées en charge de période de manière cohérente avec l'augmentation de valeur de l'immeuble que ces dépenses engendrent.

### 3.8 Regroupement d'entreprises et Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009

A la date d'acquisition, c'est-à-dire à la date de prise de contrôle de l'acquise, sont comptabilisés :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris à la juste valeur
- la participation ne donnant pas le contrôle (i.e. les intérêts minoritaires) est évaluée soit à la juste valeur, soit sur la base de sa quote-part dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise à la date du regroupement. Ce choix s'applique à chaque regroupement d'entreprise.

Les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

Les éventuels compléments de prix du regroupement d'entreprises sont évalués à la juste valeur à la date de prise du contrôle. Les ajustements de ces compléments de prix au cours du délai d'affectation (soit 1 an après la date d'acquisition) s'analysent comme suit :

- si l'ajustement résulte de nouveaux éléments intervenus depuis l'acquisition, l'ajustement est enregistré en résultat,
- si l'ajustement résulte de nouvelles informations permettant d'affiner l'évaluation à la date de prise de contrôle alors l'ajustement est comptabilisé en contrepartie de l'écart d'acquisition.

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition (ou goodwill) correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée (complément de prix inclus), augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et, le cas échéant, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation antérieurement détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat et,
- la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.

Si des impôts différés actifs n'ont pas été reconnus à la date d'acquisition, au motif que leur recouvrabilité était incertaine, toute comptabilisation ultérieure ou utilisation de ces impôts différés, au-delà du délai d'affectation, se fera en contrepartie du résultat (i.e. sans impact sur le montant reconnu en écart d'acquisition).

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le goodwill est ainsi affecté :

- Représente au sein du Groupe, le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour les besoins de gestion interne ; et
- N'est pas plus grand qu'un secteur opérationnel.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, la portion du goodwill liée à l'activité sortie est incluse dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. La quote-part du goodwill ainsi cédée est évaluée sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Lorsque des filiales sont cédées, la différence entre le prix de cession et l'actif net cédé augmenté des écarts de conversion accumulés et de la valeur nette du goodwill est reconnue au compte de résultat.

Les compléments de prix liés aux prises de contrôle antérieures à la date de 1<sup>ère</sup> application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont constatés à titre dérogatoire selon les anciennes dispositions (variations des compléments de prix constatées en écart d'acquisition).

### 3.9 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et celles acquises par regroupement d'entreprises à leur juste valeur.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (Voir note «3.10 Dépréciation d'actifs »).

Un résumé des durées d'utilité les plus généralement appliquées aux immobilisations incorporelles du Groupe est présenté ci-dessous :

Licences de logiciels	Amortissement linéaire sur des durées de 5 à 8 ans
Brevets, etc.	Amortissement linéaire sur des durées de 10 à 20 ans

Pour ces immobilisations aucune valeur résiduelle n'est considérée.

### 3.10 Dépréciation d'actifs

#### 3.10.1 Tests de dépréciation des actifs incorporels, corporels et des goodwills

Les goodwills et les actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 "Dépréciation des actifs", au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine. La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché et des hypothèses ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini généralement de 1,5%.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence que la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), alors une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel, imputée en priorité sur les goodwills.

Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable. Cependant, les pertes de valeur comptabilisées relatives à des goodwills sont irréversibles. Les pertes de valeur, et inversement les reprises de perte de valeur, sont comptabilisées en résultat. Les dotations aux amortissements sont éventuellement ajustées afin que la valeur comptable révisée de l'actif soit répartie sur la durée d'utilité restant à courir.

### 3.10.2 Tests de dépréciation des immobilisations corporelles industrielles

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

La plupart des actifs corporels industriels du Groupe ne générant pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs, le Groupe procède à l'estimation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice qui les exploite, en cas d'indice de pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie, si et seulement si, la valeur recouvrable de l'unité est inférieure à la valeur comptable de l'unité.

### 3.11 Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation des sociétés non consolidées, les créances rattachées aux participations, ainsi que les avances et les dépôts de garantie donnés à des tiers.

Les actifs financiers non courants sont initialement valorisés à leur juste valeur. Lorsque la juste valeur de ces actifs est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est constatée pour ramener la valeur nette comptable des actifs au niveau de leur juste valeur.

Conformément à IAS 39, les titres de participation des sociétés contrôlées et non cotées qui ne sont pas consolidées en raison de leur caractère non significatif sont analysés comme des titres disponibles à la vente et valorisés à leur juste valeur. Les pertes et gains latents sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période.

Les avances et dépôts de garantie sont des actifs financiers non-dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés.

Les achats et ventes d'actifs financiers sont généralement comptabilisés à la date de transaction.

### 3.12 Stocks

Les stocks et encours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût est déterminé selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti). Ce coût inclut les coûts de matières et de la main-d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de frais indirects de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement de la production des stocks et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Les marges internes incluses dans les stocks sont éliminées du résultat consolidé.

### 3.13 Clients et autres débiteurs

Les créances clients, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Une dépréciation est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

### 3.14 Actifs non-courants détenus en vue de la vente et passifs afférents

Conformément à la norme IFRS 5, sont considérés comme destinés à être cédés, les actifs non courants qui sont disponibles à la vente et dont la vente est hautement probable et pour lesquels un plan de vente des actifs a été engagé par un niveau de direction approprié (y compris lorsque ce plan s'inscrit dans une procédure de liquidation judiciaire). Les actifs non courants considérés comme destinés à être cédés sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Ces actifs cessent d'être amortis. Lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs sont destinés à être cédés ensemble dans une transaction unique, les actifs destinés à être cédés intègrent également les actifs courants de ce groupe, et les passifs liés sont comptabilisés au passif au sein du poste « Passifs destinés à être cédés ».

### 3.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent les disponibilités bancaires, les disponibilités en caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

### 3.16 Emprunts portant intérêts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

### 3.17 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Lorsque la provision est utilisée, la reprise de provision est comptabilisée au crédit du compte de charge dans lequel a été enregistrée la dépense couverte par la provision. Lorsque la reprise de provision traduit l'extinction du risque prévu sans dépense associée, la reprise est comptabilisée au crédit du compte de dotation aux provisions.

Les provisions liées au cycle normal d'exploitation sont classées dans la catégorie des provisions courantes.

### 3.18 Avantages au personnel

#### 3.18.1 Les avantages à court terme

Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les primes sur objectifs. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en «Autres passifs courants». En l'absence de surcoût significatif identifié pour le Groupe, les engagements liés au Droit Individuel de Formation (DIF) sont considérés comme des éléments hors bilan.

#### 3.18.2 Les avantages postérieurs à l'emploi

Selon les lois et usages de chaque pays, le groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite ou de prévoyance. En France, chaque employé du Groupe bénéficie d'un régime de retraite à prestations définies sous la forme d'une indemnité de fin de carrière qui est versée en une seule fois lors du départ en retraite du salarié et dont le financement est assuré par le groupe. Afin de couvrir, au moins partiellement, ses engagements, le groupe a, dans certains cas, versé à une institution externe chargée de la gestion des fonds, c'est-à-dire une compagnie d'assurances, des sommes destinées au paiement futur d'une partie des charges correspondantes.

Régimes de base :

Dans certains pays, et plus particulièrement en France, le groupe participe à des régimes de sécurité sociale de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes d'Etat.



Régimes à cotisations définies :

Les prestations versées dépendent uniquement du cumul des cotisations versées et du rendement des placements de ces dernières. L'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

Régimes à prestations définies :

Le coût des avantages accordés lié aux régimes à prestations définies est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les hypothèses et méthodes actuarielles sous jacentes sont décrites dans le paragraphe III, note 16. Le montant comptabilisé au passif au titre d'un régime à prestations définies comprend la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminuée du coût des services passés non encore comptabilisés et diminuée de la juste valeur des actifs du régime utilisés directement pour éteindre les obligations.

La valeur des engagements étant fixée à chaque fin d'exercice (soit au 30 septembre de chaque année) dans les conditions indiquées ci-dessus. Les charges comptabilisées au cours de l'exercice tiennent compte :

- des droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice, les droits étant généralement dépendants de l'ancienneté acquise dans le groupe ;
- de la variation de l'actualisation des droits existant en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement d'une année ;
- du rendement attendu en début d'exercice sur les fonds placés auprès d'une institution externe ;
- de l'amortissement, sur la durée résiduelle d'acquisition des droits des salariés, des impacts liés à l'évolution des textes légaux et conventionnels.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2004, aucun versement n'a été effectué à une institution externe au titre des indemnités de fin de carrière.

Les écarts actuariels liés d'une part, aux changements de certaines hypothèses, d'autre part, aux ajustements d'expérience, et enfin, aux écarts entre le rendement attendu et le rendement réel des fonds, sont constatés en totalité par résultat.

### **3.19 Contrats de location**

Les contrats de location financement significatifs qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location comme l'acquisition de l'actif par endettement, pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

### **3.20 Reconnaissance des produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés dès lors que tous les critères suivants sont remplis :

- la preuve de l'existence d'un accord entre les parties peut être apportée ;
- la réception du bien a eu lieu ou de la prestation a été effectuée ;
- le prix est fixe ou déterminable.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits ou prestation de services est reconnu lors du transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété.

### 3.21 Frais de recherche et développement

Le groupe engage des frais de développement à travers ses bureaux d'études internes destinés essentiellement à la création de nouveaux produits, à l'amélioration des produits existants et au développement de projet d'études graphiques.

Ces dépenses ne respectent pas les critères d'activation tels que définis dans IAS 38 et sont, par conséquent, inscrites en charges opérationnelles durant la période au cours de laquelle elles sont encourues.

### 3.22 Présentation du compte de résultat et principaux indicateurs financiers

Le Groupe présente le compte de résultat par nature.

#### **Résultat opérationnel courant :**

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts récurrents directement liés aux activités du Groupe, exception faite des produits et charges qui résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

#### **Autres produits et charges opérationnels :**

Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement important intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Ils incluent les produits et charges en nombre très limités, non usuels par leur fréquence, leur nature et de montant significatif.

#### **Résultat opérationnel :**

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

### 3.23 Impôts

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, ainsi que sur les déficits reportables.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

### 3.24 Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

Le groupe présente un résultat par action de base et un résultat dilué. Le résultat par action non dilué (résultat de base par action), correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, diminué des titres auto-détenus.

### 3.25 Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2) ;
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

### 3.26 Nouvelles normes et interprétations applicables depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2012/2013.

- IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.
- Amendement à IAS 12 « Impôt différés : recouvrement d'actifs sous-jacents », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

L'application de ces nouvelles normes et interprétations n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du groupe au 30 septembre 2013.

### 3.27 Normes et interprétations d'application ultérieure, adoptées par l'Union Européenne

- IAS 19 révisée – « Avantages du personnel : comptabilisation des régimes à prestations définies » applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- IFRS 10 – « Etats financiers consolidés », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- IFRS 11 – « Accords conjoints », applicable aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- IFRS 12 – « Information à fournir sur les participations dans les autres entités », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- IAS 28 – « Participations dans les entreprises associées et coentreprises » ; applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- IFRS13 – « Evaluation à la juste valeur », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- Amendement à IAS 32 – « Compensation des actifs et passifs financiers », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- Amendement à IFRS 7 – «Présentation – Compensation des actifs et passifs financiers », applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- IFRIC 20 – «Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert », applicable aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013

### 3.28 Normes et interprétations d'application ultérieure, non encore adoptées par l'Union Européenne

Par ailleurs, les normes ou interprétations suivantes, publiées par l'IASB, n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne :

- IFRS 9 « Instruments financiers : classification et évaluation », applicable aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;
- Amendement à IFRS 7 & 9 « instruments financiers : classifications et évaluation », applicable aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;
- Amendement à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12, applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;
- Améliorations des normes IFRS (mai 2012), applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Les effets de ces normes et interprétations sont en cours d'analyse.

### III. – Notes

#### Note 1.- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, hors actifs destinés à la vente, s'analysent comme suit :

a) Immobilisations corporelles aux 30 septembre 2013, 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011.

30/09/2013	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Terrains et constructions	44 981	14 301	1 000	29 680
Installations matériels et outillages	26 466	15 408		11 058
Autres immobilisations corporelles	18 629	11 054		7 575
<b>Total</b>	<b>90 076</b>	<b>40 763</b>	<b>1 000</b>	<b>48 313</b>

30/09/2012	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Terrains et constructions (1)	44 899	13 041	1 000	30 858
Installations matériels et outillages	25 928	14 505		11 423
Autres immobilisations corporelles	17 841	10 432		7 409
<b>Total</b>	<b>88 668</b>	<b>37 978</b>	<b>1 000</b>	<b>49 690</b>

(1) La perte de valeur constatée concerne les terrains et constructions de la société espagnole Senales Girod.

30/09/2011	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Terrains et constructions	43 486	11 885		31 601
Installations matériels et outillages	24 250	12 902		11 348
Autres immobilisations corporelles	19 156	8 911		10 245
<b>Total</b>	<b>86 892</b>	<b>33 698</b>		<b>53 194</b>

b) Variation des immobilisations corporelles entre le 30 septembre 2011 et le 30 septembre 2013 :

<b>Au 30 septembre 2011, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur</b>	<b>53 194</b>
Investissements	3 169
Amortissements de l'exercice	- 5 361
Cessions	- 400
Pertes de valeur	- 1 000
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	
Mouvements de périmètre	
Effets des variations de change et autres variations	88
<b>Au 30 septembre 2012, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur</b>	<b>49 690</b>
Investissements	4 335
Amortissements de l'exercice	- 5 080
Cessions	- 578
Pertes de valeur	0
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	0
Mouvements de périmètre	1
Effets des variations de change et autres variations	- 55
<b>Au 30 septembre 2013, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur</b>	<b>48 313</b>

c) Subventions liées à des immobilisations corporelles

Les subventions liées à des immobilisations corporelles sont présentées au bilan en produits différés et représentent un montant de 469 K€.

A la date de clôture, toutes les subventions comptabilisées satisfont aux critères d'attribution et il n'existe pas de risque de remboursement.

d) Immobilisations acquises par voie de location financement

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
30/09/2013	6 671	4 513	2 158
30/09/2012	6 905	4 117	2 788
30/09/2011	6 891	3 452	3 439

Les biens pris en location sont pour l'essentiel du matériel industriel et du matériel roulant.

## Note 2.- Immeubles de placement

	30/09/13	30/09/12
Solde au début de l'exercice	336	336
Augmentations	0	0
Résultat net d'ajustement à la juste valeur	0	0
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>336</b>	<b>336</b>

Les immeubles de placement sont évalués à la juste valeur. Cette dernière a été déterminée à partir d'évaluations réalisées par un expert au 30 septembre 2009, aucune évolution du marché ou de l'état du bien ne remettant en cause les évaluations antérieurement réalisées. Cet expert est spécialiste de l'évaluation de ce type d'immeuble de placement.

La juste valeur représente le montant auquel les actifs peuvent être échangés entre un acheteur et un vendeur bien informés, consentants et agissant dans des conditions de concurrence normale à la date d'évaluation, ce en conformité avec les normes internationales d'évaluation. Le montant des produits locatifs constatés en résultat (dans le poste Produit des activités courantes) au titre de l'exercice 2012/2013 se chiffre à 40 K€ contre 33 K€ pour l'exercice précédent.

Les immeubles de placement n'ont occasionné aucune charge opérationnelle directe (y compris les réparations et maintenance) au cours des exercices 2012/2013 et 2011/2012.

**Note 3.- Immobilisations incorporelles et goodwill**

Les immobilisations incorporelles et les goodwill, hors actifs destinés à la vente, s'analysent comme suit :

a) Immobilisations incorporelles et goodwill aux 30 septembre 2013, 30 septembre 2012 et 30 septembre 2011 :

30/09/2013	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Goodwill	14 591	*	1 200	13 391
Concessions, brevets, licences	1 532	657		875
Autres immobilisations incorporelles	2 074	1 384		690
<b>Total</b>	<b>18 197</b>	<b>2 041</b>	<b>1 200</b>	<b>14 956</b>

\* non applicable

30/09/2012	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Goodwill	14 591	*	1 200	13 391
Concessions, brevets, licences	1 524	528		996
Autres immobilisations incorporelles	1 989	1 199		790
<b>Total</b>	<b>18 104</b>	<b>1 727</b>	<b>1 200</b>	<b>15 177</b>

\* non applicable

30/09/2011	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Goodwill	14 591	*	1 200	13 391
Concessions, brevets, licences	1 464	382		1 082
Autres immobilisations incorporelles	1 864	1 061		803
<b>Total</b>	<b>17 919</b>	<b>1 443</b>	<b>1 200</b>	<b>15 276</b>

\* non applicable

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées par des logiciels.

b) Variation des goodwill entre le 30 septembre 2011 et le 30 septembre 2013 :

<b>Au 30 septembre 2011, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur</b>	<b>13 391</b>
Investissements	
Cessions	
Pertes de valeur	
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	
Mouvement de périmètre	
Effets des variations de change et autres variations	
<b>Au 30 septembre 2012, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur</b>	<b>13 391</b>
Investissements	
Cessions	
Pertes de valeur	
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	
Mouvements de périmètre	
Effets des variations de change et autres variations	
<b>Au 30 septembre 2013, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur</b>	<b>13 391</b>

Analyse sectorielle du goodwill net par activités:

	30/09/13	30/09/12
Signalisation France	397	397
Activités spécialisées	10 272	10 272
Activités internationales (1)	2 722	2 722
<b>Total en valeur nette</b>	<b>13 391</b>	<b>13 391</b>

(1) Belgique : 890, Lettonie : 1 674 et Roumanie : 158

Les principales hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des goodwills sont les suivantes :

	30/09/13	30/09/12
Taux sans risque	2.6 %	2.6 %
Taux d'impôt	33.33 %	33.33 %
Taux de croissance	1.5 %	1.5 %
Taux d'actualisation retenu	9.0 %	9.0 %

La valeur recouvrable des goodwills a été déterminée à partir de la valeur d'utilité, calculée en utilisant les flux de trésorerie prévisionnels (actualisés) après impôt sur une période de cinq ans. La valeur terminale est calculée à partir du dernier flux de trésorerie normalisé et du taux de croissance à l'infini.

A fin septembre 2013, les calculs pratiqués n'ont pas amené à constater une augmentation de la dépréciation de ce goodwill.

La sensibilité du résultat des calculs aux hypothèses clés est la suivante : une variation à la hausse de 1% du taux d'actualisation, le décalage d'1 an de la croissance des ventes ou la réduction du taux de croissance à l'infini à 1% n'entraîneraient pas de nécessité de déprécier les goodwills.

c) Variation des actifs incorporels entre le 30 septembre 2011 et le 30 septembre 2013 :

<b>Au 30 septembre 2011, valeur nette comptable après pertes de valeur</b>	<b>1 885</b>
Investissements	223
Amortissements de l'exercice	- 342
Cessions	- 3
Pertes de valeur	
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	
Mouvements de périmètre	
Effets des variations de change et autres variations	20
<b>Au 30 septembre 2012, valeur nette comptable après pertes de valeur</b>	<b>1 786</b>
Investissements	128
Amortissements de l'exercice	- 320
Cessions	- 29
Pertes de valeur	0
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	0
Mouvements de périmètre	0
Effets des variations de change et autres variations	0
<b>Au 30 septembre 2013, valeur nette comptable après pertes de valeur</b>	<b>1 565</b>

**Note 4.- Actifs financiers non courants**

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers non courants valorisés au coût ou au coût amorti correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Pour les titres de participations et les créances rattachées à des participations de sociétés en liquidation, la juste valeur a été considérée nulle, au regard des perspectives de recouvrement de ces actifs, ce qui explique, pour l'essentiel, la dépréciation existante au 30 septembre 2013.

L'ensemble des sociétés non consolidées ne contribue pas au chiffre d'affaires du groupe et très peu au bilan consolidé.

Les actifs financiers non courants du Groupe s'analysent comme suit :

	30/09/13	30/09/12
Actifs financiers disponibles à la vente	3 654	3 718
Créances rattachées à des participations	2 175	2 428
Autres actifs financiers	831	539
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>6 660</b>	<b>6 685</b>
Dépréciation	5 758	6 082
<b>Actifs financiers non courants nets</b>	<b>902</b>	<b>603</b>

Les actifs financiers disponibles à la vente, constitués par des titres de sociétés non consolidées par le groupe, s'analysent comme suit :

Titres de participation détenus	% détenu	30/09/13		30/09/12	
		Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation
Actual	49.0			56	56
Airess	20.0	3 354	3 354	3 354	3 354
TVB	100.0	232	232	232	232
SCI Beauséjour	33.0	41		41	
Autres		27	5	35	5
<b>Total</b>		<b>3 654</b>	<b>3 591</b>	<b>3 718</b>	<b>3 647</b>

La société française, Airess, et la société TVB (Allemagne), sont toujours en cours de liquidation judiciaire. La liquidation judiciaire de la société française ACTUAL a été clôturée au cours de l'exercice pour insuffisance d'actif.

La quote-part revenant au Groupe, des résultats et des capitaux propres des sociétés non consolidées, n'est pas significative.

Créances rattachées	30/09/13		30/09/12	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation
TVB	2 120	2 120	2 120	2 120
Actual	0	0	268	268
Autres	55	7	40	7
<b>Total</b>	<b>2 175</b>	<b>2 127</b>	<b>2 428</b>	<b>2 395</b>



**Note 5.- Participation dans les entreprises associées**

Le groupe détient 49 % d'intérêt dans la société Eurosigns (GB), spécialiste de la signalisation verticale, 49% dans la société AMOS, bureau d'étude en signalisation routière et signalétique.

Le tableau suivant résume les informations financières concernant la participation dans Eurosigns et AMOS (données chiffrées du bilan et du compte de résultat multipliées par le taux de participation du groupe).

	Eurosigns		Amos	
	30/09/2013	30/09/2012	30/09/2013	30/09/2012
Actifs	1 334	2 165	29	26
Dettes et provisions risques	651	1 276	24	21
<b>Actifs nets</b>	<b>683</b>	<b>889</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Produits des activités ordinaires	2 902	3 561	43	42
Résultats	- 164	-34	0	0
<b>Valeur comptable de la participation</b>	<b>683</b>	<b>889</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

Ces participations ne sont pas cotées.

**Note 6.- Participation dans les coentreprises**

La contribution des coentreprises dans les comptes consolidés du groupe est la suivante :

	30/09/13		30/09/12	
	Actifs courants	Actifs non courants	Actifs courants	Actifs non courants
Defrain Signalisation	38	10	56	8
Girod Ennis Manufacturing (GEM)	50	8	385	3
Girod Maroc	132	65	97	69
TTS	2 009	383	1356	385
TTS Invest	557	5	510	5
TTS Parking	460	176	583	194

	30/09/13		30/09/12	
	Passifs courants	Passifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants
Defrain Signalisation	23	7	27	6
Girod Ennis Manufacturing (GEM)	11	0	292	1
Girod Maroc	123	0	111	1
TTS	1 183	60	654	49
TTS Invest	72	0	201	25
TTS Parking	263	84	222	25

	Exercice 2012/2013		Exercice 2011/2012	
	Chiffre d'affaires	Charges opérationnelles	Chiffre d'affaires	Charges opérationnelles
Defrain Signalisation	122	106	99	93
Girod Ennis Manufacturing (GEM)	56	69	122	128
Girod Maroc	115	112	60	88
TTS	3 378	3 353	2 321	2 226
TTS Invest	0	- 121	2	- 110
TTS Parking	958	1 029	1 055	1 068

**Note 7.- Stocks**

Les stocks détenus par le Groupe s'analysent comme suit :

	30/09/13	30/09/12
Matières premières	11 035	10 329
Encours de biens	5 820	4 760
Produits intermédiaires et finis	5 136	5 121
Marchandises	1 597	1 583
<b>Total</b>	<b>23 588</b>	<b>21 793</b>
Moins : Dépréciation	- 436	- 479
<b>Valeur nette des stocks et encours</b>	<b>23 152</b>	<b>21 314</b>

**Note 8.- Clients et comptes rattachés**

Les créances clients et comptes rattachés nettes du Groupe s'analysent comme suit :

	30/09/13	30/09/12
Créances clients et comptes rattachés	41 359	41 241
Dépréciation	- 1 051	- 1 219
<b>Valeur nette des créances clients et comptes rattachés</b>	<b>40 308</b>	<b>40 022</b>

Pour les termes et conditions concernant les autres parties liées, se référer au paragraphe « V.- Informations relatives aux parties liées ».

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables de 0 à 90 jours..

Au 30 septembre 2013, les créances clients d'une valeur nominale de 1 051 K€ (1 219 K€ au 30 septembre 2012) ont été totalement dépréciées. Les mouvements de ces dépréciations des créances se détaillent comme suit :

	Dépréciées individuellement
<b>Au 30 septembre 2011</b>	<b>1 188</b>
Dotations de l'année	443
Reprises utilisées (pertes sur créances irrécouvrables)	- 362
Reprises non utilisées	- 48
Mouvement de périmètre	
Ecart de conversion	- 4
<b>Au 30 septembre 2012</b>	<b>1 219</b>
Dotations de l'année	179
Reprises utilisées (pertes sur créances irrécouvrables)	- 213
Reprises non utilisées	- 136
Mouvement de périmètre	
Ecart de conversion	2
<b>Au 30 septembre 2013</b>	<b>1 051</b>

Toutes les dépréciations de créances correspondent à des analyses individuelles.

Au 30 septembre 2013, l'échéancier des créances est résumé ci-après :

	Total	Non échues et non dépréciées	Echues et non dépréciées				
			Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	De 60 à 90 jours	De 90 à 120 jours	Plus de 120 jours
30/09/13	40 307	24 648	7 082	3 009	1 149	821	3 599
30/09/12	40 022	23 282	8 174	2 237	2 115	617	3 597

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

L'essentiel des créances non dépréciées pour lesquelles l'échéance initiale est dépassée correspond à des facturations à des organismes publics pour lesquels l'estimation du risque de non recouvrement est non significatif. Les créances très anciennes ont fait l'objet d'une analyse au cas par cas qui n'a pas amené à

constater une dépréciation particulière. Il s'agit de créances vis-à-vis de collectivités publiques ou d'entreprises très solvables.

**Note 9.- Actifs d'impôts exigibles et autres actifs courants**

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

	30/09/13	30/09/12
Créances fiscales d'impôts sur les bénéfices	899	342
<b>Total actifs d'impôts exigibles</b>	<b>899</b>	<b>342</b>
Avances, acomptes sur commandes en cours	408	509
Créances sociales	186	196
Créances fiscales	1 611	921
Créances sur cession d'immobilisations	0	0
Débiteurs divers	954	431
Charges constatées d'avance	1 111	1 447
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>4 270</b>	<b>3 504</b>

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des autres actifs courants correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

**Note 10.- Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe comprennent

	30/09/13	30/09/12
Comptes bancaires et caisses	3 661	6 831
Autres valeurs mobilières de placements	587	389
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>4 248</b>	<b>7 220</b>
Concours bancaires courants	- 1 898	- 1 101
<b>Solde de la trésorerie nette</b>	<b>2 351</b>	<b>6 119</b>
Comptes bancaires et caisses reclassés en actifs destinés à être cédés	0	1
Concours bancaires courants reclassés en passifs afférents aux actifs destinés à être cédés	0	0
<b>Solde trésorerie repris pour le calcul des flux de trésorerie</b>	<b>2 351</b>	<b>6 120</b>

Les autres valeurs mobilières de placement sont composées de parts de SICAV monétaires euros qui sont liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et soumises à un risque négligeable de variation de valeur.

**Note 11.- Actifs destinés à être cédés et passifs afférents**

Suite à la nomination d'un administrateur judiciaire, en janvier 2012, le groupe a perdu le contrôle sur la filiale canadienne SSS qui a été déconsolidée. Au 30/09/2013, le poste « actifs destinés à être cédés » qui s'élève à 236 K€, (464 K€ au 30/09/2012), comprend les créances sur cette filiale évaluées en fonction des recouvrements attendus (établis sur la base des informations fournies par l'administrateur judiciaire).

**Note 12.- Capital émis et réserves**

Le capital est composé de 1 139 062 actions de 13 € nominal, entièrement libérées au 30 septembre 2013. Au cours de l'exercice 2012/2013, un contrat de rachat d'actions en vue de leur annulation a été mis en place, ainsi qu'un contrat d'animation destiné à faciliter la liquidité du titre.

Le nombre d'actions propres en circulation a évolué de la manière suivante :

	Rachat pour annulation	Contrat de liquidité	Total
<b>Au 30 septembre 2012</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations	12 006	1 410	13 416
<b>Au 30 septembre 2013</b>	<b>12 006</b>	<b>1 410</b>	<b>13 416</b>

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital ou de création d'actions au cours de l'exercice.

**Note 13.- Emprunts portant intérêt**

Détail des emprunts

<b>Emprunts et dettes financières courantes</b>	<b>30/09/13</b>	<b>30/09/12</b>
Part des emprunts à moins d'un an	5 515	5 386
Dettes participation des salariés à moins d'un an	302	286
Dettes financières diverses à moins d'un an	551	69
Concours bancaires courants	1 898	1 101
<b>Total</b>	<b>8 266</b>	<b>6 842</b>

<b>Emprunts et dettes financières non courantes</b>	<b>30/09/13</b>	<b>30/09/12</b>
Part des emprunts à plus d'un an	17 001	19 273
Dettes participation des salariés à plus d'un an	0	305
Dettes financières diverses à plus d'un an	87	115
<b>Total</b>	<b>17 088</b>	<b>19 693</b>

Echéanciers de remboursement des emprunts non courants

	<b>30/09/2013</b>			<b>30/09/2012</b>
	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>	
Emprunts bancaires	14 186	2 815	17 001	19 273
Dettes participation des salariés			0	305
Dettes diverses	82	5	87	115
<b>Emprunts portant intérêt</b>	<b>14 268</b>	<b>2 820</b>	<b>17 088</b>	<b>19 693</b>

Le groupe estime que la valeur inscrite au bilan des emprunts portant intérêt correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Certains emprunts à long et moyen terme ont été contractés par des filiales étrangères du Groupe dans leur devise locale.

La répartition des emprunts en fonction des devises est la suivante :

<b>Emprunts et dettes financières non courants et courants</b>	<b>30/09/13</b>	<b>30/09/12</b>
Emprunt en Forint Hongrois - HUF	38	83
Emprunt en Couronne Tchèque - CZK	452	392
Emprunt en Devise Roumaine - RON	289	11

D'une manière générale, certains emprunts souscrits par le Groupe sont soumis à des « covenants », susceptibles d'entraîner un remboursement anticipé en cas de non respect. La dette financière concernée s'élève à 2 012 K€ à fin septembre 2013 (contre 2 301 K€ au 30 septembre 2012).

Les calculs de ratios financiers afférents aux « covenants » sont effectués sur une base annuelle et doivent être respectés au 30 septembre.

Au 30 septembre 2013 et au 30 septembre 2012, le groupe respectait ces covenants.

**Note 14.- Provisions**

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

a) Provisions au 30 septembre 2013 et au 30 septembre 2012

	<b>30/09/13</b>	<b>30/09/12</b>
<b>Provision non courantes</b>		
Risques et charges	200	0
<b>Total des provisions non courantes</b>	<b>200</b>	<b>0</b>
<b>Provisions courantes</b>		
Risques et charges divers	784	930
<b>Total des provisions courantes</b>	<b>784</b>	<b>930</b>

b) Variation des provisions du 30 septembre 2012 au 30 septembre 2013

Provisions non courantes	Solde au 30/09/12	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Ecart de change	Solde au 30/09/13
				Provision utilisée	Provision non utilisée		
Risques et charges	0		200				200
<b>Total provisions</b>	<b>0</b>		<b>200</b>				<b>200</b>

La dotation aux provisions de 200 K€ correspond au montant du risque estimé de perte exceptionnelle de la société TTS Invest.

Provisions courantes	Solde au 30/09/12	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Ecart de change	Solde au 30/09/13
				Provision utilisée	Provision non utilisée		
Risques et charges divers	930		386	266	260	-6	784
<b>Total provisions</b>	<b>930</b>		<b>386</b>	<b>266</b>	<b>260</b>	<b>-6</b>	<b>784</b>

Ces provisions pour risques et charges concernent des litiges en cours.

#### Note 15.- Retraites et assimilés

	Solde au 30/09/12	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Activité destinée à être cédée	Solde au 30/09/13
				Provision utilisée	Provision non utilisée		
Avantages postérieurs à l'emploi	2 249		261		133		2 377
<b>Total passifs liés aux avantages au personnel</b>	<b>2 249</b>		<b>261</b>		<b>133</b>		<b>2 377</b>

	30/09/13	30/09/12
Valeur actualisée de l'obligation	2 863	2 734
Juste valeur des actifs du régime	486	485
Pertes (gains) actuariels non comptabilisés	0	0
Coût des services passés non comptabilisés	0	0
<b>Passif enregistré au bilan</b>	<b>2 377</b>	<b>2 249</b>

#### Hypothèses actuarielles

Les hypothèses prises en compte pour les évaluations aux clôtures 2011/2012 et 2012/2013, se déclinent ainsi :

	30/09/13	30/09/12
Taux d'actualisation	3.05 %	2.91 %
Hypothèse de taux de progression des salaires	2.00 %	2.00 %

Le taux de turnover est calculé au niveau de chaque structure.

#### Note 16.- Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs de la société s'analysent comme suit :

	30/09/13	30/09/12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 973	11 770
<b>Total</b>	<b>12 973</b>	<b>11 770</b>

**Note 17.- Autres Passifs courants**

Les autres passifs courants se décomposent de la manière suivante :

	30/09/13	30/09/12
Avances sur commandes	236	258
Dettes fiscales et sociales	9 567	9 488
Autres dettes	662	900
Ecart de conversion passif	8	86
Produits constatés d'avance	1 156	930
<b>Total</b>	<b>11 629</b>	<b>11 662</b>

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des autres passifs correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

**Note 18.- Information sectorielle**

L'information sectorielle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel (la Direction Générale) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.

Les informations du reporting sont préparées en conformité avec les principes comptables suivis par le Groupe (établies selon le référentiel IFRS).

Les secteurs opérationnels du Groupe sont:

- Signalisation France
- Sociétés spécialisées
- Activités internationales

La signalisation France regroupe les activités suivantes :

- Signalisation routière verticale, fourniture, pose et maintenance ;
- Signalisation horizontale et aménagement de chaussées, fourniture et application ;
- Prestation de services eu signalisation de chantier

Les sociétés spécialisées regroupent notamment :

- La fabrication et la pose de panneaux électroniques à messages variables (panneaux routiers, téléaffichage en gare, informations dans les réseaux de transports). Activité développée par les sociétés TTS et TTS Parking ;
- La fabrication et la vente d'équipement floral – Activité de la société ATECH ;
- La fabrication et la vente de mobilier urbain non publicitaire – Activité de la société Concept Urbain ;
- La sérigraphie et la décoration de véhicules – Activité de la société SIP.
- La fabrication et la vente de mobilier de communication d'extérieur – Activité de la société Burrial.

Les activités internationales regroupent les activités exercées par les filiales internationales du groupe :

- Signalisation verticale et horizontale ;
- Mobilier urbain ;
- Installation de barrière de sécurité ;
- Accessoires pour aéroports, balisage de véhicule.

La direction évalue la performance des secteurs sur la base du résultat opérationnel courant.

30/09/2013	Signalisation France	Activités spécialisées	Activités internationales	Ajustements et éliminations	Total
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>86 735</b>	<b>24 524</b>	<b>16 305</b>		<b>127 564</b>
Inter secteurs	1 061	1 476	69	- 2 606	
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>87 796</b>	<b>26 000</b>	<b>16 374</b>	<b>- 2 606</b>	<b>127 564</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>822</b>	<b>2 769</b>	<b>1 128</b>		<b>4 719</b>

30/09/2012	Signalisation France	Activités spécialisées	Activités internationales	Ajustements et éliminations	Total
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>89 677</b>	<b>22 969</b>	<b>19 646</b>		<b>132 292</b>
Inter secteurs	944	2 244	35	- 3 223	0
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>90 621</b>	<b>25 213</b>	<b>19 681</b>	<b>- 3 223</b>	<b>132 292</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3 253</b>	<b>2 792</b>	<b>1 377</b>		<b>7 422</b>

### Note 19.- Charges de personnel

L'effectif moyen du Groupe en nombre de salariés équivalent temps plein est le suivant :

	30/09/13	30/09/12
Cadres et agents de maîtrise	306	334
Ouvriers et employés	708	724
<b>Total</b>	<b>1 014</b>	<b>1 058</b>
Signalisation France	704	728
Sociétés Spécialisées	141	138
Activités internationales hors Canada	169	168
Canada	0	24
<b>Total</b>	<b>1 014</b>	<b>1 058</b>

Les charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

	30/09/13	30/09/12
Salaires et traitements	27 790	28 722
Charges salariales et patronales (*)	13 590	13 894
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>41 380</b>	<b>42 616</b>

(\*) Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) déduit des charges sociales au titre des 9 premiers mois de l'année civile 2013 s'élève à 496 K€.

### Note 20.- Frais de recherche et développement

Notre groupe concentre ses efforts sur des bureaux d'études internes qui travaillent sur des créations de nouveaux produits et sur des améliorations de l'existant.

Les frais de recherche et développement sont inscrits directement en compte de charges opérationnelles, en fonction de leur nature.

Pour la SA Signaux Girod, sur laquelle se concentre l'essentiel des efforts de recherche et développement du groupe, ces frais s'élèvent à 481 K€ pour l'exercice 2012/2013 contre 549 K€ pour l'exercice 2011/2012.

Des projets de recherche et développement sont également menés par certaines filiales du Groupe.

Les dépenses réalisées à ce titre au cours de cet exercice se sont élevées à 232 K€ pour la société TTS.

### Note 21.- Amortissements, dépréciations et pertes de valeurs

	30/09/13	30/09/12
Amortissements des immobilisations incorporelles	320	342
Amortissements des immobilisations corporelles	5 080	5 361
Pertes de valeur	0	0
<b>Total amortissements et pertes de valeur</b>	<b>5 400</b>	<b>5 703</b>
Dotations et reprises de dépréciations	220	928
<b>Total amortissements, dépréciations et pertes de valeur</b>	<b>5 620</b>	<b>6 631</b>

### Note 22.- Autres produits et charges d'exploitation

Les produits et charges d'exploitation se répartissent comme suit :

	30/09/13	30/09/12
Subventions d'exploitations	12	15
Autres produits et charges	- 147	121

**Note 23.- Autres produits et charges opérationnels**

Ils incluent les produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

	30/09/13	30/09/12
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	- 613	- 403
Produits sur cession d'immobilisations	628	550
Impact lié à la perte de contrôle de la filiale canadienne (SSS)		- 628
Dotation provision pour risque exceptionnelle (1)	- 200	
Dotation pour dépréciation d'actif non courant		- 1 000
<b>Total des autres produits et charges opérationnels non courants</b>	<b>- 185</b>	<b>- 1 481</b>

(1) Provision correspondant au montant du risque estimé de perte exceptionnelle de la société TTS Invest.

(2) La perte de valeur constatée concerne les terrains et constructions de la société espagnole Senales Girod.

**Note 24.- Coût de l'endettement financier net**

	30/09/13	30/09/12
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	220	178
Intérêts sur emprunts bancaires et non bancaires, découverts bancaires	- 478	- 719
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>- 258</b>	<b>- 541</b>

**Note 25.- Autres produits et charges financiers**

	30/09/13	30/09/12
Gains nets de change	- 348	342
Variation de juste valeur des actifs financiers	30	- 8
<b>Total des autres produits et charges financiers</b>	<b>- 318</b>	<b>334</b>

**Note 26.- Charge d'impôt**

La charge d'impôt pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012 est principalement composée de :

	30/09/13	30/09/12
Charge d'impôt exigible	1 329	1 930
Charge d'impôt différée	- 121	- 292
<b>Charge d'impôt consolidée</b>	<b>1 208</b>	<b>1 638</b>

Le rapprochement chiffré entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt applicable en France est le suivant pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012.

**Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique**

	30/09/13	30/09/12
Résultat net avant impôt	3 794	5 700
Taux d'imposition du Groupe	33.33 %	33.33 %
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>1 265</b>	<b>1 900</b>
Augmentation et réduction de la charge d'impôt résultant de :		
- Consommation des déficits fiscaux antérieurs non reconnus	0	0
- Activation de déficits antérieurs non reconnus	0	0
- Pertes de l'exercice non activées	22	12
- Autres différences permanentes	- 79	- 274
<b>Charge réelle d'impôt</b>	<b>1 208</b>	<b>1 638</b>



## Actifs et passifs d'impôt différés

	30/09/13	30/09/12
<b>Impôts différés actifs</b>		
Provisions fiscalement réintégrées	140	140
Provisions complémentaires pour avantage au personnel	792	750
Provision dépréciation des actifs immobilisés (1)	276	300
Autres différences	647	496
Compensation des actifs et passifs d'impôt différé sur une même entité fiscale	- 1 195	- 1 150
<b>Total</b>	<b>660</b>	<b>536</b>
<b>Impôts différés passifs</b>		
Retraitement des durées d'amortissement des immobilisations (2)	4 568	4 470
Autres différences	784	835
Compensation des actifs et passifs d'impôt différé sur une même entité fiscale	- 1 195	- 1 150
<b>Total</b>	<b>4 157</b>	<b>4 155</b>
<i>Position nette d'impôts différés</i>	<i>3 497</i>	<i>3 919</i>

(1) Impôt différé correspondant à la dépréciation de l'ensemble immobilier de la filiale espagnole. La recouvrabilité de cet impôt différé actif n'est pas remise en cause à ce jour par compte tenu des perspectives économiques de la filiale.

(2) Le poste « Retraitement des durées d'amortissement des immobilisations » comprend notamment le retraitement des provisions pour amortissements dérogatoires constatées dans les sociétés françaises pour un montant de 4 347 K€.

Les déficits cumulés n'ayant pas donné lieu à constitution d'un impôt différé actif s'élèvent à 2 237 K€ au 30 septembre 2013.

## Note 27.- Quote-part dans le résultat des entreprises associées

	30/09/13	30/09/12
Euro Signs	- 164	- 34
Amos	0	0
<b>Total</b>	<b>- 164</b>	<b>- 34</b>

## Note 28.- Résultat par action

	30/09/13	30/09/12
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère	2 544	3 994
Nombre d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	1 125 646	1 139 062
Résultat net en euros par action	2.27	3.50

	30/09/13	30/09/12
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère	2 544	3 994
Nombre d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	1 139 062	1 139 062
Résultat net dilué en euros par action	2.24	3.50

#### IV.- Engagements et passifs éventuels

a) Engagements sur contrats de location simple

Le Groupe a conclu des contrats de location sur certains véhicules à moteur, machines et locaux. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

Locations simples	Au 30/09/13	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Constructions	3 550	706	2071	773
Autres	1 560	887	671	2
<b>Total</b>	<b>5 110</b>	<b>1 593</b>	<b>2 742</b>	<b>775</b>

Le montant des loyers passés en comptes de charges s'est élevé à 2 128 K€.

b) Engagements sur contrats de location financement

Le Groupe a des contrats de location financement qui sont traités conformément à IAS 17.

Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location financement et de location avec option d'achat, et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente de la façon suivante :

	30/09/13	30/09/12
Paiements minimaux à moins d'un an	390	602
Paiements minimaux à plus d'un an et moins de cinq ans	393	726
Paiements minimaux à plus de cinq ans	264	323
<b>Paiements minimaux totaux au titre des contrats de location financement</b>	<b>1 047</b>	<b>1 651</b>
Moins les montants représentant des charges financières	- 90	- 128
<b>Valeur des paiements minimaux au titre de la location</b>	<b>957</b>	<b>1 523</b>

La valeur nette comptable des immobilisations capitalisées et liées à des contrats de location financement s'élève à 2 158 K€ au 30 septembre 2013.

c) Engagements d'investissement :

Au 30 septembre 2013, aucun engagement d'investissement d'un montant significatif n'est à signaler.

d) Engagements au titre d'opérations d'achats et de ventes à terme de devises :

Au 30 septembre 2013 il n'y a pas d'engagement au titre d'opérations d'achats et de ventes à terme de devises.

e) Engagements donnés :

	30/09/13	30/09/12
Avals, cautions, garanties données (1)	5 416	6 023

(1) Les engagements en matière de pensions et indemnités de départ en retraite ont été enregistrés au bilan en provision pour risques et charges.

f) Engagements reçus :

Néant

g) Litiges et passifs éventuels :

Les sociétés concernées par le jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010, ont fait l'objet de la part de deux entreprises concurrentes de plaintes visant à obtenir une indemnisation du préjudice qu'elles prétendent avoir subi en conséquence des pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. Le groupe conteste les arguments développés par les plaignantes. Notre connaissance actuelle de ces procédures ne nous permet pas d'évaluer avec une fiabilité suffisante le risque lié à ces plaintes.

Au cours du second semestre de l'exercice, quatre actions ont été engagées par des clients à l'encontre de Signaux Girod et de sociétés concernées par le jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010. Ces actions concernent des demandes d'indemnisation au titre de prétendus préjudices subis dans le cadre de l'exécution de contrats antérieurs à 2006. Le groupe conteste les arguments développés par les plaignantes. Notre connaissance actuelle de ces procédures ne nous permet pas d'évaluer avec une fiabilité suffisante le risque lié à ces actions.

A l'exception des litiges évoqués ci-dessus, le groupe n'a pas connaissance de litiges ou passifs éventuels dont l'impact sur les états financiers pourrait être significatif et qui n'aurait pas été pris en compte dans l'établissement des comptes consolidés au 30 septembre 2013.

h) Droit individuel de formation :

Le groupe a maintenu en IFRS le traitement en normes françaises du droit individuel à la formation, conformément à l'avis n° 2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC relatif à la « comptabilisation du droit individuel à la formation – DIF ». Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent lieu à aucun provisionnement.

Mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de la part des salariés. Dans quelques cas limités (demande de congés individuel de formation (« CIF ») ou en cas de licenciement ou démission) où ces dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine.

Au 30 septembre 2013 :

- Volume d'heures de la part ouverte des droits : 78 008 heures
- Volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de la part des salariés : 77 928 heures

## V.- Informations relatives aux parties liées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Signaux Girod S.A. et des filiales énumérées dans la note VII.

La S.A.S. L'action Girod est l'ultime société mère du groupe.

Il n'y a pas eu de transaction entre la société L'Action Girod et les sociétés du groupe au cours de cet exercice.

Les transactions entre la société mère Signaux Girod et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Le tableau suivant fournit le montant total des transactions conclues avec les parties liées sur l'exercice :

	Créances	Dettes	Produits	Charges
<b>Entreprises qui ont une influence notable sur le groupe :</b>				
Société Familiale de Gestion Girod (S.F.G.P.G.)	3	154	10	520
<b>Entreprises associées :</b>				
Euro Signs				
Amos				
<b>Coentreprises :</b>				
Defrain Signalisation	0	0	5	1
Girod Maroc	19	0	6	0
TTS	19	72	107	398
TTS Invest	0	0	0	0
TTS Parking	8	2	24	9

Termes et conditions des transactions avec les parties liées :

Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés aux prix de marché. Les soldes en cours à la fin de l'exercice ne sont pas garantis, ne sont pas porteurs d'intérêts et les règlements se font en trésorerie. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour les créances et les dettes sur les parties liées. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2013, le Groupe n'a constitué aucune provision pour créances douteuses relative aux montants dus par les parties liées (au 30 septembre 2012 : 0 €). Cette évaluation est effectuée lors de chaque exercice en examinant la situation financière des parties liées ainsi que le marché dans lequel elles opèrent.

### Transactions avec d'autres parties liées :

Rémunération du personnel dirigeant du groupe :

	30/09/13	30/09/12
Avantages à court terme	398	372
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiement en action	0	0
Total des rémunérations au personnel dirigeant	398	372

Un état détaillé de ces rémunérations figure dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

## VI.- Gestion du risque financier

### Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt du marché est liée à l'endettement financier à long terme du Groupe, à taux variable. L'endettement à long et moyen terme auprès des établissements de crédit, emprunts classiques et emprunts correspondant à des contrats de crédit bail ou de location financement, se répartit de la façon suivante :

- Emprunts à taux fixe : 17 %
- Emprunts à taux variable : 54 %
- Emprunts à taux variable avec taux plafond garanti : 13 %
- Emprunts à taux variable couvert par des swaps : 16 %

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation raisonnable dans les taux d'intérêt, toutes autres variables étant constantes par ailleurs (impact sur les emprunts à taux variable). Les capitaux propres du Groupe ne sont pas affectés.

	Augmentation / Diminution en points de base	Effet sur le résultat avant impôt (K€)
<b>30/09/2013</b>		
Europe	+ 15	- 18
Europe	- 10	12
<b>30/09/2012</b>		
Europe	+ 15	-22
Europe	- 10	15

Le groupe a recours à des instruments de couverture de type swaps qui assurent la conversion du taux variable en taux fixe.

### Risque de change

La plus grande partie du chiffre d'affaires du groupe est réalisée en euros.

Les filiales étrangères hors de la zone euro réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires dans leur monnaie nationale.

L'endettement des filiales hors zone euro est réalisé dans la devise de leurs pays respectifs.

Le chiffre d'affaires réalisé par les filiales hors zone euro représente 8.50 % du chiffre d'affaires total. L'incidence éventuelle sur le groupe, des variations de change subies par ces filiales est très faible.

Le groupe n'a pas recours à des instruments de couverture.

### Risque de crédit

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. La plus grande partie du chiffre d'affaires du groupe est réalisée avec des collectivités territoriales et des organismes du secteur public.

Pour le reste du chiffre d'affaires, la politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, concerne essentiellement les actifs disponibles à la vente, pour lesquels l'exposition du groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces actifs.

Quant à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, ils sont principalement composés de SICAV monétaires de trésorerie et de comptes à terme.

### Risque sur le cours des métaux

Notre activité de fabrication de panneaux de signalisation est essentiellement consommatrice d'aluminium et d'acier. Les évolutions subies des cours de ces métaux ont une influence directe sur les prix de revient de nos produits.

Les services achats des entités qui travaillent directement ces métaux, à savoir le site de Bellefontaine, siège de la SA Signaux Girod pour la France, et les sites de production des filiales étrangères, veillent à assurer, un approvisionnement régulier au cours le plus favorable.

### Risque de liquidité

La situation de trésorerie nette du Groupe est positive de 2 351 K€.

En France, 29 filiales sont liées par un contrat de centralisation de trésorerie avec la SA Signaux Girod. Ce contrat permet de faire remonter dans un compte centralisateur tenu par la société tête de groupe, la trésorerie des filiales excédentaires, et d'alimenter les comptes bancaires des filiales qui présentent un besoin de trésorerie. Ces opérations donnent lieu à une rémunération, calculée sur le montant des sommes reçues ou prêtées, à un taux qui varie en fonction du marché. La trésorerie excédentaire nette centralisée par la SA Signaux Girod est placée en SICAV monétaires de trésorerie.

Les filiales étrangères gèrent leur trésorerie, excédentaire ou non de façon autonome. Toutefois, la société mère est parfois amenée à donner sa caution en garantie des découverts accordés par les organismes bancaires à certaines de ces filiales.

### Instruments financiers inscrits au bilan

	30/09/2013		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente.	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers disponibles à la vente	63	63		63		
Autres actifs long terme	839	839			839	
Clients et autres débiteurs	40 308	40 308			40 308	
Autres actifs courants	5 159	5 159			5 159	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 248	4 248	4 248			
<b>Total actifs financiers</b>	<b>50 617</b>	<b>50 617</b>	<b>4 248</b>	<b>63</b>	<b>46 306</b>	<b>50 617</b>
Passifs financiers non courants	17 088					17 088
Passifs financiers courants	8 266					8 266
Fournisseurs et autres créditeurs	12 973					12 973
Autres passifs courants	11 629					11 629
<b>Total passifs financiers</b>	<b>49 956</b>					<b>49 956</b>

	30/09/2012		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente.	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers disponibles à la vente	72	72		72		
Autres actifs long terme	531	531			531	
Clients et autres débiteurs	40 022	40 022			40 022	
Autres actifs courants	3 846	3 846			3 846	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 220	7 220	7 220			
<b>Total actifs financiers</b>	<b>51 691</b>	<b>51 691</b>	<b>7 220</b>	<b>72</b>	<b>44 399</b>	
Passifs financiers non courants	19 693					19 693
Passifs financiers courants	6 842					6 842
Fournisseurs et autres créditeurs	11 770					11 770
Autres passifs courants	11 662					11 662
<b>Total passifs financiers</b>	<b>49 967</b>					<b>49 967</b>

## VII.- Liste des entités consolidées et méthodes de consolidation

	R.C.S.	Méthode		% d'intérêt	
		30/09/13	30/09/12	30/09/13	30/09/12
Signaux Girod Chelle	646 950 519	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Grand Sud	338 395 858	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod La Catalane	342 732 500	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Alpes (1)	350 050 308		I.G.		100.00
Signaux Girod Nord Ouest	349 119 602	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Tarn	351 552 328	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Languedoc	352 825 244	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Auvergne	338 629 520	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Alsace	377 692 496	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Bourgogne	381 465 038	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Val de Saône	390 788 362	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Centre Loire	388 896 201	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Rhône Alpes (1)	959 502 345	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Ile de France	332 201 458	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Nord de France	316 752 807	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Est	432 478 162	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Lorraine	432 840 288	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Ouest	442 213 724	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Méditerranée	513 354 357	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Services Routiers	512 268 228	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod La Réunion	515 340 693	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Filiales France	443 137 955	I.G.	I.G.	100.00	100.00
S.F.L.	304 635 337	I.G.	I.G.	99.95	99.95
Infotonic Girod	348 038 274		I.G.		99.99
Lacgir	332 201 441	I.G.	I.G.	99.00	99.00
International Girod	443 137 021	I.G.	I.G.	100.00	100.00
GS Plus	Rép. Tchèque	I.G.	I.G.	99.88	99.88
GSR Girod Semnalizare Rutiera	Roumanie	I.G.	I.G.	100.00	100.00
ACE	Belgique	I.G.	I.G.	75.00	75.00
M-2	Lettonie	I.G.	I.G.	90.00	90.00
Senales Girod	Espagne	I.G.	I.G.	99.88	99.88
Alfa Girod	Hongrie	I.G.	I.G.	100.00	100.00
I.R.S.	Royaume Uni	I.G.	I.G.	50.00	50.00
Summum	Canada	I.G.	I.G.	100.00	100.00
S.S.S. (2)	Canada		I.G.		100.00
Sociétés Spécialisées Girod	481 957 041	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Atech	339 707 143	I.G.	I.G.	100.00	100.00
L'Appentière Fleurie	384 205 175	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Burrial	060 500 576	I.G.	I.G.	50.00	50.00
TTS Parking	389 354 127	I.P.	I.P.	50.00	50.00
Concept Urbain	322 746 603	I.G.	I.G.	100.00	100.00
S.I.P.	971 500 723	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Girod Ennis Manufacturing G.E.M. (3)	524555331	I.G.	I.P.	100.00	50.00
Girod Maroc	Maroc	I.P.	I.P.	50.00	50.00
Dominique Defrain Signalisation	380 766 436	I.P.	I.P.	49.90	49.90
TTS	398 379 214	I.P.	I.P.	49.99	49.99
TTS Invest	437 770 498	I.P.	I.P.	50.00	50.00
Eurosigns	Royaume Uni	M.E.	M.E.	49.00	49.00
A.M.O.S.	513 325 795	M.E.	M.E.	49.00	49.00
Actual	347 636 938	N.C.	N.C.	49.00	49.00
T.V.B.	Allemagne	N.C.	N.C.	100.00	100.00
Groupe AIRESS	311 700 629	N.C.	N.C.	20.00	20.00

IG = Intégration globale    IP = Intégration proportionnelle    ME = Mise en équivalence    NC = Non consolidée

(1) Signaux Girod Alpes : transmission universelle du patrimoine à la société Signaux Girod Rhône Alpes en janvier 2013

(2) SSS : perte de contrôle en janvier 2012

(3) G.E.M. : Rachat de 50% des parts

### VIII.- Informations environnementales

Le Groupe Signaux Girod a engagé une démarche de protection de l'environnement dont l'objectif est de rechercher constamment des axes d'amélioration afin de diminuer l'impact lié aux activités de notre entreprise. Par exemple, sur le site de Bellefontaine, un comité de pilotage veille à l'amélioration continue par le suivi des indicateurs qualité et la mise en place d'actions d'amélioration. Nos actions environnementales vont donc au-delà du simple respect de la réglementation.

Nous avons sensibilisé l'ensemble du personnel y compris le personnel intérimaire aux impacts environnementaux liés à nos activités et nous l'avons formé aux comportements à adopter pour éviter toute pollution. Des indicateurs de suivi, complétés ou non d'objectifs, permettent d'évaluer les actions mises en place. De plus, le personnel itinérant est sensibilisé à l'éco-conduite afin de réduire la consommation moyenne des véhicules mis à disposition.

Afin de matérialiser cet engagement en faveur de l'environnement, le Groupe a fait certifier plusieurs de ses sites :

- Le site de Bellefontaine est certifié ISO 14001, version 2004, depuis le 13 octobre 2006. Notre certification a été renouvelée le 31 mai 2012.
- Les sociétés Concept Urbain, Eurosigns et Girod Semnalizare Rutiera partagent cette démarche et sont certifiées ISO 14001.

Des investissements liés à la protection de l'environnement et à la sécurité sont régulièrement réalisés par la société.

L'unité de production de Bellefontaine, principal site de production du Groupe, fait l'objet de contrôles réguliers de la part de l'APAVE, sur les niveaux des nuisances sonores. Ces contrôles montrent des niveaux sonores inférieurs aux limites réglementaires.

Les activités de chantier réalisées de nuit, correspondent pour l'essentiel à du balisage sur route ou autoroute ne générant pas ou peu de nuisance sonore, ni de pollution lumineuse.

Le Groupe Signaux Girod a une emprise sur les sols réduite, du fait de son activité. En effet, le Groupe n'a aucune activité d'extraction et n'est pas à l'origine de l'artificialisation des sols.

Le Groupe n'est pas soumis aux conséquences du changement climatique. Il n'a donc pas engagé d'actions particulières pour s'y adapter.

Au cours de l'exercice 2012/2013, le Groupe n'a eu à constater aucune provision et garantie pour risques liés à l'environnement.

Des informations sur la responsabilité environnementale de l'entreprise figurent dans le rapport de gestion (III-2 Informations environnementales)

### IX.- Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement majeur postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.



## VI. - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Signaux Girod, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ; la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. **Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II. **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### **Estimations comptables**

Votre groupe apprécie à chaque clôture :

- la valeur recouvrable des actifs, comme cela est décrit dans la note II.3.10 de l'annexe aux comptes consolidés ;
- l'évaluation des goodwill, comme cela est décrit dans les notes II.3.8, II.3.10 et III.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre groupe et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. **Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lons-le-Saunier et Lyon, le 30 janvier 2014

Les Commissaires aux Comptes

PLURIS AUDIT  
Jean-Pierre Ladouce

ERNST & YOUNG et Autres  
Jean-Pierre Buisson

**B.- Comptes sociaux.****I. - Bilan au 30 septembre 2013**

(Montants exprimés en milliers d'euros)

Actif	Note	30/09/2013	30/09/2012
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations incorporelles		1 428	1 562
Immobilisations corporelles nettes		27 207	27 367
Immobilisations financières		29 446	25 111
Dont : Titres de participations		19 266	15 266
Créances rattachées		9 752	9 763
<b>Total Actif immobilisé</b>	1	<b>58 081</b>	<b>54 040</b>
<b>Actif circulant</b>			
Stocks et en-cours	2	7 813	6 636
Clients et comptes rattachés	3	10 487	8 991
Autres créances et comptes de régularisation	3	13 791	15 113
Disponibilités	6	536	3 831
Comptes de régularisation	3-8	503	618
<b>Total Actif circulant</b>		<b>33 130</b>	<b>35 189</b>
<b>Total actif</b>		<b>91 211</b>	<b>89 229</b>

Passif	Note	30/09/2013	30/09/2012
Capital social		14 808	14 808
Réserve légale		1 481	1 481
Autres réserves		41 117	39 946
Résultat net		2 720	4 007
<b>Situation nette</b>		<b>60 126</b>	<b>60 242</b>
Subventions		119	134
Provisions règlementées	5	10 410	9 967
<b>Capitaux propres</b>	4	<b>70 655</b>	<b>70 343</b>
Provisions pour risques et charges	5	99	201
Dettes financières	6	12 125	10 667
Fournisseurs et comptes rattachés	7	5 051	4 285
Autres dettes et comptes de régularisation	7	3 281	3 733
<b>Passif circulant</b>		<b>20 457</b>	<b>18 685</b>
Ecart de conversion passif			
<b>Total passif</b>		<b>91 211</b>	<b>89 229</b>

**II. – Compte de résultat**

(Montants exprimés en milliers d'euros)

	Note	30/09/2013	30/09/2012
<b>Produits d'exploitation :</b>			
Chiffre d'affaires	10	39 055	38 964
Production stockée		822	-63
Reprise de provisions et transfert de charges		2 910	2 391
Autres produits		23	47
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>42 810</b>	<b>41 339</b>
<b>Charges d'exploitation :</b>			
Achats matières premières et autres approvisionnements		18 900	17 102
Variation des stocks		- 363	277
Autres achats et charges externes		9 302	8 020
Impôts, taxes et versements assimilés		1 281	1 212
Salaires et traitements		6 777	6 448
Charges sociales		2 583	2 556
Dotations aux amortissements et provisions		2 051	2 004
Autres charges		133	29
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>40 664</b>	<b>37 648</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2 146</b>	<b>3 691</b>
Résultat financier	11	668	17
<b>Résultat courant</b>		<b>2 814</b>	<b>3 708</b>
Résultat exceptionnel	12	- 535	- 271
Participation des salariés		0	0
Impôts sur les bénéfices	14	441	570
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>2 720</b>	<b>4 007</b>
Résultat par action (en Euros)		2.39	3.52
Résultat dilué par action (en Euros)		2.42	3.52
Nombre d'actions		1 139 062	1 139 062
Nombre d'actions diluées		1 125 646	1 139 062

## III. – Tableau des flux de trésorerie

	30/09/2013	30/09/2012
<b>Résultat net</b>	<b>2 720</b>	<b>4 007</b>
Amortissements et provisions nets	2 436	- 555
Plus ou moins values	363	2 596
Subventions virées au résultat	- 15	- 16
Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation	- 2 177	- 1 727
<b>= Flux de trésorerie d'exploitation (A)</b>	<b>3 327</b>	<b>4 305</b>
Distributions mises en paiement	- 2 836	- 1 139
Remboursement de dettes financières	- 1 594	- 1 600
Variation avances et cash pooling	1 191	1 410
Besoin de trésorerie	- 3 239	- 1 329
Variation avances et cash pooling		
Augmentation des dettes financières	2 700	2 220
Dégagement de trésorerie	2 700	2 220
<b>= Flux de trésorerie financement (B)</b>	<b>- 539</b>	<b>891</b>
Acquisition immobilisations incorporelles	- 89	- 97
Acquisition immobilisations corporelles	- 1 827	- 1 087
Acquisition de titres de participation	- 4 000	
Créances rattachées participation et autres immobilisations financières	- 335	- 3 570
Créances et dettes sur immobilisations	23	- 280
Besoin de trésorerie	- 6 228	- 5 034
Cession, désinvestissement, subvention d'investissement	129	311
Créances rattachées participation et autres immobilisations financières		
Dégagement de trésorerie	129	311
<b>= Flux de trésorerie investissement (C)</b>	<b>- 6 099</b>	<b>- 4 723</b>
Trésorerie début	3 829	3 356
Trésorerie fin	518	3 829
<b>Flux net de trésorerie (A+B+C)</b>	<b>- 3 311</b>	<b>473</b>

## IV. – Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## 1. – Immobilisations incorporelles et corporelles.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les frais accessoires d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels et de licences informatiques.

Les durées d'utilisation généralement retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 5 à 10 ans
- Constructions, agencements et aménagements des constructions : 15 à 50 ans
- Matériels et outillages industriels : 5 à 30 ans
- Matériels de transports : 5 à 13 ans
- Matériels de bureau et matériels informatiques : 6 à 8 ans
- Mobiliers de bureau : 10 à 20 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

La totalité de la dotation aux amortissements de l'exercice est inscrite au compte de dotation aux amortissements d'exploitation.

L'écart constaté entre la dotation aux amortissements calculée sur la durée d'utilité des biens et la dotation calculée selon la durée d'usage admise fiscalement est enregistrée en « provision règlementée pour amortissements dérogatoires » et comptabilisée en charges exceptionnelles.

### **2. – Immobilisations financières.**

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute des titres. La valeur d'inventaire des titres de participation est égale, d'une manière générale, à la quote-part de situation nette de la filiale que ces titres représentent. Il est également tenu compte du potentiel économique et financier des filiales.

### **3. – Stocks et en-cours.**

Les matières et marchandises ont été évaluées par la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production, comprenant :

- coût d'achat matières,
- coût direct de production,
- coût indirect de production.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte du cours du jour ou de la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

### **4. – Créances et dettes.**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. L'essentiel des créances non dépréciées pour lesquelles l'échéance initiale est dépassée correspond à des facturations à des organismes publics pour lesquels l'estimation du risque de non recouvrement est non significatif.

### **5. – Valeurs mobilières de placement.**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Elles sont constituées par des SICAV de trésorerie.

### **6. – Provisions pour risques et charges.**

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables.

### **7. – Impôts.**

La société Signaux Girod est à la tête d'un groupe d'intégration fiscale formé avec les sociétés International Girod, Signaux Girod Filiales France, Signaux Girod Nord de France, Signaux Girod Ile de France, Signaux Girod Rhône Alpes, Signaux Girod Est, Signaux Girod Lorraine, Signaux Girod Auvergne, Signaux Girod Tarn, S.F.L, Signaux Girod Alpes, Signaux Girod Languedoc, Signaux Girod La Catalane, Signaux Girod Ouest, Signaux Girod Val de Saône, Signaux Girod Bourgogne, Signaux Girod Nord Ouest, Signaux Girod Alsace, Signaux Girod Chelle, Signaux Girod Grand Sud, Signaux Girod Centre Loire, Signaux Girod La Réunion, Signaux Girod Sociétés Spécialisées, Atech, Concept Urbain, S.I.P., Signaux Girod Méditerranée, Signaux Girod Services Routiers (soit 28 sociétés). L'économie d'impôt qui résulte de l'intégration des filiales déficitaires est conservée par la société tête de Groupe.

**8. – Faits marquants et analyse objective sur l'évolution des affaires et des résultats.**

Activité de la SA Signaux Girod (en milliers d'euros)

	2010/2013	2009/2012	Variation
Chiffre d'affaires Production hors groupe	10 942	10 926	+ 0.15 %
Chiffre d'affaires Production groupe	24 503	27 753	- 3.01 %
Chiffre d'affaires Services	3 610	2 774	+ 30.14 %
Total Chiffre d'affaires	39 055	38 964	+ 0.23 %

Résultats de la SA Signaux Girod (en milliers d'euros)

	2010/2013	2009/2012	Variation
Chiffre d'affaires Production +/- variation production stockée	36 261	36 127	+ 0.37 %
Chiffre d'affaires Services	3 616	2 774	+ 30.35 %
Chiffre d'affaires total +/- variation production stockée	39 877	38 901	+ 2.51 %
Marge brute sur chiffre d'affaires total	21 340	21 522	+ 0.85 %
Taux de marge brute	53.51 %	55.33 %	
Valeur ajoutée	12 038	13 502	+ 10.84 %
Taux de valeur ajoutée	30.19 %	34.71 %	
Excédent brut d'exploitation	1 398	3 294	- 57.56 %
Taux d'excédent brut d'exploitation	3.51 %	8.47 %	
Résultat net	2 720	4 007	- 32.12 %

**Données relatives aux comptes consolidés :**

Le résultat net part du Groupe s'établit à 2.5 M€.

En millions d'Euros	2012/2013	2011/2012	Variations
Chiffre d'affaires	127.6	132.3	- 3.5 %
Résultat opérationnel courant	4.7	7.4	- 36 %
Résultat opérationnel	4.5	5.9	- 23 %
Résultat net part du groupe	2.5	3.9	- 36 %

Le résultat opérationnel courant se dégrade, en particulier sur le pôle Signalisation France.

Signalisation France : (CA : 86.8 M€ - ROC : 0.8 M€)

La société résistait mieux que le secteur aux baisses de volumes, limite le recul de son activité à -3.3%.

Des tensions sur les prix de vente et des dysfonctionnements opérationnels temporaires accentués par une météo défavorable ont pesé sur le résultat courant.

Sociétés spécialisées : (CA 24.5 M€ - ROC : 2.8 M€)

Le chiffre d'affaires progresse encore sur cet exercice (+ 6.5 %). Le résultat se maintient à un niveau élevé.

Activités internationales : (CA : 16.3 M€ - ROC : 1.1 M€)

Suite à un recul marqué de l'activité en Belgique, le chiffre d'affaires baisse de 17%. Le ROC évolue dans les mêmes proportions.

La capacité d'endettement reste élevée grâce à un ratio d'endettement net sur fonds propres de 25.9%.

Dans un environnement restant incertain, le Groupe a pour objectif de maintenir ses parts de marché et renforcer sa rentabilité.

Un dividende de 1.60 € par action sera proposé lors de l'assemblée générale du 24 mars 2014.

## V. – Notes

(Montants exprimés en milliers d'euros)

## 1. - Actif immobilisé

Valeurs brutes	30/09/12	Acquisitions	Cessions et virements	30/09/13
Fonds de commerce	86			86
Autres immobilisations incorporelles	2 506	88		2 594
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 592</b>	<b>88</b>		<b>2 680</b>
Terrains	2 538			2 538
Constructions	28 204	52	20	28 236
Installations techniques	11 093	1 086	571	11 608
Autres immobilisations	2 185	309	114	2 380
Immobilisations en cours	371	411	32	750
Autres				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>44 391</b>	<b>1 858</b>	<b>737</b>	<b>45 512</b>
Participations	23 984	4 000	56	27 928
Créances rattachées	12 158		279	11 879
Actions propres (rachat pour annulation)		309		309
Actions propres (contrat de liquidité)		36		36
Autres	115	1		116
<b>Immobilisations financières</b>	<b>36 257</b>	<b>4 346</b>	<b>335</b>	<b>40 268</b>
<b>Total</b>	<b>83 240</b>	<b>6 292</b>	<b>1 072</b>	<b>88 460</b>

Les fonds de commerce ne sont pas dépréciés au 30 septembre 2013.

Les créances rattachées à des participations (11 879 K€) sont toutes à moins d'un an à l'origine et sont dépréciées pour 2 127 K€ au 30 septembre 2013.

Les autres immobilisations financières (116 K€) sont à plus d'un an et sont dépréciées à hauteur de 33 K€ au 30 septembre 2013.

Amortissements et provisions	30/09/12	Dotations	Reprises	30/09/13
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 030</b>	<b>222</b>		<b>1 252</b>
Terrains	261	22		283
Constructions	10 302	959	12	11 249
Installations techniques	4 948	650	418	5 180
Autres immobilisations corporelles	1 513	187	107	1 593
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>17 024</b>	<b>1 818</b>	<b>537</b>	<b>18 305</b>
Participations	8 718		56	8 662
Créances rattachées	2 395		268	2 127
Actions propres (rachat pour annulation)				0
Actions propres (contrat de liquidité)				0
Autres	33			33
<b>Immobilisations financières</b>	<b>11 146</b>	<b>0</b>	<b>324</b>	<b>10 822</b>
<b>Total</b>	<b>29 200</b>	<b>2 040</b>	<b>861</b>	<b>30 379</b>

<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>30/09/13</b>	<b>30/09/12</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>222</b>	<b>221</b>
Terrains	22	25
Constructions	959	960
Installations techniques	650	595
Autres immobilisations corporelles	187	179
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 818</b>	<b>1 759</b>

Les dotations aux amortissements sont calculées en fonction des durées d'utilité retenues par la société suivant un mode linéaire.

L'écart constaté entre les amortissements calculés suivant les durées d'usage (amortissements linéaires ou dégressifs) et les amortissements calculés suivant les durées d'utilité est traité en provision réglementée et enregistré dans le compte « Amortissements dérogatoires » (cf. note 5).

## 2. - Stocks et En-cours

	<b>30/09/13</b>			<b>30/09/12</b>
	<b>Brut</b>	<b>Dépréciations</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>
Matières premières et approvisionnements	2 653		2 653	2 290
En-cours de production	2 714		2 714	2 239
Produits intermédiaires et finis	2 462	16	2 446	2 107
<b>Total</b>	<b>7 829</b>	<b>16</b>	<b>7 813</b>	<b>6 636</b>

## 3. - Créances d'Exploitation

	<b>30/09/13</b>			<b>30/09/12</b>
	<b>Brut</b>	<b>Dépréciations</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>
Clients et comptes rattachés	10 547	60	10 487	8 991
Autres créances	14 168	377	13 791	15 113
Charges constatées d'avance	503		503	618
<b>Total</b>	<b>25 218</b>	<b>437</b>	<b>24 781</b>	<b>24 722</b>

Les échéances des créances d'exploitation sont toutes à moins d'un an

## 4. - Capitaux Propres

	<b>Capital</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Réserves</b>	<b>Subv. Invest.</b>	<b>Provision règlementées</b>	<b>Totaux capitaux propres</b>
<b>Situation nette au 30/09/11</b>	<b>14 808</b>	<b>3 539</b>	<b>39 027</b>	<b>150</b>	<b>9 571</b>	<b>67 095</b>
Dividende distribué		- 1 139				- 1 139
Autres affectations du résultat		- 2 400	2 400			0
Résultat 30/09/12		4 007				4 007
Autres mouvements				- 16	396	380
<b>Situation nette au 30/09/12</b>	<b>14 808</b>	<b>4 007</b>	<b>41 427</b>	<b>134</b>	<b>9 967</b>	<b>70 343</b>
Dividende distribué		- 2 836				- 2 836
Autres affectations du résultat		- 1 171	1 171			0
Résultat 30/09/13		2 720				2 720
Autres mouvements				- 15	443	428
<b>Situation nette au 30/09/13</b>	<b>14 808</b>	<b>2 720</b>	<b>42 598</b>	<b>119</b>	<b>10 410</b>	<b>70 655</b>



## 5. – Provisions

Provisions réglementées :

Conformément au règlement CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, les écarts constatés entre les amortissements calculés suivant la méthode de la durée d'utilité et les amortissements calculés suivant la méthode de la durée d'usage sont enregistrés en « provisions pour amortissements dérogatoires ».

<b>Provisions réglementées</b>	<b>30/09/12</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>30/09/13</b>
Provision amortissements dérogatoires	9 967	1 318	875	10 410
Dotations et reprises exceptionnelles	9 967	1 318	875	10 410

Autres provisions :

	<b>30/09/12</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises Utilisées</b>	<b>Reprises Non utilisées</b>	<b>30/09/13</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provisions pour risque filiales					
Provisions sociales (1)	101	2	45		58
Provisions sur risques juridiques					
Provisions pour charges (2)	100	11	33	37	41
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>201</b>	<b>13</b>	<b>78</b>	<b>37</b>	<b>99</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>					
Titres de participation	8 718		56		8 662
Autres immobilisations financières	2 428		268		2 160
Stocks	8	9		1	16
Créances clients	154		94		60
Autres créances		377			377
<b>Total provisions pour dépréciations</b>	<b>11 308</b>	<b>386</b>	<b>418</b>	<b>1</b>	<b>11 275</b>
Dont dotations et reprises					
D'exploitation		11	172	38	
Financières		377	324		
Exceptionnelles		11			

(1) Les provisions sociales constatées correspondent pour 58 K€ à l'estimation des sommes à payer au titre des médailles du travail évaluées en fonction de l'ancienneté des salariés sur une base actuarielle. Un accord d'entreprise a fixé les modalités de calcul et de distribution des primes liées aux médailles du travail.

(2) Les provisions pour charges se composent uniquement de provisions liées à des litiges pour 41 K€.

**6. - Dettes Financières**

	30/09/13	30/09/12
<b>Emprunts et dettes financières</b>		
Emprunts à long et moyen terme	11 131	10 014
Participation des salariés	302	591
Intérêts courus	18	38
Compte courant groupe	633	
Cash pooling passif	0	0
Concours bancaires courants	17	0
Divers	24	24
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>12 125</b>	<b>10 667</b>
<b>Echéances</b>		
Remboursables à moins d'un an	2 994	1 751
Remboursables à plus d'un an et moins de cinq ans	7 624	6 383
Remboursables à plus de cinq ans	1 507	2 533
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>12 125</b>	<b>10 667</b>
Emprunts et dettes financières	12 125	10 667
Valeurs mobilières de placement	- 1	- 1
Cash pooling actif	- 12 980	- 14 171
Disponibilités	- 535	- 3 830
<b>Endettement net</b>	<b>- 1391</b>	<b>- 7 335</b>

D'une manière générale, certains emprunts souscrits par Signaux Girod sont soumis à des « covenants », susceptibles d'entraîner un remboursement anticipé en cas de non respect. La dette financière concernée s'élève à 262 K€ à fin septembre 2013 (contre 337 K€ au 30 septembre 2012).

Les calculs de ratios financiers afférents aux « covenants » sont effectués sur une base annuelle et doivent être respectés au 30 septembre.

Au 30 septembre 2013, Signaux Girod respectait ces « covenants ».

**7. - Dettes d'Exploitation**

	30/09/13	30/09/12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 051	4 285
Autres dettes d'exploitation	3 281	3 733
<b>Total des dettes d'exploitation</b>	<b>8 332</b>	<b>8 018</b>

Les échéances des dettes d'exploitation sont toutes à moins d'un an.

**8. - Charges à payer – Produits à recevoir - Charges et Produits constatés d'avance**

	30/09/13
<b>Charges à payer</b>	
Emprunts et dettes financières diverses	18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	261
Dettes sur immobilisations	46
Clients avoirs à établir	115
Dettes fiscales et sociales	1 591
Autres charges à payer	8
Intérêts bancaires à payer	0
<b>Total des charges à payer</b>	<b>2 039</b>

<b>Produits à recevoir</b>	<b>30/09/13</b>
Clients factures à établir	514
Autres créances produits à recevoir	208
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>722</b>

	<b>30/09/13</b>
Charges constatées d'avance	503

	<b>30/09/13</b>
Produits constatés d'avance	129

**9. - Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan**

	Entreprises liées	Participations
<b>Immobilisations financières</b>		
Participations	19 266	
Créances rattachées	10 180	
<b>Actif circulant</b>		
Clients et comptes rattachés	5 910	3
Autres créances	12 980	
<b>Dettes</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	391	111
Autres dettes		
<b>Produits et charges financières</b>		
Produits de participation	1 000	
Autres produits financiers	70	
Charges financières	1	

**10. - Chiffre d'affaires - Soldes Intermédiaires de Gestion**

**Chiffre d'affaires**

	30/09/13	30/09/12	Variation
Chiffre d'affaires hors groupe	10 942	10 926	0.1 %
Chiffre d'affaires groupe	24 503	25 264	- 3.0 %
Chiffre d'affaires production	35 445	36 190	- 2.1 %
Prestations services hors groupe	434	285	52.3 %
Prestation services groupe	3 176	2 489	27.6 %
Total des prestations services	3 610	2 774	30.1 %
Chiffre d'affaires total	39 055	38 964	0.2 %

	30/09/13	30/09/12	Variation
Chiffre d'affaires France	38 204	38 284	- 0.2 %
Chiffre d'affaires Etranger	851	680	25.1 %

**Soldes intermédiaires de gestion**

	30/09/13	%	30/09/12	%
Chiffre d'affaires hors prestations services	35 439		36 190	
Production stockée	822		-63	
Prestations services	3 616		2 774	
<b>Production</b>	<b>39 877</b>	<b>100</b>	<b>38 901</b>	<b>100</b>
Achats de matières premières et marchandises	- 18 900		- 17 102	
Variation de stocks	363		-277	
Autres achats et charges externes	- 9 302		- 8 020	
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>12 038</b>	<b>30.19</b>	<b>13 502</b>	<b>34.71</b>
Salaires et traitements	- 6 777		- 6 448	
Charges sociales	- 2 583		- 2 556	
Impôts et taxes	- 1 281		- 1 212	
Subventions d'exploitation	1		8	
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>1 398</b>	<b>3.51</b>	<b>3 294</b>	<b>8.47</b>
Reprises d'amortissements provisions et transferts de charges	2 910		2 391	
Autres produits	22		39	
Dotations aux amortissements	- 2 040		- 1 980	
Dotation aux provisions d'exploitation	- 11		- 24	
Autres charges	- 133		-29	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 146</b>	<b>5.38</b>	<b>3 691</b>	<b>9.49</b>
Produits financiers	1 526		269	
Charges financières	- 858		- 252	
<b>Résultat financier</b>	<b>668</b>		<b>17</b>	
<b>Résultat courant</b>	<b>2 814</b>	<b>7.06</b>	<b>3 708</b>	<b>9.53</b>
Résultat exceptionnel	- 535		- 271	
Impôt sur les sociétés	441		570	
Participation des salariés	0		0	
<b>Résultat net</b>	<b>2 720</b>	<b>6.82</b>	<b>4 007</b>	<b>10.30</b>

**11. - Résultat Financier**

	30/09/13	30/09/12
<b>Produits financiers</b>		
Dividendes	1 000	0
Intérêts des comptes courants et créances (1)	142	197
Reprises sur amortissements et provisions	324	0
Autres	59	72
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 525</b>	<b>269</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et provisions	377	
Intérêts sur emprunts et assimilés	203	251
Perte sur créances rattachées à des participations	268	
Autres	9	1
<b>Total des charges financières</b>	<b>857</b>	<b>252</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>668</b>	<b>17</b>

(1) comprend essentiellement la facturation des intérêts sur créances commerciales à plus de 90 jours pour les entreprises liées et les intérêts du cash pooling.

**12. - Résultat Exceptionnel et transferts de charges**

Résultat exceptionnel	Produits	Charges	Net
Sur opérations de gestion		0	
Sur opérations en capital	144	224	- 80
Amortissements et provisions	874	1 329	- 455
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 018</b>	<b>1 554</b>	<b>- 535</b>

Transferts de charges d'exploitation	30/09/13
Entretien et réparation	52
Autres charges externes	18
Indemnités départ retraite	22
Formation	185
Refacturation charges filiales	2 422
<b>Total des transferts de charges d'exploitation</b>	<b>2 699</b>

**13. - Capacité d'autofinancement**

	2012/2013	2011/2012
Excédent brut d'exploitation	1 398	3 294
Autres produits et transferts de charges	2 721	2 235
Produits financiers	1 526	269
Produits exceptionnels	0	2
Autres charges	- 133	-29
Charges financières	- 481	-252
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	-41
Participation des salariés	0	0
Impôts sur les sociétés	441	570
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>5 472</b>	<b>6 048</b>

**14. - Impôts – Accroissements, allègements de la dette future d'impôt et ventilation de l'impôt**

<b>Accroissements</b>		
Provisions réglementées : Amortissements dérogatoires	10 410	
<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>		<b>3 470</b>
<b>Allègements</b>		
Provisions non déductibles		
- Participation des salariés		
- Organic	49	
Autres		
Total	49	
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>		<b>16</b>
<b>Eléments de taxation éventuelle</b>	0	
<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>		<b>0</b>

Ventilation de l'impôt	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	2 814	- 710	2 104
Résultat exceptionnel	- 535	1151	616
<b>Total</b>	<b>2 279</b>	<b>441</b>	<b>2 720</b>

En l'absence d'intégration fiscale le montant de l'impôt à payer aurait été de 535 K€.

## 15. - Tableau des filiales et participations

	Capital	Autres capitaux propres	% de détention	Valeur brute titres	Valeur nette titres	Prêts avances bruts	Prêts avances nets	Dividende encaissé	Résultat	Chiffre affaires
<b>Détenues à 50 % et plus</b>										
Sas Signaux Girod Filiales France (1) Siret 443 137 955	7 265	- 363	100.00	11 265	11 265			0	- 1 585	3 996
Sas International Girod (1) Siret 443 137 021	6 200	- 1 570	100.00	6 200	6 200	3 505	3 505	0	440	
Sarl SFL (1). Siret 304 635 337	750	- 1 113	99.95	5 070	0				- 14	
SAS Sociétés Spécialisées Girod Siret 481 957 041 (1)	1 800	6 500	100.00	1 800	1 800	6 246	6 246	0	1 741	140
<b>Détenues à moins de 50 %</b>										
Sa Ainess (2) Siret 311 700 629		NC	20.00	3 354	0				NC	NC
<b>Sociétés étrangères</b>										
T.V.B. (Allemagne) (3)	270	NC	100.00	232	0	2 120	0		NC	NC

Au 30 septembre 2013 Signaux Girod cautionne des emprunts contractés par ses filiales pour 4 947 K€ (International Girod : 2 883 K€, Signaux Girod Filiales France : 2 064 K€).

Signaux Girod garantit aussi un emprunt de sa sous-filiale tchèque GS PLUS pour 294 K€ et un emprunt de sa sous-filiale française Signaux Girod Centre Loire pour 251 K€.

(1) Sièges sociaux : 39400 Bellefontaine

(2) La SA Ainess a été mise en liquidation judiciaire en janvier 2004. La totalité des titres et des avances ont été provisionnés sur les exercices antérieurs.

(3) La société T.V.B. (Dortmund – Allemagne) a été mise en liquidation en fin d'année 2002. La totalité des titres et des avances ont été provisionnés sur les exercices antérieurs.

**16. - Résultats des cinq derniers exercices**

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Capital social.....	14 807 806	14 807 806	14 807 806	14 807 806	14 807 806
Nombre d'actions.....	1 139 062	1 139 062	1 139 062	1 139 062	1 139 062
Opérations et résultat de l'exercice.....					
Chiffre d'affaires hors taxes (K€).....	33 938	33 281	37 103	38 964	39 055
Résultat avant impôts, Participation, Amortissements et provisions (K€).....	10 719	10 101	- 2 077	2 898	4 628
Impôt sur les bénéfices (K€).....	841	- 522	- 1 110	- 570	- 441
Participation des salariés (K€).....	44	72	0	0	0
Résultat net (K€).....	7 466	3 614	3 539	4 007	2 720
Résultat distribué au cours de l'exercice, hors avoir fiscal (K€).....	5 695	5 695	0	1 139	2 848
Résultat distribué au titre de l'exercice, hors avoir fiscal (K€).....	5 695	0	1 139	2 847	1 822
Résultat par action.....					
Bénéfice net par action.....	6.55	3.17	3.11	3.52	2.39
Bénéfice après impôt, participation, avant dot. Amortissements et provisions	8.63	9.26	- 0.85	3.04	4.45
Dividende attribué à chaque action.....	5.00	0	1.00	2.5	1.60
Personnel.....					
Effectif moyen employé.....	240	231	227	221	231
Montant de la masse salariale, charges incluses (K€).....	9 207	9 069	9 190	9 004	9 361

**17. - Rémunérations et effectifs**

Effectif moyen	Cadres	Maîtrise	Employés	Ouvriers	Total
2011/2012	18	72	34	97	221
2012/2013	22	65	42	102	231

Le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées de la société s'élève à 800 K€.

Rémunération des dirigeants :

	2012/2013	2011/2012
<i>Rémunérations brutes totales versées aux membres du directoire jusqu'au 31 mars 2012 puis aux membres du conseil d'administration</i>		
Par la SA Signaux Girod	280	245
Par les sociétés liées	118	113
<i>Rémunérations brutes versées aux membres du conseil de surveillance</i>		13

Le détail de ces rémunérations figure dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

**18. - Engagements hors bilan et passifs éventuels**

a) Engagements hors bilan :

Aval et cautions (1)	10 628 K€
Indemnités de fin de carrière (2)	539 K€
Engagements d'investissements	87 K€
Droit Individuel à la Formation D.I.F (volume d'heures acquises)	22 889 heures
Droit Individuel à la Formation D.I.F (volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande)	22 889 heures

(1) dont : - entreprises liées et filiales : 5 492 K€

- cautions bancaires sur marchés : 199 K€

- dettes garanties par des suretés réelles : emprunt bancaire, hypothèque immobilière : 4 937 K€.

(2) Elles ont fait l'objet d'un versement partiel à un organisme extérieur à l'entreprise. Le montant a été déterminé individu par individu en fonction des droits acquis à la clôture de l'exercice sur des bases actuarielles. Les hypothèses retenues sont les suivantes : Taux d'actualisation de 3.05%, taux de progression des salaires de 2.0 %, taux de turnover de 6.6 %. Au 30 septembre 2013, ces indemnités représentent un montant de 948 K€ sur lesquels 409 K€ ont déjà été versés.

c) Passifs éventuels

Les sociétés concernées par le jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010, ont fait l'objet de la part de deux entreprises concurrentes de plaintes visant à obtenir une indemnisation du préjudice qu'elles prétendent avoir subi en conséquence des pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. Le groupe conteste les arguments développés par les plaignantes. Notre connaissance actuelle de ces procédures ne nous permet pas d'évaluer avec une fiabilité suffisante le risque lié à ces plaintes.

Au cours du second semestre de l'exercice, quatre actions ont été engagées par des clients à l'encontre de Signaux Girod et de sociétés concernées par le jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010. Ces actions concernent des demandes d'indemnisation au titre de prétendus préjudices subis dans le cadre de l'exécution de contrats antérieurs à 2006. Le groupe conteste les arguments développés par les plaignantes. Notre connaissance actuelle de ces procédures ne nous permet pas d'évaluer avec une fiabilité suffisante le risque lié à ces actions.

19. - Crédit Bail

	Terrains	Constructions	Matériels outillages	Autres immobilisations	Total
Valeur d'origine	78	347	324	338	1 087
Amortissements					
Exercices antérieurs		39	73	76	188
Exercice en cours		17	32	34	83
<b>Valeur nette</b>	<b>78</b>	<b>291</b>	<b>219</b>	<b>228</b>	<b>816</b>
<b>Redevances payées</b>					
Exercices antérieurs	16	65	170	178	429
Exercice en cours	7	29	68	71	175
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>94</b>	<b>238</b>	<b>249</b>	<b>604</b>
<b>Redevances à payer</b>					
A un an au plus	7	29	68	71	175
A plus d'un an et moins de 5	26	118	38	39	221
A plus de 5 ans	44	199	0	0	243
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>346</b>	<b>106</b>	<b>110</b>	<b>639</b>
<b>Valeur résiduelle</b>			<b>3</b>	<b>4</b>	<b>7</b>

20. - Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination : SAS L'ACTION GIROD

Siège social : 39400 Bellefontaine



## 21. – Capital social

	30/09/12	Variation des actions à droit de vote double (1)	Actions créées ou remboursées	30/09/13
Nombre d'actions à droit de vote double	755 929	+ 20		755 949
Nombre d'actions sans droit de vote double	383 133	- 13 436		369 697
Nombre d'actions auto-détenues		13 416		13 416
<b>Total</b>	<b>1 139 062</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 139 062</b>

(1) L'article 31, alinéa 3, des statuts de la SA Signaux Girod précise : « Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire ».

La valeur nominale de l'action Signaux Girod est de 13 €.

Au cours de l'exercice, la société a mis en place un programme de rachat d'actions propres.

A la clôture de l'exercice, la société possédait :

- 12 006 actions propres au titre du contrat de rachat de titres pour annulation
- 1 410 actions propres au titre du contrat de liquidité.

## 22. – Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles en matière :

- de dettes à long terme sont recensées dans la note 6 Dettes financières ;
- de lettres de crédit, garanties, sont recensées dans la note 18 Engagements hors bilan.

Les obligations contractuelles relatives aux contrats de locations simples portent sur les contrats de location de véhicules et se répartissent de la façon suivante :

Locations simples	Au 30/09/13	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Montant des échéances restant dues	80	68	12	0

## 23. - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement majeur postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

## C. – Rapport de gestion

### I.- Données relatives aux comptes consolidés

#### 1.- Evolution du chiffre d'affaires consolidé

	30/09/2013	30/09/2012	Variation %
Signalisation France	86 735	89 677	- 3.28 %
Activités spécialisées	24 524	22 969	+ 6.77 %
Activités internationales	16 305	19 646	- 17.01 %
<b>Total</b>	<b>127 564</b>	<b>132 292</b>	<b>- 3.57 %</b>

#### 2. - Contribution au résultat net consolidé

Nota: Les chiffres sont présentés conformément aux règles édictées par les normes IFRS.

30/09/2013	Signalisation France	Sociétés spécialisées	Activités internationales		Ajustements et éliminations	Total
			hors Canada	Canada		
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>86 835</b>	<b>24 524</b>	<b>16 305</b>	<b>0</b>		<b>127 564</b>
Inter secteurs	1 061	1 476	69		- 2 606	0
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>87 896</b>	<b>26 000</b>	<b>16 374</b>	<b>0</b>	<b>- 2 606</b>	<b>127 564</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>822</b>	<b>2 769</b>	<b>1 128</b>	<b>0</b>		<b>4 719</b>
Autres produits et charges opérationnels						15
Charges financières nettes						- 576
Charge d'impôt sur le résultat						- 1 274
Quote-part dans le résultat des entreprises associées						- 164
<b>Résultat net de l'exercice</b>						<b>2 720</b>

30/09/2012	Signalisation France	Sociétés spécialisées	Activités internationales		Ajustements et éliminations	Total
			hors Canada	Canada		
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>89 677</b>	<b>22 969</b>	<b>17 918</b>	<b>1 728</b>		<b>132 292</b>
Inter secteurs	944	2 244	35		- 3 223	0
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>90 621</b>	<b>25 213</b>	<b>17 953</b>	<b>1 728</b>	<b>- 3 223</b>	<b>132 292</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3 253</b>	<b>2 792</b>	<b>1 492</b>	<b>- 115</b>		<b>7 422</b>
Autres produits et charges opérationnels						- 1 481
Charges financières nettes						- 207
Charge d'impôt sur le résultat						- 1 638
Quote-part dans le résultat des entreprises associées						- 34
<b>Résultat net de l'exercice</b>						<b>4 062</b>

### 3. - Données relatives aux filiales détenues directement

	R.C.S.	Chiffres d'affaires	Résultats nets
S.F.L	304635337	0	- 14
Signaux Girod Filiales France	443137955	3 996	- 1 585
International Girod	443137021	0	440
Sociétés Spécialisées Girod	481957041	140	1 741
T.V.B (1)	Allemagne	NC	NC
Groupe AIRESS (1)	311700629	NC	NC

(1) Sociétés en liquidation judiciaire.

## II. - Données relatives à la société mère

### 1. - Evolution du chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires de Signaux Girod et sa répartition s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/09/13	30/09/12	Variation
Chiffre d'affaires hors groupe	10 942	10 926	0.15 %
Chiffre d'affaires groupe	24 503	25 264	- 3.01 %
Prestations services	3 610	2 774	+ 30.14 %
<b>Total</b>	<b>39 055</b>	<b>38 964</b>	<b>+ 0.23 %</b>

## 2. - Contribution au résultat

La contribution s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/09/13	30/09/12	Variation
Chiffre d'affaires	39 055	38 964	+ 0.23 %
Production de l'exercice	39 877	38 901	+ 2.50 %
Production de l'exercice hors prestations	36 257	36 127	
Marge brute hors prestations	17 724	18 748	- 0.06 %
Taux de marge brute hors prestations	48.88 %	51.89 %	
Valeur ajoutée	12 038	13 502	- 10.87 %
Excédent brut d'exploitation	1 398	3 294	- 57.56 %
Résultat d'exploitation	2 146	3 691	- 41.86 %
Résultat financier	668	17	
Résultat exceptionnel	- 535	- 271	
Impôt sur les bénéfices	441	570	
Participation	0	0	
<b>Résultat net</b>	<b>2 720</b>	<b>4 007</b>	<b>- 32.12 %</b>

## 3. – Méthodes comptables

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable au cours de cet exercice par rapport à l'exercice précédent.

## 4. - Résultat financier

Eu égard à la situation nette de certaines sociétés, la direction du groupe a décidé de constituer ou/et de reprendre des provisions sur les postes concernés. Ces provisions ou/et reprises couvrent les dépréciations de certains titres de participation et des créances sur certaines filiales.

Il n'y a pas eu de dividende reçu sur l'exercice précédent.

Au cours de cet exercice la filiale Signaux Girod Sociétés Spécialisées a versé un acompte sur dividende de 1 000 K€.

## 5. – Informations sur les délais de paiement

Exercice 2012/2013	Total	< 0 JOUR	0 à 30	30 à 60	60 à 90	> à 90
Dettes fournisseurs	4 791	577	2 053	2 157	4	0
Factures à recevoir	260					
<b>Total</b>	<b>5 051</b>					

Exercice 2011/2012	Total	< 0 JOUR	0 à 30	30 à 60	60 à 90	> à 90
Dettes fournisseurs	4 170	637	1 733	1 787	13	0
Factures à recevoir	115					
<b>Total</b>	<b>4 285</b>					

Les dettes dont l'échéance est dépassée au 30 septembre 2013 correspondent à des litiges (577 K€). A la date d'établissement des états financiers, ces litiges ont été réglés.

### 6. - Dividende

Le résultat net social par action ressort cette année à 2.39 € contre 3.52 € en 2011/2012. Au niveau consolidé, en normes IFRS, il ressort à + 2.36 € contre + 3.50 € en 2011/2012

Il est proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de distribuer un dividende de 1.60 € net par action.

Le dividende net distribué au titre des trois derniers exercices s'élevait à :

Exercice	Dividende par action	Nombre d'actions	Revenu global	Revenus distribués	
				Eligible à abattement 50 %	Eligible à abattement 40 %
2009/2010	0.00 €	1 139 062	0.00		0.00
2010/2011	1.00 €	1 139 062	1 139 062.00		1 139 062.00
2011/2012	2.50 €	1 139 062	2 847 655.00		2 847 655.00

### 7. – Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code s'élèvent à un montant global de 17 256 € qui ont donné lieu à une imposition au taux de droit commun de 5 752 €.

### 8. - Actionnariat

Principal actionnaire nominatif connu au 31/12/2013 :

SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod 63 %

Le personnel salarié de la société (et des sociétés du groupe) ne détient aucune participation au capital de la société dans le cadre des dispositifs d'épargne visés à l'article 225-102 du code de commerce.

Aucun plan de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la société.

### 9. - Mouvements sur actions propres

Au cours de l'exercice, la société a mis en place un programme de rachat d'actions propres.

A la clôture de l'exercice, la société possédait :

- 12 066 actions propres au titre du contrat de rachat de titres pour annulation
- 1 410 actions propres au titre du contrat de liquidité.

### 10. – Perspectives

A périmètre identique, le chiffre d'affaires consolidé devrait connaître une progression.

#### **Signalisation France :**

Nous prévoyons une hausse du chiffre d'affaires, grâce à la dynamique commerciale, bien que des réductions de budgets de nos clients collectivités territoriales soient prévisibles.

#### **Sociétés spécialisées :**

Nous prévoyons une stabilité du chiffre d'affaires sur ce pôle.

Le résultat opérationnel courant devrait quant à lui baisser en raison d'une prévision de contraction des prix de vente.

#### **Activités étrangères :**

Le chiffre d'affaires devrait progresser.

Le résultat opérationnel devrait s'améliorer sur cet exercice.

### **11. - Evolution des participations**

#### **En France :**

Le groupe a racheté 50 % des actions composant le capital social de la société Girod Ennis Manufacturing (GEM) portant ainsi sa participation à 100 %. Depuis ce rachat, la société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale et cela n'a pas engendré d'impact significatif dans les comptes consolidés au 30 septembre 2013.

#### **A l'étranger :**

Aucun évènement particulier n'est à signaler.

### **12. - Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice**

Aucun évènement majeur postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

### **13. - Recherche et développement**

Notre groupe concentre ses efforts sur des bureaux d'études internes qui travaillent sur des créations de nouveaux produits et sur des améliorations de l'existant.

Les frais de recherche et développement sont inscrits directement en compte de charges opérationnelles, en fonction de leur nature.

Pour la SA Signaux Girod, sur laquelle se concentre l'essentiel des efforts de recherche et développement du groupe, ces frais s'élèvent à 481 K€ pour l'exercice 2012/2013 contre 549 K€ pour l'exercice 2011/2012. Les dépenses réalisées à ce titre au cours de cet exercice se sont élevées à 232 K€ pour la société TTS.

### III. – Informations sociales, sociétales et environnementales :

#### 1. – Informations sociales

##### 1.1 Conventions de l'OIT et respect des droits de l'homme

Le Groupe intervient essentiellement en France et dans certains pays européens.

La France a ratifié les 8 conventions fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) portant sur :

- le travail forcé ;
- la liberté syndicale et la protection du droit syndical ;
- le droit d'organisation et de négociation collective ;
- l'égalité des rémunérations
- l'abolition du travail forcé ;
- les discriminations ;
- l'âge minimum d'admission à l'emploi ;
- et les pires formes de travail des enfants.

Ces principes intégrés dans le droit français sont respectés dans la gestion de ressources humaines et les relations sociales.

S'agissant de respect de la liberté d'association et du droit à la négociation collective, ce sont des droits reconnus en France :

- la liberté d'association est inscrite dans la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901,
- et le droit à la négociation collective est un droit des salariés prévu dans le code du travail depuis la loi du 13 juillet 1971.

En outre, Signaux Girod n'exerce pas d'activité dans les pays « à risques » en termes de violation des droits de travailleurs, et n'est donc pas confronté à la problématique de respect de ces conventions dans ses filiales ou fournisseurs.

De même, le Groupe n'exerce pas d'activité dans des pays qui ne respectent pas les droits de l'homme.

##### 1.2 Ventilation des effectifs

Les effectifs retenus correspondent aux personnels salariés des différentes sociétés du groupe à la date du 30 septembre 2013.

Chaque salarié est comptabilisé comme une unité, indépendamment de son temps de travail (temps complet ou temps partiel), et de la durée de son contrat (CDI ou CDD).

A la date du 30 septembre 2013, les effectifs du Groupe étaient de 1 030 personnes réparties de la façon suivante :

	Effectif	%
SA Signaux Girod	236	22.9
Filiales françaises	634	61.6
<b>Total France</b>	<b>870</b>	<b>84.5</b>
Reste du monde	160	15.5
<b>Total</b>	<b>1 030</b>	<b>100.0</b>

Au 30 septembre 2013, la répartition des effectifs par sexe était la suivante :

	Effectif	%
Nombre d'hommes	754	73.2
Nombre de femmes	276	26.8
<b>Total</b>	<b>1 030</b>	<b>100.0</b>

Au 30 septembre 2013, la répartition des effectifs par secteur d'activité et par sexe était la suivante :

	<b>Hommes</b>	<b>%</b>	<b>Femmes</b>	<b>%</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
SA Signaux Girod	163	69.1	73	30.9	236	22.9
Filiales françaises	469	74.0	165	26.0	634	61.6
<b>Total France</b>	<b>632</b>	<b>72.6</b>	<b>238</b>	<b>27.4</b>	<b>870</b>	<b>84.5</b>
Reste du monde	122	76.2	38	23.8	160	15.5
<b>Total</b>	<b>754</b>	<b>73.2</b>	<b>276</b>	<b>26.8</b>	<b>1 030</b>	<b>100.0</b>

L'âge moyen au niveau du Groupe est de 42 ans.

Au 30 septembre 2013, la répartition de l'effectif par tranche d'âge était la suivante :

	<b>Effectifs</b>	<b>%</b>
Moins de 25 ans	50	4.9
De 25 à moins de 30 ans	96	9.3
De 30 à moins de 35 ans	129	12.5
De 35 à moins de 40 ans	156	15.1
De 40 à moins de 45 ans	177	17.2
De 45 à moins de 50 ans	171	16.6
De 50 à moins de 55	141	13.7
De 55 à moins de 60	85	8.3
60 ans et plus	25	2.4
<b>Total</b>	<b>1 030</b>	<b>100</b>

### 1.3 Mouvements du personnel

Les mouvements du personnel hors départs volontaires ou naturels (démission, retraite...) du groupe Signaux Girod sur l'exercice 2012/2013 sont résumés dans le tableau suivant :

	<b>Signaux Girod SA</b>	<b>Filiales signalisation France</b>	<b>Sociétés spécialisées</b>	<b>Reste du monde</b>	<b>Total général</b>
<b>Embauche</b>					
CDD	7	31	21	23	82
CDI	17	35	17	16	85
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>66</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>167</b>
<b>Licenciements</b>					
Economiques	0	6	0	5	11
Autres	2	14	12	15	43
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>12</b>	<b>20</b>	<b>54</b>

En dehors du remplacement d'un salarié pour une absence temporaire (congé maternité...), le recours à des contrats à durée déterminée est lié principalement à la forte saisonnalité de certaines activités du groupe. Ainsi, l'activité de marquage au sol est très dépendante des conditions climatiques.

Des surcroits d'activité liés à l'exécution de certains contrats et marchés pour lesquels les délais de réalisations sont impératifs nous conduisent aussi à mettre en place des contrats à durée déterminée.

Les licenciements économiques dans les filiales du secteur de la signalisation France, correspondent à des opérations de réorganisation réalisées dans quelques filiales.



### 1.4 Organisation du temps de travail

Toutes les sociétés françaises du Groupe, et plus particulièrement celles du périmètre Signalisation France, appliquent les accords Français relatifs à l'aménagement du temps de travail.

Ce dispositif vise à adapter la durée du travail des salariés travaillant à temps complet aux fluctuations d'activités des entreprises.

Les sociétés sont en effet soumises à des variations d'activités en raison notamment des fluctuations de la demande de la clientèle et des phénomènes météorologiques. Ces variations d'activité sont de plus en plus fréquentes et importantes. Elles entraînent des fluctuations des coûts de production qui influent sur la compétitivité de l'entreprise.

Ce recours à l'annualisation doit donc permettre :

- Sur le plan économique, d'adapter le volume d'heures travaillées chaque semaine au plan de charge. L'objectif global étant d'améliorer les capacités de réactions aux demandes de la clientèle pour mieux satisfaire à ses besoins et de maîtriser les coûts de production.
- Sur le plan social :
  - o d'éviter le recours excessif aux heures supplémentaires ;
  - o de réduire le recours au système d'indemnisation des arrêts de travail pour intempéries du régime des Travaux Publics, voire au chômage partiel en cas de baisse ou de perte d'activité en période dite de basse saison ;
  - o de limiter le recours au travail temporaire et aux contrats à durée déterminée et ainsi pérenniser les emplois en contrat à durée indéterminée ;
  - o d'anticiper les périodes de forte activité en augmentant les horaires et en les diminuant lors des périodes moins denses.
- Sur un plan personnel, d'éviter le stress des périodes de forte activité en augmentant les horaires et en les diminuant lors des périodes moins denses,

Dans des cas exceptionnels de surcroits d'activité ou encore d'exécution des travaux dans des conditions particulières et notamment de fermeture nocturne de voies routières, les sociétés peuvent recourir à des heures de travail de nuit.

Le groupe veille à l'application rigoureuse de la réglementation en vigueur concernant le travail de nuit et à la protection de salariés qui œuvrent dans un tel contexte.

Sur le périmètre Signalisation France, la part du travail de nuit représente environ 1 % du total des heures travaillée par les salariés.

### 1.5 Absentéisme et motifs

Au niveau mondial, les jours d'absentéisme et leurs motifs sont comme suit pour l'exercice 2012/2013 :

	Nombre de jours d'absence par motif					
	France		Reste du monde		Total	
	Nombre	Taux (1)	Nombre	Taux (1)	Nombre	Taux (2)
Maladie	9 311	4.4 %	1 128	2.9 %	10 439	4.2 %
Accidents du travail	1 340	0.6 %	150	0.3 %	1 490	0.6 %
Autres	90	0.0 %	0	0.0 %	90	0.0 %
<b>Total jours d'absence</b>	<b>10 741</b>	<b>5.1 %</b>	<b>1 342</b>	<b>3.2%</b>	<b>12 019</b>	<b>4.8%</b>

(1) Taux d'absentéisme = nombre de jours ouvrés d'absence / nombre total de jours ouvrés du secteur x 100)

(2) Taux d'absentéisme = nombre de jours ouvrés d'absence / nombre total de jours ouvrés du groupe x 100)

### 1.6 Rémunérations et leur évolution

Le groupe s'est toujours efforcé de pratiquer une politique de rémunération globale, compétitive sur le marché et stimulante pour ses collaborateurs. Signaux Girod met l'accent sur une rémunération variable en fonction de la performance personnelle et/ou de l'entreprise, et permet à ses collaborateurs de partager les fruits de sa croissance à travers des systèmes d'intéressement, de participation et de primes.

Cette politique de rémunération vise à la fois à attirer compétences, talents et à être en ligne avec les objectifs du Groupe.

Les rémunérations sont de plus en plus valorisées en harmonie avec la mesure de la mise en œuvre de compétences, dans une dynamique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Des informations quantitatives sont disponibles dans l'annexe des comptes consolidés (III Note 19 Charges de personnel).

### 1.7 Hygiène, santé et sécurité

La sécurité au travail et la prévention en matière de maladies professionnelles sont des priorités pour le groupe Signaux Girod.

Une politique Qualité Sécurité et Environnement a donc été définie sur l'ensemble du groupe.

Toutes les sociétés du groupe forment et sensibilisent leurs collaborateurs à la sécurité au travail, au respect des obligations légales et réglementaires et aux conditions d'utilisation des équipements mis à leur disposition. Des actions sont menées dans le cadre du plan de formation, afin de maintenir ou de renforcer les connaissances de nos salariés sur les aspects sécurité.

Le site de production de Bellefontaine, le plus important du groupe, a obtenu, le 20 février 2012, la certification OHSAS 18001 (système de management de la santé et de la sécurité au travail). En outre, l'ensemble de son encadrement a bénéficié d'une formation de management comportemental à la sécurité. Véritable électrochoc, cette formation a été immédiatement suivie d'effets. Notre objectif est d'atteindre zéro accident ; l'ensemble du personnel de l'unité de production bénéficiera de la même formation.

Les filiales françaises sont accompagnées par trois animateurs QSE dans toutes leurs actions et démarches liées à l'hygiène, à la sécurité et l'environnement. Dans ces filiales, des audits de sécurité des chantiers ont été réalisés, des réunions ponctuelles d'échanges sécurité ont été planifiées, et les Documents Uniques de Sécurité (DUS) sont mis à jour régulièrement. Le paquetage vêtements (vêtements de travail et chaussures de sécurité) de l'ensemble du personnel est renouvelé à une fréquence prédéfinie permettant de maintenir le meilleur niveau de sécurité. Ce paquetage évolue régulièrement en fonction des nouveaux besoins.

De plus, il a été fait appel en externe à un conseiller à la sécurité pour la réalisation d'un rapport interne sur le transport de marchandises dangereuses (basé sur un échantillonnage de filiales pour la réalisation d'un audit et la formation du personnel).

Enfin, nous avons mis en place le Rapport d'Activité Mensuel, outil de reporting établi par les sociétés, qui permet notamment un meilleur suivi des accidents du travail. Ce travail est complété par une analyse locale de chaque accident et la mise en place d'actions correctives.

Au sein du Groupe, la société Eurosigns est également certifiée OHSAS 18001.

Au cours de l'exercice 2012/2013 :

- 67 accidents de travail ont été enregistrés pour l'ensemble du groupe ;
- Le taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt s'est élevé à 43 (nombre d'AT pour 1 000 000 d'heures de travail) ;
- Le taux de gravité des accidents de travail est de 0.79 (nombre de jours d'absence pour 1 000 heures de travail).

### 1.8 Formation et gestion des compétences

Le Groupe Signaux Girod a placé la formation et le développement des compétences de ses collaborateurs au centre de ses préoccupations et par conséquent a mis en place une politique RH groupe.

Dans un environnement économique en constante évolution, la gestion et le développement des compétences est une nécessité, et il est devenu indispensable de mesurer l'adaptation du personnel aux évolutions technologiques et/ou aux pratiques de nos organisations.

La formation professionnelle est un levier au service de l'adaptation des compétences et à l'enrichissement du personnel dont l'un des objectifs est de pouvoir exercer toutes ou partie des missions contenues au sein de plusieurs fonctions.

Au préalable, une cartographie et une description des fonctions ont été réalisées, avec identification des missions permettant de déduire les connaissances et compétences nécessaires pour exercer au mieux ces missions.

Ce travail stratégique est en cours sur le périmètre Signalisation France qui a été partagé en trois secteurs pour réaliser ce travail :

- L'UPCB, (Unité de Production Centralisée de Bellefontaine) ;
- Les filiales Signalisation France ;
- Le Siège qui regroupe les services transverses, supports de l'ensemble des entreprises précitées.

126 fonctions ont ainsi été cartographiées, 57 au sein de l'UPCB, 31 concernant les Filiales SIF et 38 sur le périmètre Siège. Pour assurer ce travail, nous nous entourons des responsables opérationnels et des collaborateurs terrain afin de traduire le plus fidèlement possible par écrit ce qui ressort du quotidien de chacun.

De ces fiches de fonction, découlent des fiches d'évaluation des compétences qui deviennent nominatives et qui représentent un outil de management, dispositif comportant d'une part un volet collectif visant à définir les règles et moyens facilitant l'ajustement des ressources aux besoins et, d'autre part, un volet individuel consistant à accompagner chaque salarié dans l'appropriation et le suivi de son parcours professionnel.

Globalement, ces outils représentent les bases :

- d'une meilleure gestion et maîtrise des compétences adaptée aux effets des évolutions technologiques et économiques et sur laquelle nous pouvons nous baser pour définir le niveau de rémunération avec la meilleure objectivité,
- d'une meilleure gestion des carrières,
- d'une meilleure programmation des actions de formation professionnelle, conséquence de ces mesures, et dont le financement représente une part prépondérante dans le budget de chacune des organisations. Pour mémoire, l'investissement relatif à la formation professionnelle a représenté plus de 250 000 euros sur les années civiles 2012 et 2013.

Cette nécessité de formation permet à chacun des collaborateurs de :

- Maintenir son activité professionnelle en sécurisant son parcours dans l'entreprise,
- Enrichir ses compétences,
- Diversifier son activité par la maîtrise d'autres fonctions dans l'entreprise,
- Évoluer en interne en présentant sa candidature à des offres,
- **Prétendre à une reconnaissance et à une valorisation.**

Sur le périmètre Signalisation France, les formations réalisées représentent :

- un total de 5 475 heures ;
- soit 7.7 heures par salarié.

### 1.9 Dialogue social

Les sociétés du groupe veillent à appliquer les lois et règlements liés au dialogue social et faciliter l'investissement des collaborateurs dans les décisions stratégiques.

Des IRP (institution représentatives du personnel) sont mises en place dans les différentes entités dans le respect de la réglementation.

Cette forme de représentation est liée aux effectifs des différentes entités juridiques au sein desquelles l'ensemble des sujets relatifs à l'économie, à la stratégie ou encore aux organisations est évoqué.

Au cours de l'exercice 2012/2013, aucun accord collectif n'a été signé.

### 1.10 Egalité de traitement

L'ensemble des grands sujets relatifs aux aspects réglementaires est scrupuleusement approprié et appliqué, comme :

- L'égalité hommes & femmes qui, au sein de la société Signaux Girod, fait l'objet d'un rapport annuel permettant de suivre les situations d'emploi comparées et de tendre vers la réduction des écarts constatés ;
- La pénibilité ayant fait l'objet de la création d'un observatoire sur le périmètre Signalisation France ;
- Et plus récemment le contrat génération qui a été reconnu conforme par la DIRECCTE.

Par ailleurs, l'un des objectifs des sociétés du groupe est de continuer à œuvrer pour :

- Intégrer des personnes rencontrant des difficultés d'insertion ;
- Maintenir et développer des conditions de travail favorables aux personnes en difficulté d'insertion ;
- Répondre aux obligations d'emploi dans ce domaine.

Pour cela et localement, les moyens mis en œuvre sont les suivants :

- Collaboration avec les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) locaux.
- Implication des différents interlocuteurs (CAP EMPLOI, AGEFIPH, etc.) dans nos besoins en recrutement afin de tenir compte du public en situation de handicap.

Ces engagements se sont traduits par la signature du Pacte Territorial en faveur de l'emploi des personnes handicapées en date du 2 juin 2010 dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PDITH) du Jura.

A l'heure actuelle, des collaborations existent entre l'entreprise SIGNAUX GIROD et des partenaires employant des travailleurs en situation de handicap. Nos engagements actuels portent également sur une collaboration avec les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) locaux afin de développer nos collaborations.

Les efforts réalisés pour l'emploi des personnes en difficultés d'insertion se traduisent également par l'évolution de notre contribution annuelle pour l'emploi des travailleurs handicapés. Alors qu'en 2008 elle s'élevait à 25 K€, cette contribution a été progressivement diminuée pour atteindre 0 € au titre des années 2012 et 2013.

## 2. – Informations environnementales

### 2.1 Politique générale du groupe en faveur de l'environnement

Le Groupe Signaux Girod a engagé une démarche de protection de l'environnement dont l'objectif est de rechercher constamment des axes d'amélioration afin de diminuer l'impact lié aux activités de notre entreprise. Par exemple, sur le site de Bellefontaine, un comité de pilotage veille à l'amélioration continue par le suivi des indicateurs qualité et la mise en place d'actions d'amélioration. Nos actions environnementales vont donc au-delà du simple respect de la réglementation.

Nous avons sensibilisé l'ensemble du personnel y compris le personnel intérimaire aux impacts environnementaux liés à nos activités et nous l'avons formé aux comportements à adopter pour éviter toute pollution. Des indicateurs de suivi, complétés ou non d'objectifs, permettent d'évaluer les actions mises en place. De plus, le personnel itinérant est sensibilisé à l'éco-conduite afin de réduire la consommation moyenne des véhicules mis à disposition.

Afin de matérialiser cet engagement en faveur de l'environnement, le Groupe a fait certifier plusieurs de ses sites :

- Le site de Bellefontaine est certifié ISO 14001, version 2004, depuis le 13 octobre 2006. Notre certification a été renouvelée le 31 mai 2012.
- Les sociétés Concept Urbain, Eurosigns et Girod Semnalizare Rutiera partagent cette démarche et sont certifiées ISO 14001.

Des investissements liés à la protection de l'environnement et à la sécurité sont régulièrement réalisés par la société.

L'unité de production de Bellefontaine, principal site de production du Groupe, fait l'objet de contrôles réguliers de la part de l'APAVE, sur les niveaux des nuisances sonores. Ces contrôles montrent des niveaux sonores inférieurs aux limites réglementaires.

Les activités de chantier réalisées de nuit, correspondent pour l'essentiel à du balisage sur route ou autoroute ne générant pas ou peu de nuisance sonore, ni de pollution lumineuse.

Le Groupe Signaux Girod a une emprise sur les sols réduite, du fait de son activité. En effet, le Groupe n'a aucune activité d'extraction et n'est pas à l'origine de l'artificialisation des sols.

Le Groupe n'est pas soumis aux conséquences du changement climatique. Il n'a donc pas engagé d'actions particulières pour s'y adapter.

Au cours de l'exercice 2012/2013, le Groupe n'a eu à constater aucune provision et garantie pour risques liés à l'environnement.

### 2.2 Prévention de la pollution et des rejets dans l'air, dans l'eau et le sol

Le Groupe Signaux Girod, par ses activités, peut être source de plusieurs types de pollutions :

- Dans l'air, notamment à travers ses activités de marquage au sol et de laquage, à l'origine de rejets de COV (Composés Organiques Volatil).
- Dans l'eau, dans ses unités de production, avec l'utilisation de solvants et de produits dangereux.

Pour le site de Bellefontaine, principal site de production en France, les rejets de COV ont été évalués à 28 tonnes pour cet exercice.

Afin de prévenir la pollution issue de ses activités, le Groupe Signaux Girod a engagé plusieurs actions, sur le périmètre de ses filiales françaises, hors spécialisées.

- Des audits de contrôle périodiques des sites soumis à ICPE pour la rubrique 2940 (Déclaration – contrôle) sont réalisés, pour les activités laquage des produits de signalisation verticale.
- Le choix des produits de marquage au sol permet de limiter la pollution de l'air. Parmi les critères de sélection, figurent les suivants :
  - o Produits à haut % d'extraits secs. Les peintures ont un extrait sec minimal de 75 % et les enduits à froid et à chaud sont à 100 % d'extrait sec ;
  - o Peintures à l'eau et des enduits à chaud éligibles au label NF-Environnement ;
  - o Peintures solvantées sans solvant nocif ;
  - o Des produits colorés exempts de pigments à base de plomb.

Sur le site de Bellefontaine, principale unité de production du Groupe, nos points de rejets sont équipés de filtres adaptés et des contrôles sont réalisés tous les ans par un organisme extérieur (Apave) afin de s'assurer de la conformité de nos rejets. En ce qui concerne les COV, nous recherchons en permanence des produits de substitution contenant moins de COV afin d'en réduire le quantité rejetée. Dans ce cadre, nous avons remplacé l'ensemble de nos laques polyuréthanes avec COV par des laques polyuréthanes à base aqueuses. Nous remplaçons peu à peu nos process de sérigraphie au profit de process d'impression numérique beaucoup moins polluants. Enfin nous sommes actuellement en recherche de produits de substitution pour le nettoyage de nos écrans et d'une méthode optimisée de nettoyage de notre matériel de laquage afin de réduire les quantités de solvants de nettoyage utilisées.

Pour ce qui concerne les rejets aqueux, une station d'épuration traite l'ensemble de nos effluents sur le site de Bellefontaine. Des analyses à fréquences variables permettent de s'assurer de son bon fonctionnement et de la qualité des eaux rejetées, sous contrôle de la DREAL et de l'Agence de l'eau. Les rejets dans l'air sont également analysés par des organismes indépendants afin de connaître les concentrations en polluants

et de mettre en place, le cas échéant, des actions préventives ou correctives. Des contrôles annuels sont effectués à la sortie de nos cheminées et sur différents postes de travail.

Sur le site de Bellefontaine, tous les déchets dangereux sous forme liquide sont sur rétention afin d'empêcher tout risque de pollution des sols par déversement accidentel.

### 2.3 Actions mise en place pour le retraitement et la valorisation des déchets

Les activités du Groupe Signaux Girod sont à l'origine de trois types de déchets :

- Des déchets dangereux, notamment des emballages vides souillés, des déchets de peinture, des diluants usagés, des déchets industriels spéciaux, tels que DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques)...
- Des déchets banals, tels que déchets industriels banals en mélange (DIB), plastique, carton, ou encore en bois ;
- Des déchets inertes, notamment des gravats ;

Pour l'exercice 2012/2013, les tonnages de déchets produits par les sociétés du secteur Signalisation France, ont été estimés à partir des coûts de traitement des déchets issus d'une étude réalisée en 2009/2010 sur les principaux types de déchets produits par le Groupe.

Types de déchets	Quantités produites Signalisation France
Déchets dangereux	327 tonnes
Déchets banals	577 tonnes
Déchets inertes	631 tonnes
<b>Total</b>	<b>1 535 tonnes</b>

Pour la gestion des déchets, un contrat groupe a été signé (tri, collecte et suivi) nécessitant localement une revalorisation des coûts et une harmonisation du type de stockage.

Pour les déchets dangereux, un contrat groupe rassemble la majorité des filiales françaises, hors sociétés spécialisées intégrées proportionnellement, ce qui permet d'assurer une meilleure maîtrise de la gestion de nos déchets dangereux. Tous les déchets dangereux ont été identifiés et un tri est défini afin d'assurer la bonne filière d'élimination ou de recyclage de chaque déchet. Concernant les DEEE, une gestion particulière a été mise en place pour l'ensemble de ces filiales françaises : les déchets sont centralisés et gérés directement par le site de Bellefontaine.

Des initiatives locales sont mises en place par diverses filiales, afin d'assurer un meilleur tri et une meilleure valorisation des déchets.

Deux actions d'éco-conception ont été mises en place pour les produits de marquage routier, pour réduire le volume des déchets produits :

- Les résines thermoplastiques sont conditionnées dans des sacs thermofusibles. Ainsi, les sacs sont directement placés dans le fondoir et se mélangent à la résine. Le sac thermofusible ne laisse aucun déchet.
- Le tonnage de déchets dangereux est réduit par l'usage de sachets plastiques (le pot propre peut alors être valorisé chez un ferrailleur), et de pots plastiques plus léger pour le Styrax (enduit à froid produit Signaux Girod).

Sur le site de Bellefontaine, nous avons mis en place un grand nombre de bacs de collecte afin d'optimiser le tri de nos déchets. Cela nous a notamment permis d'augmenter la part de déchets valorisés. En ce qui concerne les DIB, nous disposons d'une filière locale pour leur recyclage et leur élimination. Nous avons également mis en place un échange permanent avec nos fournisseurs de matières premières afin d'optimiser les conditionnements et gammes d'emballage dans le but de réduire autant que possible le volume de déchets. En ce qui concerne les déchets industriels dangereux, nous collaborons avec un unique prestataire. Il nous fournit des conditionnements adaptés et conformes en fonction des déchets concernés. Enfin, un effort particulier a été réalisé sur la consommation d'emballages dans les filiales françaises. Dans le cadre des livraisons depuis le site de fabrication de Bellefontaine vers les autres filiales, un système de

consignation des caisses palette plastique de l'UPCB vers les filiales est mise en place, ce qui permet de réduire l'usage d'emballages supplémentaires et donc de réduire la quantité de déchets produits en filiale.

### 2.4 Consommations énergétiques et mesures en faveur d'une meilleure efficacité énergétique

Le Groupe Signaux Girod a trois principaux postes de consommation d'énergie :

- Dans les bureaux
- Dans les unités de production pour les activités de production de signalisation verticale
- Pour les véhicules, notamment dans le cadre des activités de marquage au sol.

Sur l'exercice 2012/2013, ses consommations énergétiques, converties en KWH, sont les suivantes pour l'ensemble du groupe :

	<b>Electricité (kwh)</b>	<b>Gaz (kwh)</b>	<b>Fuel (kwh)</b>
Signaux Girod SA	3 120 859	5 672 871	
Filiales Signalisation France	1 679 789	1 777 287	99 887
Sociétés spécialisées	2 484 259	2 035 353	117 769
Reste du monde	544 072	868 024	1 071 751
<b>Total</b>	<b>7 828 979</b>	<b>10 353 534</b>	<b>1 289 407</b>

Des actions ponctuelles sont mises en place dans diverses filiales françaises afin de réduire la consommation énergétique, notamment dans les bureaux. Sur le site de Bellefontaine, lors du renouvellement de notre parc machine, ou pour la mise en place de tout nouveau process, le type d'énergie et la consommation des équipements proposés fait partie des critères de choix. Enfin, de manière plus générale, nous travaillons sur l'optimisation des coûts énergétiques avant le lancement de la fabrication de toute nouvelle gamme de produits.

Au niveau du secteur Signalisation France, un contrat a été conclu avec un distributeur de carburant qui nous assure le suivi des consommations des véhicules utilisées par les sociétés de ce secteur d'activité. Au cours de l'exercice 2012/2013, les achats de carburant réalisés auprès de ce distributeur ont représenté 96 % des achats totaux de carburants des sociétés de la Signalisation France.

Pour l'exercice 2012/2013, les achats de carburants réalisés dans le cadre de ce contrat se répartissent de la façon suivante :

<b>Types de carburant</b>	<b>Quantités achetées en litres</b>
Diesel	1 405 708
Essence	17 177

Indépendamment des contrôles effectués, le personnel itinérant est sensibilisé à l'éco-conduite afin de réduire la consommation moyenne des véhicules mis à disposition.

Pour l'exercice 2012/2013, les émissions de CO2 liées aux achats de carburants réalisés dans le cadre de ce contrat se répartissent de la façon suivante :

<b>Types de carburant</b>	<b>Emissions de CO2</b>
Diesel	3 795 tonnes
Essence	41 tonnes

### 2.5 Actions mise en place pour l'utilisation raisonnée des matières premières

Consommations d'eau :

Les consommations d'eau du Groupe Signaux Girod sont, pour le périmètre Signalisation France, essentiellement liées aux besoins sanitaires. Il n'y a pas d'utilisation d'eau dans les processus de fabrication

et de travaux sur chantier. Sur le site de Bellefontaine, nos consommations d'eau sont suivies quotidiennement pour nos traitements de surface qui sont nos principaux postes de consommation. Les autres process utilisant des volumes importants d'eau sont suivis d'une manière hebdomadaire. Toutes ces données sont suivies mensuellement en CPES (Comité de Pilotage Environnement et Sécurité). Des actions ont déjà été entreprises pour réduire au maximum nos consommations d'eau.

Sur l'exercice 2012/2013, les consommations d'eau sont les suivantes :

	<b>En m3</b>
Signaux Girod SA	1 711
Filiales Signalisation France	3 312
Sociétés spécialisées	3 922
Reste du monde	4 619
<b>Total</b>	<b>13 564</b>

Autres matières premières :

De manière générale, avant le lancement de la fabrication de nos nouvelles gammes de produits, nous travaillons sur l'optimisation de la matière et la réduction des coûts énergétiques.

### 2.6 Impacts des activités sur la biodiversité

Les filiales françaises sont implantées en zone industrielle ou parc d'activités. Elles ne sont pas implantées en zones naturelles protégées (NATURA 2000).

Dans le cadre des activités de ces filiales, aucun rejet ou lavage n'est réalisé sur chantier. En cas de déversement accidentel de produit (peinture, résine, diluant...), l'entreprise met à disposition du personnel des moyens d'action pour contenir et absorber la fuite par des kits absorbants sur chantier et des bacs d'absorbants en atelier. Des consignes d'intervention d'urgence sont organisées en filiales et sur chantier.

Sur le site de Bellefontaine, des contrôles sont réalisés régulièrement afin de s'assurer que l'activité n'a aucun effet néfaste sur la biodiversité :

- Nos points de rejet atmosphériques sont contrôlés par un organisme externe et aucune non-conformité n'est décelée.
- Nos rejets aqueux sont contrôlés quotidiennement, et nos rejets sont arrêtés en cas de dépassement de seuils. Des analyses mensuelles réalisées par un laboratoire externe complètent ces contrôles quotidiens.
- Enfin, les risques de pollution du sol sont fortement réduits du fait de l'utilisation systématique de bacs de rétention pour nos produits liquides dangereux.

Au vu de ces éléments et des connaissances actuelles, nous jugeons que notre impact sur la biodiversité est limité.

## 3. – Informations sociétales

### 3.1 Principales parties prenantes

Les principaux clients du Groupe sont l'Etat et les collectivités publiques en charge de l'aménagement des routes et des villes.

Nos fournisseurs les plus importants sont des producteurs d'aluminium et de films réfléchissants destinés à la production de panneaux de signalisation.

Nos principaux prestataires de services sont des sous-traitants pour les travaux et des sociétés d'intérim.

### 3.2 Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

Le Groupe contribue aux emplois directs et indirects dans les régions françaises et dans les pays où il est implanté. Il participe au développement de ces régions et est intégré dans ces territoires.



### 3.3 Sous-traitance et fournisseurs

Le Groupe a recours, de manière marginale, à la sous-traitance et à la main d'œuvre extérieure dans son activité de production. En revanche, dans son activité de pose et montage des produits sur le terrain, il fait appel à des sous-traitants à certains moments de l'année pour faire face à des surplus d'activités. Ces travaux de prestations s'effectuent dans un cadre juridique réglementé et selon les normes en vigueur.

### 3.4 Loyauté des pratiques

Notre société met un point d'honneur à exercer son activité en toute intégrité. A ce titre, les pratiques de corruption, tout comme l'ensemble des pratiques illicites, sont considérées comme contraires aux valeurs du groupe Signaux Girod.

Nos personnels sont sensibilisés au respect de la réglementation régissant les relations commerciales.

Au cours de l'exercice 2012/2013, une formation spécifique a été dispensée par un grand cabinet d'avocat international concernant la corruption dans les affaires internationales.

Au niveau de la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs, le Groupe respecte les normes fixées pour les produits qu'elle fabrique et, ou, commercialise.

Le souci constant de la sécurité des utilisateurs des produits et des services fournis par le Groupe, se traduit par la recherche constante d'améliorations techniques des produits, des méthodes, et des organisations.

### 3.5 Partenariat et mécénat

Au cours de l'exercice, le Groupe n'a pas engagé de partenariat ou d'actions de mécénat particulières.

## 4. – Note méthodologique

Cette note méthodologique explique les processus de remontée des informations publiées dans le présent rapport de gestion et précise les périmètres de reporting considérés ainsi que les méthodes de calcul utilisées pour les données quantitatives.

Le reporting des informations sociales, environnementales et sociétales est réalisé pour la première fois au cours de l'exercice 2012-2013, afin de répondre aux exigences de l'article 225 de la loi Grenelle II. Pour cette première année, il n'a pas été possible de mobiliser les ressources nécessaires pour assurer la mise en place d'un processus de reporting robuste et la traçabilité de toutes les données. La multitude d'entités juridiques a également rendu complexe la collecte de données (notamment l'exhaustivité et la justification des données).

### 4.1 Périmètre

Le périmètre de consolidation est constitué des filiales du Groupe consolidées par intégration globale et des filiales consolidées par intégration proportionnelle. Les données sociales et environnementales ont été consolidées à 100% pour l'ensemble des filiales, quelle que soit leur intégration au capital.

Plusieurs périmètres sont à distinguer :

- La SA Signaux Girod et le site de Bellefontaine (23% des effectifs) ;
- Le périmètre Signalisation France comprenant l'ensemble des filiales françaises, incluant Signaux Girod, et à l'exclusion des Filiales Spécialisées (69% des effectifs) ;
- Le périmètre des Spécialisées (15,6% des effectifs totaux) ; et
- Le périmètre des filiales étrangères (15,4% des effectifs totaux).

Cependant, certains indicateurs n'ont pu faire l'objet, pour ce premier exercice, d'un reporting sur le périmètre complet de reporting, notamment les indicateurs suivants :

- Heures de formation reportées sur le périmètre Signalisation France
- Rejets de COV reportés pour le site de Bellefontaine
- Déchets reportés pour le périmètre Signalisation France

### 4.2 Collecte des données et précisions méthodologique

#### 4.2.1 Indicateurs sociétaux

Les effectifs au 30 septembre 2013 et leur ventilation par genre et par zone géographique se fondent, sur le périmètre total, sur les fichiers de suivi de la direction des Ressources Humaines.

Les mouvements de personnel reportés sont issus de deux sources distinctes :

- Les embauches et licenciements du périmètre Signalisation France (69% du périmètre total) sont issus du suivi réalisé par la direction des Ressources Humaines du Groupe
- Les embauches et licenciements des filiales Spécialisées et étrangères (soit 31% du périmètre) se fondent sur les déclarations des services comptabilité de ces différentes filiales.

Les heures d'absence pour le calcul de l'absentéisme sont issues du suivi réalisé par la direction des Ressources Humaines, sur l'ensemble du périmètre consolidé.

Les accidents du travail sont issus des déclarations des services comptabilité de chaque filiale.

Les heures de formations ne sont reportées que sur le périmètre Signalisation France (69% des effectifs totaux) et sont issues des fichiers de suivi des compétences réalisés par la direction des Ressources Humaines.

#### 4.2.2 Indicateurs environnementaux

Les rejets de COV n'ont pas encore été calculés pour l'exercice 2012-2013 à la date de publication du rapport de gestion. La donnée publiée ne concerne que le site de Bellefontaine, principale usine du Groupe. Le calcul des données est une extrapolation du calcul effectué sur l'exercice 2011-2012, issu du Plan de Gestion des Solvants, proportionnelle à la hausse de l'activité entre les deux exercices.

Les tonnages de déchets, reportés sur le périmètre Signalisation France, sont calculés à partir des éléments suivants :

- Le coût total de traitement des déchets, réparti par type de déchets (dangereux, banals, inertes). Ce coût est issu des données comptables
- L'estimation du coût de traitement d'une tonne de déchets, pour chaque type de déchet identifié, à partir d'une étude réalisée en 2009-2010 par le Groupe sur le périmètre Signalisation France et fondée sur les informations fournies par les prestataires.

Les consommations d'énergie et d'eau sont issues des déclarations des services comptabilité de chacune des filiales, sur l'ensemble du périmètre de consolidation.

Les consommations de carburants et les émissions de CO2 qui y sont liées sont issues, pour le périmètre Signalisation France, d'informations directement communiquées par le fournisseur.

## IV. - Analyse des risques

### 1. - Risques de marché

#### 1.1 Risque de change :

La quasi totalité du chiffre d'affaires social est réalisé en euro, ce qui induit une absence de risque de change. Une part du chiffre d'affaires consolidé est réalisée par nos filiales étrangères en devises. La parité de ces devises a peu évolué au cours de l'exercice.

#### 1.2 Risque de taux :

Les emprunts à long et moyen terme auprès des établissements de crédit, de la SA Signaux Girod, représentent 11 131 K€ au 30/09/13, et sont répartis de la façon suivante :

	Total	Echéance à moins d'un an	Echéance de un à cinq ans	Echéance à plus de cinq ans
Taux fixe	1 280	161	693	426
Taux variable	7 522	1 286	5 386	850
Taux variables avec garantie de taux	2 329	576	1 523	230
<b>Total des emprunts</b>	<b>11 131</b>	<b>2 203</b>	<b>7 602</b>	<b>1 506</b>

Au cours de l'exercice, la charge d'intérêt s'est élevée à 175 K€.

### 2. - Risque industriel

#### 2.1 Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité

Sur l'ensemble des sociétés françaises, un planning de suivi de maintenance, préventive et curative, a été mis en place. Les contrôles et les vérifications périodiques réglementaires des sociétés sont assurés par des organismes agréés. Cela concerne, les appareils de levage et la manutention des machines, les installations électriques, les équipements sous pression et les mesures d'ambiance dans les locaux. D'autres entreprises, avec lesquelles ont été signés des contrats de maintenance, interviennent pour le contrôle et l'entretien des portes automatiques, des ascenseurs, des cuves, bassins et réservoirs, des disconnecteurs, du groupe froids, des chaudières, des engins de manutention et levage, des extincteurs, des sprinklers et RIA (robinets d'incendie armés), des commandes de désenfumage, des blocs d'éclairage et de secours, des matériels spécifiques.

Après chaque visite, un rapport est établi par l'organisme ou la société qui effectue le contrôle. Toutes les actions correctives sont traitées, en interne ou en externe, dans les délais préconisés.

#### 2.2 Assurance et couverture de risque

La politique du groupe est de souscrire auprès d'assureurs notoirement solvables des polices d'assurances couvrant les risques identifiés pour des montants adaptés aux risques encourus.

- Responsabilité civile d'exploitation pour les dommages corporels, matériels et immatériels, à concurrence de 10 M€, dont :

- 5 M€ pour les dommages matériels et immatériels;
- 0.5 M€ pour les dommages matériels et immatériels résultant de dommages non garantis;
- 2 M€ pour les accidents du travail et maladies professionnelles;

- Responsabilité civile après livraison à concurrence de 5 M€ pour les dommages corporels, matériels et 1 M€ pour les dommages immatériels.

- Responsabilité civile des dirigeants : couverture à concurrence de 3 M€.

- Multirisque industriel qui couvre les bâtiments, le matériel et les marchandises du groupe Girod ainsi que la perte d'exploitation :

- Bâtiments à concurrence de la valeur de reconstruction à neuf ;
- Matériel à concurrence de la valeur de remplacement à neuf ;

- Marchandises à concurrence de la valeur de remplacement.

Ces trois postes sont garantis à hauteur de 117.8 M€.

- Perte d'exploitation à concurrence de la marge brute consolidée du groupe.

Les capitaux assurés évoluent régulièrement en fonction des investissements du groupe et des indices en vigueur.

### **V. - Délégations en cours de validité octroyées au conseil d'administration par l'assemblée générale :**

#### Assemblée générale ordinaire :

- Date de l'assemblée générale ordinaire ayant octroyé l'autorisation : 29 mars 2013

- Contenu de l'autorisation : Autorisation à donner au conseil d'administration de faire racheter par la Société ses propres actions conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce.

- Date limite de validité : Jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle.

- Utilisation effective au 30 septembre 2013 :

- Rachat d'actions pour annulation : 12 006

- Contrat de liquidité : 1 410

#### Assemblée générale extraordinaire :

- Date de l'assemblée générale extraordinaire ayant octroyé l'autorisation : 29 mars 2013

- Contenu de l'autorisation : Délégation donnée au conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de Commerce.

- Date limite de validité : Jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle.

- Utilisation effective : Néant

### VI. - Analyse objective et exhaustive sur l'évolution des affaires et des résultats :

Le résultat net part du Groupe s'établit à 2.5 M€.

En millions d'Euros	2012/2013	2011/2012	Variations
Chiffre d'affaires	127.6	132.3	- 3.5 %
Résultat opérationnel courant	4.7	7.4	- 36 %
Résultat opérationnel	4.5	5.9	- 23 %
Résultat net part du groupe	2.5	3.9	- 36 %

Le résultat opérationnel courant se dégrade, en particulier sur le pôle Signalisation France.

Signalisation France : (CA : 86.8 M€ - ROC : 0.8 M€)

La société résistait mieux que le secteur aux baisses de volumes, limite le recul de son activité à -3.3%.

Des tensions sur les prix de vente et des dysfonctionnements opérationnels temporaires accentués par une météo défavorable ont pesé sur le résultat courant.

Sociétés spécialisées : (CA 24.5 M€ - ROC : 2.8 M€)

Le chiffre d'affaires progresse encore sur cet exercice (+ 6.5 %). Le résultat se maintient à un niveau élevé.

Activités internationales : (CA : 16.3 M€ - ROC : 1.1 M€)

Suite à un recul marqué de l'activité en Belgique, le chiffre d'affaires baisse de 17%. Le ROC évolue dans les mêmes proportions.

La capacité d'endettement reste élevée grâce à un ratio d'endettement net sur fonds propres de 25.9%.

Dans un environnement restant incertain, le Groupe a pour objectif de maintenir ses parts de marché et renforcer sa rentabilité.

### VII. Gouvernement d'entreprise

#### 1.- Organes d'administration, de direction et de contrôle

##### CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2012 a nommé, à compter de cette date, en qualité de membre du conseil d'administration, pour une durée de six années, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017 :

**Monsieur Claude GIROD**

**Madame Jacqueline GIROD**

**Madame Valérie CONCLOIS**

**Madame Frédérique GENCY**

**Monsieur Jacques MORLOT**

L'assemblée générale mixte du 29 mars 2013 a nommé, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2019 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 :

**Monsieur Eric PICHET**

En date du 30 mars 2012, le Conseil d'administration a nommé :

- **Monsieur Claude GIROD** en qualité de Président Directeur Général ;
- **Madame Jacqueline GIROD** en qualité de Directrice Générale Déléguée.

##### Fonctionnement du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige sur convocation de son président. Toutefois, des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'administration, peuvent, en indiquant précisément l'ordre du jour de la réunion, convoquer le Conseil si celui-ci ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

La réunion a lieu au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

La convocation qui mentionne l'ordre du jour, doit intervenir au moins 5 jours ouvrables à l'avance par lettre, télécopie ou courriel avec accusé de réception. La convocation peut être verbale et sans délai si tous les administrateurs y consentent.

Le Conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents (ou réputés tels en cas de recours à des moyens de télécommunication).

Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des membres présents (ou réputés tels en cas de recours à des moyens de télécommunication).

La voix du Président est prépondérante.

##### RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

###### Commissaires aux comptes titulaires

PLURIS AUDIT SARL  
7, rue des Perrières, 39000 Lons Le Saunier

ERNST & YOUNG et AUTRES SAS  
Tour Oxygène  
10/12 Bd Marius Vivier Merle  
69393 LYON cedex 03

###### Commissaires aux comptes suppléants

M. Guy MENUILLARD  
7, rue des Perrières, 39000 Lons Le Saunier

AUDITEX SAS  
11, allée de L'Arche  
92037 PARIS La Défense Cedex

## 2.- Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires HT versés au cours de l'exercice (en K€)

	ERNST & YOUNG				PLURIS AUDIT			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	30/09/13	30/09/12	30/09/13	30/09/11	30/09/13	30/09/12	30/09/13	30/09/12
<b>Audit</b>								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	99.1	90.1	83.8	88.2	29.3	28.6	29.7	22.4
Filiales intégrées globalement	19.1	12.1	16.2	11.8	69.4	66.8	70.3	52.4
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	118.2	102.2	100.0	100.0	98.7	95.4	100.0	74.8
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								25.2
Autres								
<b>Sous-total</b>								25.2
<b>Total</b>	118.2	102.2	100.0	100.0	98.7	95.4	100.0	100.0

## 3.- Renseignements concernant le capital social

Evolution du capital social

	30/09/11	30/09/12	30/09/13
Capital social	14 807 806	14 807 806	14 807 806
Nombre d'actions	1 139 062	1 139 062	1 139 062

Répartition du capital au 30 septembre 2013

	Actions		Droits de vote	
	nombre	%	nombre	%
Société Familiale de Gestion Girod	717 213	62.97	1 434 426	76.23
Famille Girod nominatifs	38 275	3.36	76 550	4.07
Autres nominatifs	1 423	0.12	1 884	0.10
Actions propres	13 416	1.18	0	0.00
Flottant	368 735	32.37	368 735	19.60
<b>Total</b>	<b>1 139 062</b>	<b>100.00</b>	<b>1 881 595</b>	<b>100.00</b>

Actionnaires ayant fait une déclaration de franchissement de seuil :

- Société Bestinver Gestion SGIIC SA (calle Juan de Mena, 8 – 28014, Madrid, Espagne) :

En février 2013, déclaration de franchissement en baisse du seuil de 1 % des droits de vote et détention de 15 468 actions représentant 1.36 % du capital et 0.82 % des droits de vote.

### Droit de vote double

L'article 31, alinéa 3, des statuts de la SA Signaux Girod précise :

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire.

Ce droit est également conféré dès leur émission :

- en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit ;
- en cas de fusion, aux actions nominatives attribuées à un actionnaire de la société absorbée en échange d'actions de cette société pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

### Droit de vote aux assemblées

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées ordinaires et au nu-proprétaire dans les assemblées extraordinaires ou spéciales (art. 31 al. 3 des statuts).

### Cours de l'action

	Cours moyens en €	Nombre moyen de transactions par séance
Janvier 2013	23.65	1 619
Février 2013	27.01	3 409
Mars 2013	28.87	547
Avril 2013	28.18	908
Mai 2013	29.69	1 165
Juin 2013	24.65	780
Juillet 2013	25.17	275
Août 2013	24.77	550
Septembre 2013	25.61	480
Octobre 2013	27.53	582
Novembre 2013	27.79	1 060
Décembre 2013	26.54	1 159
<b>Moyenne</b>	<b>26.62</b>	<b>1 044</b>



## 4.- Liste des mandats

### Conseil d'administration et Direction générale

#### Monsieur Claude GIROD

**Président Directeur Général, administrateur**

#### Sociétés Françaises du groupe :

Président & associé	SAS L'Action Girod
Président du Directoire	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod
Représentant SA Signaux Girod, personne morale Présidente	SAS Signaux Girod Filiales France SAS Sociétés Spécialisées Girod SAS International Girod
Gérant	SARL Signaux Girod Ouest
Gérant	SARL Signaux Girod Centre Loire
Gérant	SARL Signaux Girod Val de Saône
Gérant	SARL Signaux Girod Auvergne
Gérant	SARL Signaux Girod La Catalane
Gérant	SARL Signaux Girod Lorraine
Gérant	SARL Signaux Girod Est
Gérant	SARL Signaux Girod Bourgogne
Gérant	SARL Signaux Girod Nord Ouest
Gérant	SARL Signaux Girod Alsace
Gérant	SARL Signaux Girod Languedoc
Gérant	SARL Signaux Girod Chelle
Gérant	SARL Signaux Girod Grand Sud
Gérant	SARL Signaux Girod Tarn
Président	SAS Signaux Girod Nord de France
Président	SAS Signaux Girod Ile de France
Président	SAS Signaux Girod Rhône Alpes
Représentant SAS Signaux Girod Filiales France, personne morale associée Présidente	SAS Signaux Girod Services Routiers SAS Signaux Girod Méditerranée SAS Signaux Girod La Réunion
Représentant SAS Signaux Girod Filiales France, personne morale associée & Président	SAS Girod Ennis Manufacturing
Gérant	SARL L'Appentière Fleurie
Président	SAS Avance Technologique Choletaise – ATECH
Président	SAS Concept Urbain
Président	SAS SIP
Représentant SAS Girod Sociétés Spécialisées, personne morale associée	SARL AMOS
Représentant SA Signaux Girod, personne morale membre du CS	SA AIRESS (Jura Lunettes) ( <i>Société en liquidation judiciaire</i> )
Administrateur & actionnaire	SA Trafic Technologie Système
Gérant & associé	SARL Signalisation Flasherie Location
Gérant & associé	SCI du Lacgir

#### Sociétés internationales du groupe :

Administrateur	ACE Mobilier Urbain SA (Belgique)
Représentant permanent Girod International, personne morale administrateur	Senalès Girod S.L. (Espagne)
Représentant permanent Girod International, personne morale administrateur & président	Summum Signalisation Inc. (Canada)
Représentant permanent Girod International, personne morale associée	I.R.S. (Grande Bretagne)
Président du conseil d'administration	SIA « M-2 »
Gérant	Alfa Girod Kft. (Hongrie)
Président & administrateur	Société de Services en Signalisation - S.S.S. Inc (Canada) (procédure collective)
Membre du Directoire	Eurosigns Ltd (Grande-Bretagne)
Administrateur	Girod Semnalizare Rutiera SRL (Roumanie)

### Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Gérant SARL L'Immobilier Marceau  
Président et associé SAS L'Holding Girod

### **Madame Jacqueline GIROD**

#### ***Directrice générale déléguée, administrateur***

### Sociétés Françaises du groupe :

Directrice générale SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod  
Administrateur et actionnaire SA Trafic Technologie Système  
Directrice générale SAS Avance Technologique Choletaise – ATECH

### Société n'appartenant pas au groupe :

Co-gérante & associée SCI Girodyssée

### **Madame Valérie CONCLOIS**

#### ***Administrateur***

### Société Française du groupe :

Directrice générale SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod

### Société n'appartenant pas au groupe :

Co-gérante & associée SCI Girodyssée

### **Madame Frédérique GENCY**

#### ***Administrateur***

Administrateur & secrétaire SA FIGE (Suisse)  
Présidente & administrateur unique SA La Cassine (Suisse)

### **Monsieur Jacques MORLOT, administrateur**

#### ***Administrateur***

Pas d'autre mandat.

### **Monsieur Eric PICHET**

#### ***Administrateur indépendant***

### Sociétés françaises n'appartenant pas au groupe :

Administrateur GESTION 21 (SA non cotée)  
Président My-realestatenetwork SAS  
Président BanquiersPrivés et CGP SAS  
Membre Conseil de Surveillance  
TwentyFirst Capital SAS

### Sociétés internationales n'appartenant pas au groupe :

Chairman Diapason Rogers Commodity Index (Energy Segment) Fund  
Fonds de la société DIAPASON (coté)  
Chairman Diapason Rogers Commodity Index (Metals Segment) Fund  
Fonds de la société DIAPASON (coté)  
Chairman Diapason Rogers Commodity Index (Agriculture Segment) Fund  
Fonds de la société DIAPASON (coté)  
Chairman Diapason Rogers Commodity Index Fund  
Fonds de la société DIAPASON (coté)  
Chairman Diapason Commodities Index Fund  
Fonds de la société DIAPASON  
Chairman Diapason Commodities Agriculture Index Fund

Chairman	Fonds de la société <u>DIAPASON</u> Diapason Agriculture Non-GMO Index Fund
Chairman	Fonds de la société <u>DIAPASON</u> Diapason Commodities Index Enhanced Fund
Independent Director	Fonds de la société <u>DIAPASON</u> Praxient Panther Fund Limited
Independent Director	Fonds de la société <u>PRAXIENT</u> Praxient Panther Master Fund Limited
Independent Director	Fonds de la société <u>PRAXIENT</u> Diapason Curve Optimized Fund
Chairman	Fonds de la société <u>DIAPASON</u> Diapason Relative Value Petroleum Industry Master Fund Limited
Chairman	Fonds de la société <u>DIAPASON</u> Diapason Relative Value Petroleum Industry Fund Limited
	Fonds de la société <u>DIAPASON</u>

5.- Rémunérations des mandataires sociaux

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	2011/2012	2012/2013
<p><b>Claude GIROD :</b>  <i>Président du directoire jusqu'au 30 mars 2012 puis Président Directeur général</i>  Rémunérations dues au titre de l'exercice  Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice  Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice</p>	186 020	200 020
<p><b>Jacqueline GIROD :</b>  <i>Directrice générale, membre du directoire jusqu'au 30 mars 2012 puis Directrice générale déléguée</i>  Rémunérations dues au titre de l'exercice  Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice  Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice</p>	98 500	119 000
<p><b>Valérie CONCLOIS :</b>  <i>Membre du directoire jusqu'au 30 mars 2012 puis Administrateur</i>  Rémunérations dues au titre de l'exercice  Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice  Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice</p>	44 405	43 574
<p><b>Véronique GIROD :</b>  <i>Membre du directoire jusqu'au 30 mars 2012</i>  Rémunérations dues au titre de l'exercice  Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice  Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice</p>	29 705	
<p><b>Frédérique GENCY :</b>  <i>Membre du directoire jusqu'au 30 mars 2012 puis Administrateur</i>  Rémunérations dues au titre de l'exercice  Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice  Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice</p>		15 100
<p><b>Jacques MORLOT :</b>  <i>Administrateur depuis le 30 mars 2012</i>  Rémunérations dues au titre de l'exercice  Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice  Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice</p>		10 850
<p><b>Eric Pichet :</b>  <i>Administrateur depuis le 30 mars 2012</i>  Rémunérations dues au titre de l'exercice  Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice  Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice</p>		10 027
<b>TOTAL</b>	<b>358 630</b>	<b>398 571</b>

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
	Exercice 2011/2012		Exercice 2012/2013	
	dus	versés	dus	versés
<b>Claude GIROD : Directeur général jusqu'au 31 mars 2011, puis Président du directoire jusqu'au 30 mars 2012, puis Président Directeur Général</b>				
Rémunération fixe	152 799	152 799	152 799	152 799
Rémunération variable (1)	26 000	26 000	40 000	40 000
Rémunération exceptionnelle				
Jeton de présence				
Avantages en nature	7 221	7 221	7 221	7 221
<b>Total</b>	<b>186 020</b>	<b>186 020</b>	<b>200 020</b>	<b>200 020</b>
<b>Jacqueline GIROD : Directrice générale, membre du directoire jusqu'au 30 mars 2012 puis Directrice générale déléguée</b>				
Rémunération fixe	85 500	85 500	99 000	99 000
Rémunération variable (1)	13 000	13 000	20 000	20 000
Rémunération exceptionnelle				
Jeton de présence				
Avantages en nature				
<b>Total</b>	<b>98 500</b>	<b>98 500</b>	<b>119 000</b>	<b>119 000</b>
<b>Valérie CONCLOIS : Membre du directoire jusqu'au 31/03/2012 puis administrateur</b>				
Rémunération fixe	37 405	37 405	43 574	43 574
Rémunération variable	7 000	7 000		
Rémunération exceptionnelle				
Jeton de présence				
Avantages en nature				
<b>Total</b>	<b>44 405</b>	<b>44 405</b>	<b>43 574</b>	<b>43 574</b>
<b>Frédérique GENCY : Administrateur</b>				
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jeton de présence			15 100	15 100
Avantages en nature				
<b>Total</b>			<b>15 100</b>	<b>15 100</b>
<b>Jacques MORLOT: Administrateur</b>				
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jeton de présence			10 850	10 850
Avantages en nature				
<b>Total</b>			<b>10 850</b>	<b>10 850</b>
<b>Eric PICHET : Administrateur et Président du comité d'audit</b>				
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jeton de présence			10 027	10 027
Avantages en nature				
<b>Total</b>			<b>10 027</b>	<b>10 027</b>

(1) Le conseil de surveillance de la Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod (SFGPG), la société mère de la société SA Signaux Girod, a fixé le 19 décembre 2011 le montant de la rémunération variable versée au titre de l'exercice 2012, et le 19 décembre 2012 le montant de la rémunération variable versée au titre de l'exercice 2013.

### Options de souscriptions ou d'achat d'actions et attribution d'actions de performance :

La société n'a jamais attribué d'option d'achat ou de souscription d'actions ni d'actions de performance.

Informations sur les rémunérations versées aux mandataires sociaux (article L225-102-1 du Code de commerce).

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail (1)		Régime de retraite supplémentaire (2)		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<b>Claude GIROD</b> <i>Président directeur général</i>		X	X			X		X
<b>Jacqueline GIROD</b> <i>Directrice générale déléguée</i>		X	X			X		X
<b>Valérie CONCLOIS</b> <i>Administrateur</i>	X		X			X		X
<b>Frédérique GENCY</b> <i>Administrateur</i>		X		X		X		X
<b>Jacques MORLOT</b> <i>Administrateur</i>		X		X		X		X
<b>Eric PICHET</b> <i>Administrateur depuis le 29 mars 2013</i>		X		X		X		X

(1) La société respecte la règle de non-cumul du mandat social avec un contrat de travail.

(2) Contrat de retraite complémentaire article 83 du CGI.

Les montants comptabilisés en charge sur l'exercice liés à ce contrat de retraite se répartissent de la façon suivante :

	<b>Retraite supplémentaire</b>
<b>Claude GIROD</b> : <i>Président directeur général</i>	4 877
<b>Jacqueline GIROD</b> : <i>Directrice générale déléguée</i>	4 084
<b>Valérie CONCLOIS</b> : <i>Membre du directoire jusqu'au 30 mars 2012 puis administrateur</i>	1 911

## VIII. – Attestation du responsable du rapport annuel

J'atteste qu'à ma connaissance :

- les comptes sont établis conformément aux normes applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ;
- le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation et comporte une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Bellefontaine, le 30 janvier 2014

Claude GIROD

Président Directeur Général

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2013, sur :

le contrôle des comptes annuels de la société Signaux Girod, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la justification de nos appréciations ;

les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### ***Estimations comptables***

Votre société apprécie à chaque clôture la valeur d'utilité des titres de participation et constitue, le cas échéant, des provisions pour dépréciation, comme cela est décrit dans la note IV.2 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lons-le-Saunier et Lyon, le 30 janvier 2014

Les Commissaires aux Comptes

PLURIS AUDIT  
Jean-Pierre Ladouce

ERNST & YOUNG et Autres  
Jean-Pierre Buisson

# **Rapport de l'organisme indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion**

---

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant<sup>1</sup>, membre du réseau du commissaire aux comptes de la société Signaux Girod, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le chapitre III du rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », établi au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2013 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

## **Responsabilité de la société**

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés (les « Référentiels »), composés de principes généraux de reporting et descriptions d'indicateurs environnementaux et sociaux, disponibles sur demande au siège de la société et dont un résumé figure en fin du chapitre III.

## **Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

## **Responsabilité de l'organisme tiers indépendant**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de deux personnes sur une durée de cinq semaines environ entre les 1<sup>er</sup> juillet 2013 et 30 janvier 2014.

### **1. Attestation de présence des Informations RSE**

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission :

- Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les personnes des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

---

<sup>1</sup> Demande d'accréditation jugée recevable en octobre 2013 par le Comité Français d'Accréditation (projet d'accréditation COFRAC d'Ernst & Young et Associés n° 3-1050) pour la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales des rapports annuels du conseil d'administration ou du directoire.



## **Rapport de l'organisme indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion**

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, avec les limites précisées au chapitre III – 4 du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux, et avec les limites précisées ci-dessus, nous vous signalons que les informations suivantes ne sont pas présentées ou ne sont pas assorties des explications requises :

- la consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ; et l'importance de la sous-traitance.

### **2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE**

#### **Nature et étendue des travaux**

Nous avons effectué les travaux décrits ci-après, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et à la norme internationale ISAE 3000.

Nous avons mené huit entretiens avec cinq personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions générale, financière, des ressources humaines et de la qualité-sécurité-environnement, en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur neutralité, leur clarté et leur fiabilité, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue des tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable, et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes<sup>2</sup>:

- Au niveau du siège de la société et du site de Bellefontaine en France, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion□.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

---

<sup>2</sup> **Informations environnementales et sociétales** : la politique générale en matière d'environnement, la pollution et la gestion des déchets (les rejets de COV et les tonnages de déchets produits) ; la consommation d'énergie, les rejets de gaz à effet de serre, les actions engagées pour prévenir la corruption.

**Informations sociales** : l'emploi (l'effectif total et répartitions, les embauches et les licenciements), l'absentéisme, les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, le nombre total d'heures de formation,

## **Rapport de l'organisme indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion**

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage retenues et la taille d'échantillon résultant de notre jugement professionnel et décrits précédemment nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée, une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

### **Conclusion**

Pour les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, nous ne pouvons pas conclure compte tenu des limitations de nos travaux, des risques d'erreur identifiés, et de l'absence de justificatifs constatée.

Sur la base de nos travaux et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

### **Observations**

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- Le processus de reporting a été mis en place en cours d'exercice et n'est pas entièrement formalisé. Dans son application, la collecte des informations manque encore de traçabilité et de contrôles internes.
- Les Référentiels ne sont pas encore partagés et appliqués de manière homogène dans toutes les filiales, notamment les filiales spécialisées et étrangères.
- Les émissions de CO2 présentées correspondent aux émissions issues de la consommation de carburant uniquement et ont été établies sur un périmètre restreint (Signalisation France).

Paris-La Défense, le 30 janvier 2014

L'Organisme Tiers Indépendant  
ERNST & YOUNG et Associés  
Département Développement durable

Christophe Schmeitzky

## Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés – Exercice clos le 30 septembre 2013

---

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les personnes concernées par ces conventions et engagements sont indiquées en annexe I du présent rapport.

## Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés – Exercice clos le 30 septembre 2013

### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

<u>Sociétés ou personnes concernées</u>	<u>Nature, objet, modalités des conventions et engagements</u>
<p><b><u>ACE Mobilier Urbain</u></b> <b><u>Alpha GIROD</u></b> <b><u>GS Plus</u></b> <b><u>GIROD SEMNALIZARE</u></b> <b><u>RUTIERA</u></b> <b><u>IRS</u></b> <b><u>M2</u></b> <b><u>SENALES GIROD</u></b></p>	<p>Convention de prestations de services mise en place entre votre société et les filiales internationales du groupe.</p> <p>Montant comptabilisé dans les produits de l'exercice selon le détail ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• ACE Mobilier Urbain : 5 368 €</li><li>• Alpha GIROD : 15 985 €</li><li>• GS Plus : 15 091 €</li><li>• GIROD SEMNALIZARE RUTIERA : 43 267 €</li><li>• IRS : 4 661 €</li><li>• M2 : 15 811 €</li><li>• SENALES GIROD : 15 794 €</li></ul>
<p><b><u>SAS SIGNAUX GIROD FILIALES France</u></b> <b><u>SAS SOCIETES SPECIALISEES GIROD</u></b></p>	<p>Mise en place d'une nouvelle convention de prestations de services entre votre société et ses filiales, et résiliation de la précédente.</p> <p>Votre société s'engage à fournir une assistance et une coordination en matière commerciale et développement d'activité ainsi que des services d'ordre administratif, comptabilité, gestion, ressources humaines, commercial, marketing, juridique et informatique.</p> <p>Les services vendus pourront être des services directs ou/et des services communs.</p> <p>La facturation est fixée selon la méthode « Cost Plus ».</p> <p>La convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 12 mois.</p>

# Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés – Exercice clos le 30 septembre 2013

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

### Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

#### a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

<u>Sociétés ou personnes concernées</u>	<u>Nature, objet, modalités des conventions et engagements</u>
<b><u>SAS SIGNAUX GIROD FILIALES FRANCE</u></b> <b><u>SAS SOCIETES SPECIALISEES GIROD</u></b>	Prestations de services Groupe facturées par votre société à ses filiales françaises.  Montant comptabilisé dans les produits de l'exercice selon détail ci-après :  - SAS SIGNAUX GIROD FILIALES FRANCE : 1 828 739 € HT ;  - SAS SOCIETES SPECIALISEES GIROD : 132 019 € HT.
<b><u>Claude GIROD</u></b> <b><u>Valérie CONCLOIS</u></b> <b><u>Jacqueline GIROD</u></b>	Contrat de retraite complémentaire article 83 du CGI mis en place auprès de la Compagnie SWISS LIFE, au profit du collège « Cadres de direction ». Cotisations comptabilisées en charges au titre de l'exercice : 10 872 €.
<b><u>SAS Familiale de Gestion de Portefeuille GIROD</u></b>	Prestation d'assistance annuelle forfaitaire, facturée par la SAS Familiale de Gestion de Portefeuille GIROD. Prestation d'assistance, comptabilisée dans les charges de l'exercice : 370 000 € hors taxes.

**Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés – Exercice clos le 30 septembre 2013**

<u>Avances et prêts consentis par la SA SIGNAUX GIROD</u>	Montants en euros au <u>30.09.2013</u>	<i>Conditions</i>
Reçus par		
<b><u>SAS SOCIETES SPECIALISEES GIROD</u></b>	6 246 718	Avance non rémunérée remboursable en fonction des capacités financières de la société. Solde au 30 septembre 2013 : 6 246 718 €.
<b><u>TVB GmbH. Société en liquidation judiciaire (Allemagne)</u></b>	2 120 283	Avance non rémunérée de 428 173 €, en exécution d'une caution de 606 000 € accordée le 9 février 2001. Durée indéterminée.  Avances non rémunérées de 1 692 110 €. Durée indéterminée.  Ces avances sont dépréciées à 100 %.
<b><u>POLSKIE ZNACK DROGOWE (Pologne)</u></b>	7 148	Avance non rémunérée, dépréciée à 100 %.

**b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé**

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

<u>Société concernée</u>	<u>Nature, objet, modalités des conventions et engagements</u>
<b><u>SARL SIGNAUX GIROD CENTRE LOIRE (anciennement GIROD Line)</u></b>	Abandon de créance consenti le 5 septembre 1995 par votre Société pour un montant de 16 312 € avec clause de retour à meilleure fortune.

Fait à Lyon et Lons-le-Saunier, le 30 janvier 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

PLURIS AUDIT

**Jean-Pierre BUISSON**

**Jean-Pierre LADOUCE**



NOMS SOCIETES	M. Claude GIROD	Mme Jacqueline GIROD	Mme Valérie CONCLOIS	SA SIGNAUX GIROD
SA Signaux GIROD	Président DG & administrateur + Action.	D.G.D & Adm. + Action.	Adm. + Action.	
SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille GIROD	Président	Directrice Générale	Directrice Générale	
SUMMUM SIGNALISATION Inc.(Canada)	Rep. Perm G.L. - Adm. & Président			
T.V.B. GmbH (Allemagne) (Société en liquidation judiciaire)				Associée
ACTUAL SARL (Société mise en sommeil)				Associée
Polskie ZNACK DROGOWE (Pologne)				Associée
SAS SOCIETES SPECIALISEES GIROD	Représentant SA Sig.GIROD			Associée & Présidente
SAS INTERNATIONAL GIROD	Représentant SA Sig.GIROD			Associée & Présidente
SAS SIGNAUX GIROD FILIALES France	Représentant SA Sig.GIROD			Associée & Présidente
SAS SIGNAUX GIROD CENTRE LOIRE	Gérant			
SENALES GIROD	Représentant "International Girod", associée			
GS PLUS	Représentant "International Girod", associée			
ALPHA GIROD	Représentant "International Girod", associée + Gérant			
GIROD SEMINALIZARE RUTERA	Représentant "International Girod", associée + Administrateur			
IRS	Représentant "International Girod", associée			
M2	Représentant "International Girod", associée + Président du CA			

# Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-37 du Code de Commerce)

---

**Mesdames, Messieurs,**

En conformité avec l'article L.225-37 du Code de commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'administration ;
- des conditions particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale ;
- des règles et principes arrêtés par le Conseil pour déterminer les rémunérations de toute nature accordées aux mandataires sociaux ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Les principaux acteurs mis à contribution pour la préparation et l'établissement de ce rapport sont le Président Directeur général, les membres du Conseil d'administration et des comités, lesquels travaillent en étroite relation avec les services juridique et financier en charge de son élaboration.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'administration du 30 janvier 2014.

Il a également fait l'objet de la part des Commissaires aux comptes, en vertu de l'article L. 225-235 du Code de commerce, d'un rapport sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et d'une attestation quant à l'établissement des autres informations requises.

## **I – DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE**

Activité de la société : L'activité de la société est la fabrication et la distribution de produits et services dans les domaines de la signalisation routière horizontale, verticale et de l'aménagement urbain et rural.

Spécificités : La Société détient :

- 100 % de la SAS SIGNAUX GIROD FILIALES France sous laquelle sont regroupées 24 filiales françaises ;
- 100 % de la SAS INTERNATIONAL GIROD sous laquelle sont regroupées 11 filiales étrangères ;
- 100 % de la SAS SOCIETES SPECIALISEES GIROD sous laquelle sont regroupées 8 filiales ;
- ainsi qu'un certain nombre d'autres participations.

Organisation : Un organigramme hiérarchique et fonctionnel définissant les rôles et les domaines de responsabilité des dirigeants et des salariés de l'entreprise est mis à jour régulièrement en tenant compte des évolutions du personnel et des variations des périmètres de responsabilité.

## **II– CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La préparation et l'organisation du Conseil s'inscrivent dans le cadre défini par les dispositions législatives et réglementaires applicables aux sociétés anonymes, le code de gouvernement Middlednext, les statuts de la société ainsi que par les dispositions du règlement intérieur du Conseil d'administration.



# Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-37 du Code de Commerce)

---

## 1 – Composition Conseil

- **Monsieur Claude Girod, Président Directeur Général ;**
- **Madame Jacqueline Girod, Directrice Générale Déléguée ;**
- **Madame Valérie Conclois, administrateur ;**
- **Madame Frédérique Gency, administrateur ;**
- **Monsieur Jacques Morlot, administrateur ;**
- **Monsieur Eric Pichet, administrateur indépendant.**

Monsieur Claude Girod, Madame Jacqueline Girod, Madame Valérie Conclois, Madame Frédérique Gency et Monsieur Jacques Morlot ont été nommés au cours de l'assemblée générale mixte du 30 mars 2012 pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Monsieur Eric Pichet a été nommé au cours de l'assemblée générale mixte du 29 mars 2013 pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2019 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

La nomination de chaque administrateur a fait l'objet d'une résolution distincte et des informations suffisantes sur l'expérience et la compétence de chaque administrateur ont été communiquées à l'assemblée générale.

Les membres du Conseil d'administration ont, en date du 30 mars 2012, nommé Monsieur Claude Girod en qualité de Président Directeur Général et Madame Jacqueline Girod en qualité de Directrice Générale Déléguée.

La liste des fonctions exercées par les membres du Conseil d'administration dans d'autres sociétés est la suivante :

### **Monsieur Claude GIROD**

#### Sociétés Françaises du groupe :

Président & associé	SAS L'Action Girod
Président	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod
Représentant SA Signaux Girod, personne morale	Présidente
	SAS Signaux Girod Filiales France
	SAS Sociétés Spécialisées Girod
	SAS International Girod
Gérant	SARL Signaux Girod Ouest
Gérant	SARL Signaux Girod Centre Loire
Gérant	SARL Signaux Girod Val de Saône
Gérant	SARL Signaux Girod Auvergne
Gérant	SARL Signaux Girod La Catalane
Gérant	SARL Signaux Girod Lorraine
Gérant	SARL Signaux Girod Est
Gérant	SARL Signaux Girod Bourgogne
Gérant	SARL Signaux Girod Nord Ouest
Gérant	SARL Signaux Girod Alsace
Gérant	SARL Signaux Girod Languedoc
Gérant	SARL Signaux Girod Chelle
Gérant	SARL Signaux Girod Grand Sud
Gérant	SARL Signaux Girod Tarn
Président	SAS Signaux Girod Nord de France
Président	SAS Signaux Girod Ile de France
Président	SAS Signaux Girod Rhône Alpes
Représentant SAS Signaux Girod Filiales France, personne morale associée	Présidente
	SAS Signaux Girod Services Routiers

# Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-37 du Code de Commerce)

---

	SAS Signaux Girod Méditerranée
	SAS Signaux Girod La Réunion
Représentant SAS Signaux Girod	Filiales France, personne morale associée & Président
	SAS Girod Ennis Manufacturing
Gérant	SARL L'Appentière Fleurie
Président	SAS Avance Technologique Choletaise – ATECH
Président	SAS Concept Urbain
Président	SAS SIP
Représentant SAS Girod Sociétés Spécialisées, personne morale associée	
	SARL AMOS
Représentant SA Signaux Girod, personne morale membre du CS	
	SA AIRESS (Jura Lunettes) ( <i>Société en liquidation judiciaire</i> )
Administrateur & actionnaire	SA Trafic Technologie Système
Gérant & associé	SARL Signalisation Flasherie Location
Gérant & associé	SCI du Lacgir

## Sociétés internationales du groupe :

Administrateur	ACE Mobilier Urbain SA (Belgique)
Représentant permanent International Girod, personne morale administrateur	Senalès Girod S.L. (Espagne)
Représentant permanent International Girod, personne morale administrateur & président	Summum Signalisation Inc. (Canada)
Représentant permanent International Girod, personne morale associée	I.R.S. (Grande Bretagne)
Président du conseil d'administration	
	SIA « M-2 »
Gérant	Alfa Girod Kft. (Hongrie)
Président & administrateur	Société de Services en Signalisation - S.S.S. Inc (Canada) (procédure collective)
Membre du Directoire	Eurosigns Ltd (Grande-Bretagne)
Administrateur	Girod Semnalizare Rutiera SRL (Roumanie)

## Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Gérant	SARL L'Immobilier Marceau
Président et associé	SAS L' Holding Girod

## **Madame Jacqueline GIROD**

### Sociétés Françaises du groupe :

Directrice générale	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod
Administrateur et actionnaire	SA Trafic Technologie Système
Directrice générale	SAS Avance Technologique Choletaise – ATECH

### Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Co-gérante & associée	SCI Girodyssée
-----------------------	----------------

## **Madame Valérie CONCLOIS**

### Sociétés Françaises du groupe :

Directrice générale	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod
---------------------	--

### Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Co-gérante & associée	SCI Girodyssée
-----------------------	----------------

## **Madame Frédérique GENCY**

### Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Administrateur & secrétaire	SA FIGE (Suisse)
Présidente & administrateur unique	SA La Cassine (Suisse)

## **Monsieur Jacques MORLOT**

Pas d'autre mandat.

# Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-37 du Code de Commerce)

---

## **Monsieur Eric PICHET**

### Sociétés françaises n'appartenant pas au groupe :

Administrateur	<b>GESTION 21</b> (SA non cotée)
Président	<b>My-realestatenetwork SAS</b>
Président	<b>BanquiersPrivés et CGP SAS</b>
Membre Conseil de Surveillance	<b>TwentyFirst Capital SAS</b>

### Sociétés internationales n'appartenant pas au groupe :

Chairman	<b>Diapason Rogers Commodity Index (Energy Segment) Fund</b> Fonds de la société <u>DIAPASON</u> (coté)
Chairman	<b>Diapason Rogers Commodity Index (Metals Segment) Fund</b> Fonds de la société <u>DIAPASON</u> (coté)
Chairman	<b>Diapason Rogers Commodity Index (Agriculture Segment) Fund</b> Fonds de la société <u>DIAPASON</u> (coté)
Chairman	<b>Diapason Rogers Commodity Index Fund</b> Fonds de la société <u>DIAPASON</u> (coté)
Chairman	<b>Diapason Commodities Index Fund</b> Fonds de la société <u>DIAPASON</u>
Chairman	<b>Diapason Commodities Agriculture Index Fund</b> Fonds de la société <u>DIAPASON</u>
Chairman	<b>Diapason Agriculture Non-GMO Index Fund</b> Fonds de la société <u>DIAPASON</u>
Chairman	<b>Diapason Commodities Index Enhanced Fund</b> Fonds de la société <u>DIAPASON</u>
Independent Director	<b>Praxient Panther Fund Limited</b> Fonds de la société <u>PRAXIENT</u>
Independent Director	<b>Praxient Panther Master Fund Limited</b> Fonds de la société <u>PRAXIENT</u>
Independent Director	<b>Diapason Curve Optimized Fund</b> Fonds de la société <u>DIAPASON</u>
Chairman	<b>Diapason Relative Value Petroleum Industry Master Fund Limited</b> Fonds de la société <u>DIAPASON</u>
Chairman	<b>Diapason Relative Value Petroleum Industry Fund Limited</b> Fonds de la société <u>DIAPASON</u>

## **2 - Code de gouvernement d'entreprise**

En date du 11 mai 2012 et à compter de cette date, le Conseil a décidé de faire référence aux prescriptions du code de gouvernance Middledenext établi en décembre 2009.

Ce code apparaît plus adapté à la société Signaux Girod que le code AFEP-MEDEF, au regard de sa taille, de sa structure et de la répartition de son capital.

## **3 - Règlement intérieur du Conseil d'Administration**

Les membres du Conseil ont, en date du 4 octobre 2012, mis en place le règlement intérieur du Conseil d'administration.

Conformément à la recommandation du Code Middledenext ce règlement comporte au moins les cinq rubriques suivantes :

- Rôle du Conseil et opérations soumises à autorisation préalable du Conseil,
- Composition du Conseil/critères d'indépendance des membres,
- Devoir des membres (déontologie : loyauté, non concurrence, révélation des conflits d'intérêts et devoir d'abstention, confidentialité)
- Fonctionnement du Conseil (fréquence, convocation, information des membres, utilisation des moyens de visioconférence et de télécommunication) et des Comités,
- Règles de détermination de la rémunération des membres.

Ce règlement est disponible sur le site internet de la société : [www.signauxgirod.com](http://www.signauxgirod.com).

# Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-37 du Code de Commerce)

---

## 4 - Membre indépendant

L'article 1-2 du règlement intérieur prévoit : « Conformément aux recommandations du Code Middledent la présence de membres indépendants au sein du Conseil est nécessaire.

*Le Conseil devra ainsi réunir 2 membres indépendants. Ce nombre étant ramené à 1 dans l'hypothèse où le Conseil est composé de moins de 6 membres, sans compter l'indépendant.*

Les critères d'indépendance sont les suivants :

- Ne pas être salarié ou mandataire social (ou l'avoir été au cours des 3 dernières années)
- Ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société,
- Ne pas être actionnaire de référence,
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un actionnaire de référence ou un mandataire social,
- Ne pas être auditeur (ou l'avoir été au cours des 3 dernières années).

*Il appartient au Conseil d'administration d'examiner au cas par cas la situation de chacun de ses membres au regard des critères énoncés ci-dessus. Sous réserve de justifier sa position, le conseil peut considérer qu'un de ses membres est indépendant alors qu'il ne remplit pas tous ces critères ; à l'inverse, il peut également considérer qu'un de ses membres remplissant tous ces critères n'est pas indépendant. »*

En date du 29 mars 2013, l'assemblée générale a décidé de nommer Monsieur Eric Pichet en qualité de nouvel administrateur.

Le Conseil d'administration a, en date du 29 mai 2013, considéré la qualité d'administrateur indépendant de Monsieur Eric Pichet, les critères d'indépendance ci-dessus établis étant remplis.

## 5 – Représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration composé de six membres comprend trois femmes et trois hommes. Cette répartition est conforme à la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle.

## 6 - Fréquence des réunions

L'article n° 19 des statuts prévoit que le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Ainsi, du 1<sup>er</sup> octobre 2012 au 30 septembre 2013, votre Conseil d'administration s'est réuni 7 fois.

Le taux de présence des membres du Conseil à ces réunions est de 94 %.

Le Conseil d'administration a principalement consacré ses travaux à :

- La définition de la stratégie ;
- L'analyse des reportings ;
- L'autorisation des garanties financières à accorder aux sociétés du groupe ;
- L'autorisation de conventions réglementées ;
- L'examen et l'arrêté des comptes annuels et semestriels et la préparation des rapports financiers ;
- La répartition des jetons de présence.

## 7 - Convocations des membres du Conseil d'administration

Conformément à l'article 19 des statuts, " La convocation qui mentionne l'ordre du jour, doit intervenir au moins 5 jours ouvrables à l'avance par lettre, télécopie ou courriel avec accusé de réception. La convocation peut être verbale et sans délai si tous les administrateurs y consentent".

Les membres du Conseil d'administration ont ainsi été convoqués à l'initiative de leur Président, dans les délais impartis. Conformément à l'article L. 823-17 du Code de Commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil d'administration qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires.

### **8 - Information des membres du Conseil d'administration**

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil d'administration leur ont été communiqués en temps voulu.

### **9 - Tenue des réunions**

Les réunions du Conseil d'administration se déroulent au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

### **10 - Procès-verbaux des réunions**

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion par la secrétaire et communiqués dans un délai de 25 jours calendaires à tous les membres du Conseil d'administration. Ils sont ensuite approuvés, paraphés et signés au cours du Conseil suivant.

### **11 – Evaluation des travaux du Conseil**

Le Président invite, une fois par an, les membres à s'exprimer sur le fonctionnement du Conseil et la préparation de ses travaux.

Les membres du Conseil d'administration ont été amenés à réfléchir sur ce thème lors de la réunion du 27 novembre 2013.

### **12 – Comités du Conseil**

Le Conseil d'administration a décidé la création d'un Comité d'audit ainsi que d'un Comité des rémunérations en date du 25 septembre 2013, puis, le 27 novembre 2013, d'un Comité des nominations.

Ces différents Comités sont composés des trois mêmes membres : Madame Frédérique Gency, Monsieur Jacques Morlot et Monsieur Eric Pichet qui en assure également la présidence.

➤ Comité d'audit :

Conformément à l'article L. 823-19 du Code de commerce, et sans préjudice des compétences du Conseil d'administration auquel il ne se substitue pas, le Comité d'audit assure, sous la responsabilité du Conseil d'administration de SIGNAUX GIROD, le suivi des questions relatives :

- au processus d'élaboration de l'information financière,
- à l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- au contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes,
- à l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Il émet une recommandation sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale.

Le Comité d'audit peut se saisir à tout moment de toute question significative en matière financière et comptable et formuler tous avis ou recommandations au Conseil d'administration dans les domaines ci-dessus.

➤ Comité des rémunérations :

Ce Comité est chargé de présenter des propositions ou des recommandations au Conseil d'administration relatives notamment :

- A la politique de rémunération globale des dirigeants, mandataires sociaux de la société,
- Au type et au mode de calcul des rémunérations de ces dirigeants (part fixe ou variable, avantages divers, etc.),
- A l'examen de toutes dispositions relatives aux retraites et à la prévoyance des dirigeants,
- Et de façon générale, à toute question que lui soumet le président ou le conseil d'administration en matière de rémunération des dirigeants.

## Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-37 du Code de Commerce)

---

### ➤ Comité des nominations :

Ce Comité est chargé de présenter des recommandations sur la composition du Conseil d'administration et la nomination de nouveaux membres.

Il peut également établir un plan de succession pour être en mesure de proposer au Conseil des candidats en remplacement des dirigeants mandataires sociaux en cas de vacance imprévisible.

### 13 – Limitations des pouvoirs du Directeur Général

Le Conseil d'administration a apporté des limitations aux pouvoirs du Directeur Général.

L'autorisation préalable du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des décisions suivantes :

- donner des cautionnements, des avals ou des garanties au nom de la société,
- acquérir toute entreprise ou toute participation dans des sociétés créées ou à créer ; céder des participations, créer des sociétés ou toute forme de personne morale ou groupement,
- acquérir ou céder tous biens ou droits immobiliers, des fonds de commerce ou d'autres éléments incorporels de fonds d'un montant supérieur à 500 000 euros ; prendre ou mettre en location-gérance des fonds de commerce,
- suspendre ou arrêter une branche d'activité si le chiffre d'affaires annuel dépasse 100 000 euros,
- constituer des sûretés réelles sur les actifs,
- octroyer des prêts pour un montant supérieur à 100 000 euros à tous tiers ;
- souscrire un emprunt d'un montant supérieur à 100 000 euros;
- consentir des abandons de créances ou subventions d'un montant supérieur à 100 000 euros;
- consentir des prêts, avances aux filiales et sous-filiales pour un montant supérieur à 300 000 €.

### III- PRINCIPE ET REGLES ARRETES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTES NATURES ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En conformité avec les recommandations Middlednext relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées le Conseil d'administration veille à l'application des principes suivants :

- Exhaustivité : la détermination d'une rémunération doit être exhaustive. Partie fixe, partie variable (bonus), options d'actions (stocks options), actions de performance, jetons de présence, conditions de retraite et avantages particuliers doivent être retenus dans l'appréciation globale de la rémunération.
- Equilibre entre les éléments de la rémunération : chaque élément de la rémunération doit être clairement motivé et correspondre à l'intérêt général de l'entreprise.
- Benchmark : la rémunération du dirigeant mandataire social doit être déterminée en cohérence avec celle des autres dirigeants et celle des salariés de l'entreprise.
- Lisibilité des règles : les règles doivent être simples, stables et transparentes ; les critères de performance utilisés pour établir la partie variable de la rémunération, ou le cas échéant pour l'attribution d'options ou d'actions de performances, doivent correspondre aux objectifs de l'entreprise, être exigeants, explicables, et autant que possible pérennes.

## Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-37 du Code de Commerce)

- Mesure : la détermination de la rémunération et des attributions d'options ou d'actions de performance doit réaliser un juste équilibre et tenir compte à la fois de l'intérêt général de l'entreprise, des pratiques du marché et des performances des dirigeants.

Le conseil d'administration applique les recommandations Middlednext.

Les rémunérations des mandataires sociaux sont précisées dans le rapport financier annuel.

Rémunération des administrateurs non dirigeants et non-salariés :

Les administrateurs non dirigeants et non-salariés perçoivent des jetons de présence. Ceux-ci sont alloués par l'assemblée générale et répartis par le Conseil, en fonction de leur assiduité aux réunions du Conseil et du temps consacré à leurs fonctions.

### IV- MODALITES DE PARTICIPATION AUX ASSEMBLEES GENERALES

Les différents éléments d'information concernant les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales sont précisés dans l'article 26 des statuts de la société Signaux Girod SA.

Ces éléments sont rappelés dans l'avis de réunion valant avis de convocation publié par la société avant toute assemblée.

### V- PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par la société, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Conseil d'administration ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

D'une façon générale, il contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixés la société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Il ne peut toutefois pas permettre de garantir de manière absolue que les risques inhérents à notre activité seront totalement éliminés.

#### 1. Organisation générale du contrôle interne

##### a) Les acteurs et leurs rôles

**Le Conseil d'administration** : il détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il veille à l'efficacité des moyens et procédures mis en œuvre dans le cadre du contrôle interne et dispose de tous les documents et rapports à cet effet, notamment via la mise en place des Comités spécialisés.

**Le Comité d'audit** : il procède à l'examen des comptes annuels, semestriels et trimestriels de la société. Il s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et des comptes sociaux de l'entreprise. Il vérifie que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci, notamment la fiabilité des processus qui concourent à l'établissement des comptes et la validité des méthodes choisies pour traiter les opérations significatives.

## Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-37 du Code de Commerce)

Le Comité d'audit veille également à ce que les procédures d'analyse et de gestion des risques qui pèsent sur l'entreprise soient correctement appliquées, et apprécie le niveau de maîtrise et de contrôle de ces risques, notamment à travers le contrôle interne.

**Le Comité des rémunérations :** Ce Comité est chargé de présenter des propositions ou des recommandations au Conseil d'administration relatives notamment :

- A la politique de rémunération globale des dirigeants, mandataires sociaux de la société,
- Au type et au mode de calcul des rémunérations de ces dirigeants (part fixe ou variable, avantages divers, etc.),
- A l'examen de toutes dispositions relatives aux retraites et à la prévoyance des dirigeants,
- Et de façon générale, à toute question que lui soumet le président ou le conseil d'administration en matière de rémunération des dirigeants.

**Le Comité des nominations :** il est chargé de présenter des recommandations sur la composition du Conseil d'administration et la nomination de nouveaux membres.

Il peut également établir un plan de succession pour être en mesure de proposer au Conseil des candidats en remplacement des dirigeants mandataires sociaux en cas de vacance imprévisible.

**Le Président du Conseil d'administration :** il préside les réunions du Conseil, dirige les délibérations et fait observer le règlement intérieur. Il veille à la qualité des débats et à la collégialité des décisions du Conseil.

**Le Directeur Général :** il assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la société et il la représente dans ses rapports avec les tiers.

Il veille à la mise en place et à l'application de procédures et de normes spécifiques à l'entreprise pour assurer le fonctionnement et le suivi du contrôle interne. Il assume le contrôle interne avec le Conseil d'administration, les Comités spécialisés et l'assistance des Commissaires aux comptes.

**La Directrice Générale Déléguée :** elle assiste le Président Directeur Général dans le cadre des missions qui lui sont confiées.

**Les directions fonctionnelles :** en collaboration avec la direction générale, elles participent conjointement à la définition des principes directeurs, dans les domaines comptables, financiers, fiscaux, juridiques, informatiques et ressources humaines et assistent les filiales dans leur mise en place. L'organisation centralisée de ces fonctions supports permet une diffusion uniforme des grandes orientations et objectifs de la direction générale.

Le périmètre de chaque fonction est défini selon les besoins et aspects techniques.

**Les directions opérationnelles :** les grandes orientations et les objectifs sont déterminés par la direction générale du groupe et relayés dans les filiales. Chaque filiale possède sa propre équipe managériale et est responsable de la mise en œuvre des stratégies destinées à assurer la réalisation des objectifs ainsi définis.

- Filiales « Signalisation France »

Au sein de ces filiales le contrôle interne est organisé de la manière suivante :

- Réalisation d'une base budgétaire mensualisée. Elle est arrêtée par la direction de chaque filiale et validée ensuite par la direction des filiales françaises. Elle constitue un élément de référence pour le pilotage financier et stratégique de chaque entité.
- Suivi mensuel (reporting) contrôlé et validé par la direction des filiales « Signalisation France ». Ce suivi est ensuite transmis à la direction générale qui le restitue au Conseil d'administration.
- Rapport d'activité mensuel (RAM) comportant 4 rubriques principales : commercial, financier, social, Qualité Sécurité Environnement (QSE). C'est un outil de pilotage au niveau des directions



## Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-37 du Code de Commerce)

et des équipes d'encadrement permettant à la direction générale de l'utiliser comme support d'aide à la décision stratégique.

Le pôle signalisation France comporte également un suivi spécifique relatif au compte client, permettant de mesurer l'impact du non respect des délais de paiement et effectuer les relances nécessaires.

Un reporting financier quotidien est réalisé permettant à la direction générale de suivre l'évolution de des créances clients.

Un reporting journalier permet de suivre la trésorerie du cash pooling.

Un reporting mensuel permet de suivre l'évolution du cash pooling au sein du groupe.

Des « Comités de Pilotage Qualité » ont été mis en place dans toutes les filiales « Signalisation France » du groupe, y compris pour le siège.

Un « Comité de Pilotage Qualité » comprend les personnes représentatives des activités de chaque site.

Le rôle des comités de pilotage qualité est de :

- valider et mettre en place les procédures applicables sur le site
- améliorer les modes de fonctionnement et de contrôle
- analyser les non-conformités et choisir les actions à mener
- informer la direction générale du groupe.

Un « Comité de Pilotage Qualité SIF (Signalisation France) », composé des responsables de la société mère, centralise les informations recueillies auprès des comités des filiales. Il analyse les données reçues, étudie les solutions à apporter aux problèmes posés et répercute ses décisions aux comités des filiales.

### ➤ Filiales Spécialisées et Filiales Internationales

Au sein de ces filiales le contrôle interne est organisé de la manière suivante :

- Réalisation d'un budget annuel mensualisé transmis par les directions de chaque filiale et validé ensuite par la direction générale. Elle constitue un élément de référence pour le pilotage financier et stratégique de chaque entité.
- Reportings mensuels et rapports d'activité mensuels transmis à la direction générale qui les présente ensuite au Conseil d'administration.

La direction des filiales spécialisées et internationales assure un contrôle de gestion permanent au sein de ces filiales. Ces missions sont les suivantes :

- Gestion et analyse du processus budgétaire global de chaque filiale
- Visites régulières sur site et suivi du plan stratégique
- Contrôle de la cohérence des budgets et de la fiabilité des comptes
- Aide à la prise de décision auprès du Président Directeur Général.

b) Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques applicables aux processus comptables et financiers

La société utilise un logiciel informatique de comptabilité, centralisé à Bellefontaine, sur lequel les filiales « Signalisation France » viennent se connecter via le réseau internet.

Cette organisation permet aux services centraux du groupe, d'avoir un accès direct à l'information concernant ces filiales, et une homogénéisation des traitements comptables.

Les filiales « Signalisation France » utilisent un manuel de procédure comptable propre au groupe et appliquent un plan comptable unique.

## **Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne (Article L.225-37 du Code de Commerce)**

---

L'uniformisation des procédures donne aux services comptables des différentes sociétés une méthodologie de travail commune, qui facilite non seulement le contrôle formel de l'application des règles comptables, fiscales ou commerciales, mais aussi le contrôle de gestion.

Tant le logiciel, que le manuel de procédures comptables ont été conçus dans l'optique de faciliter la mise en application des normes IAS IFRS.

Les autres sociétés du groupe utilisent des logiciels qui leur sont propres, mais transmettent aux services centraux du groupe le même type d'informations que les filiales à participation majoritaire (reporting mensuel, rapport de synthèse....).

Le risque lié aux variations des cours de change est faible. La quasi-totalité du chiffre d'affaires social est réalisé en euro, ce qui induit une absence de risque de change.

Compte tenu du faible endettement du groupe et de la répartition actuelle des emprunts entre taux fixes et taux variables, l'exposition du groupe au risque de variation des taux est très faible.

L'évolution du cours des métaux est suivie par les services achats du groupe qui veillent à assurer un approvisionnement régulier au cours le plus favorable.

Les excédents de trésorerie font l'objet de placements non risqués (SICAV monétaires de trésorerie). La centralisation de trésorerie qui concerne 28 filiales permet d'optimiser l'utilisation des fonds disponibles.

### **2. Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière**

Les comptes consolidés sont établis par le « service de consolidation » de la société mère. Les liasses de consolidation sont revues par le service consolidation.

Toutes les sociétés du groupe établissent mensuellement des tableaux de reporting. Ces tableaux, accompagnés de notes de synthèse, sont transmis au siège de Bellefontaine, et analysés en comité de direction.

Ces documents, normalisés et adaptés au besoin spécifique d'informations de la direction du groupe et des différentes filiales, permettent de lancer dans des délais très brefs les actions correctives rendues nécessaires au vu de l'évolution de certains indicateurs.

Des contrôleurs de gestion en liaison directe avec la direction générale de la société mère, organisent et contrôlent la collecte de l'information. Leur rôle est aussi d'assister les responsables des différentes filiales dans la mise en œuvre des procédures.

Les filiales internationales font l'objet d'un traitement particulier, qui tient compte des spécificités nationales, des auditeurs externes venant en appui du service de contrôle de gestion.

Fait à Bellefontaine, le 30 janvier 2014

Le Président du Conseil d'Administration,

Claude GIROD

## **Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Signaux Girod**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Signaux Girod et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2013.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Lons-le-Saunier et Lyon, le 30 janvier 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

**Jean-Pierre BUISSON**

PLURIS AUDIT

**Jean-Pierre LADOUCE**

## **AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION**

Les Actionnaires sont convoqués au siège social, le 24 MARS 2014, à 9 heures 30, en Assemblée Générale Mixte suivant l'ordre du jour ci-dessous :

### **I – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :**

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- Rapport de gestion du groupe,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et rapport sur les comptes consolidés,
- Rapport spécial du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes faisant part de leurs observations sur le rapport du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013, des comptes consolidés et quitus aux administrateurs,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire,
- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes suppléant,
- Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration,
- Autorisation à donner au Conseil d'administration de faire racheter par la Société ses propres actions conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

### **II - DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :**

- Rapport du Conseil d'administration sur l'ordre du jour extraordinaire,
- Rapport des Commissaires aux Comptes exécuté en application des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce,
- Délégation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de Commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

## **PROJETS DE RESOLUTIONS**

### **I – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :**

#### **Première résolution** (approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30/09/2013) :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport du Président du Conseil d'administration prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 septembre 2013, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 17 256 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 5 694 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'administration quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

#### **Deuxième résolution** (approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30/09/2013) :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels se traduisent par un bénéfice net consolidé part du groupe de 2 554 K€.

#### **Troisième résolution** (affectation du résultat) :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 719 688,55 euros de la manière suivante :

-Bénéfice de l'exercice	2 719 688,55 euros
Auquel s'ajoute :	
-Le report à nouveau antérieur	11 605,00 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	2 731 293,55 euros
-A titre de dividendes aux actionnaires Soit 1,60 euros par action	1 822 499,20 euros
-Le solde	908 794,35 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 42 014 292,48 euros.	

Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte « report à nouveau ».

Il est également précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2013 éligibles à la réfaction de 40 % mais n'ouvrant pas droit à abattement pour les personnes morales s'élève à 1 822 499,20 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les actionnaires (résidents français) sont informés qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

Les actionnaires (résidents français) sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Ce dividende sera mis en paiement le 28 mai 2014.

Le tableau ci-dessous récapitule, pour les trois exercices précédents, l'évolution des dividendes et du revenu global par action et pour l'ensemble des actions émises :

Années	Dividende par action	Nombre d'actions	Revenu global	Revenu distribué éligible à abattement de 40 % mais n'ouvrant pas droit à abattement pour les personnes morales
2009/2010	-	-	-	-
2010/2011	1,00 €	1 139 062	1 139 062,00 €	1 139 062,00 €
2011/2012	2,50 €	1 139 062	2 847 655,00 €	2 847 655,00 €

**Quatrième résolution** (conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce) :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements visés à l'article L. 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions et engagements qui y sont mentionnés.

**Cinquième résolution** (Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant)

Les mandats de Société à responsabilité limitée «PLURIS AUDIT», Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Guy MENOILLARD, Commissaire aux Comptes suppléant arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos au 30 septembre 2019.

**Sixième résolution** (Fixation montant global annuel des jetons de présence pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs)

L'Assemblée Générale fixe le montant global annuel maximum des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à la somme de 45 000 euros. Cette décision s'applique pour l'exercice en cours et pour les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration aux fins de répartir, en tout ou partie, et selon les modalités qu'il fixera, ces jetons de présence entre ses membres.

**Septième résolution** (Autorisation à donner en vue d'un nouveau programme de rachat par la Société de ses propres actions)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, autorise le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation à son Président, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, à faire acheter par la Société ses propres actions, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Signaux GIROD par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises dans le cadre d'une réduction de capital, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée générale des actionnaires.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des instruments financiers dérivés.

Pour la mise en place de cette autorisation, l'assemblée générale fixe le prix maximum d'achat à 40 euros par action. Le nombre maximum de titres pouvant être détenu ne pourra être supérieur à 10 % des actions

composant le capital social de la Société Signaux GIROD au 30 septembre 2013, soit 113 906 actions, pour un investissement maximum de 4 556 240 euros sur la base du cours maximum d'achat par action de 40 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209, al. 1 du Code de Commerce, le Comité d'Entreprise est informé de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales, à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

**Huitième résolution** (*Pouvoirs en vue des formalités*) :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**II – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :**

**Neuvième résolution** (*Délégation pour réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes :

1. donne au Conseil d'administration l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, soit 113 906 actions, par période de 24 mois, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
2. fixe la durée de validité de la présente autorisation jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.
3. donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, de modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

**Dixième résolution** (*Pouvoirs en vue des formalités*) :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

\* \*  
\*

**Modalités et conditions de participation à l'Assemblée Générale**

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut prendre part à cette Assemblée Générale. A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée Générale, tout actionnaire peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint ou au partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité. Il peut aussi se faire représenter par toute autre personne physique ou morale de son choix (article L.225-106 du Code de commerce);
- adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire ;
- utiliser et faire parvenir à la Société un formulaire de vote par correspondance.

La Société tient à la disposition des actionnaires des cartes d'admission.

Conformément à l'article R 225-85 du Code de Commerce, il est justifié du droit de participer à l'assemblée générale par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte s'il est non résident (en application du septième alinéa de l'article L.228-1 du Code de commerce), au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, c'est-à-dire le 19

mars 2014, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par CACEIS Corporate Trust, service titres et financiers - 14 rue Rouget de Lisle – 92862 Issy-les-Moulineaux Cédex 09, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité qui gère leur compte titres.

L'inscription ou l'enregistrement comptables des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique, et annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation peut à tout moment céder tout ou partie de ses actions.

Cependant, si la cession intervient avant le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, la société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire mentionné à l'article L. 211-3 du code monétaire et financier notifie la cession à la société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

Aucune cession ni aucune autre opération réalisée après le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, c'est-à-dire le 19 mars 2014, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire mentionné à l'article L. 211-3 du code monétaire et financier ou prise en considération par la société, nonobstant toute convention contraire.

#### **Conditions d'exercice du droit de vote par correspondance ou par procuration**

Les formules de vote par procuration et par correspondance sont adressées aux propriétaires de titres nominatifs purs ou administrés. Elles sont adressées aux propriétaires de titres au porteur sur leur demande faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à la Société, au siège social situé : 881 ROUTE DES FONTAINES - BP 30004 – 39401 MOREZ Cédex, ou auprès de leur établissement habilité qui gère leur compte titres, au plus tard six jours avant l'Assemblée Générale. Les formules devront être renvoyées de façon à être reçues par la Société trois jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale. En aucun cas un actionnaire ne peut retourner une formule portant à la fois une indication de procuration et des indications de vote par correspondance

Conformément aux dispositions de l'article R.225-79 du Code de commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut être effectuée par écrit à l'adresse du siège social ou par voie de télécommunication électronique (télécopie : + 33 (0) 3 84 34 61 20 ou e-mail : [actionnaires@signauxgirod.com](mailto:actionnaires@signauxgirod.com)) jusqu'à 15 heures, heure de Paris, la veille de la réunion de l'Assemblée Générale.

L'actionnaire qui a choisi son mode de participation à l'Assemblée Générale (participation physique, par correspondance ou par procuration) et l'a fait connaître à la Société ne peut revenir sur ce choix.

Les statuts de la Société ne prévoyant pas le vote aux assemblées par des moyens électroniques de télécommunication, aucun site visé à l'article R. 225-61 du Code de Commerce ne sera aménagé à cette fin.

#### **Modalités d'information des actionnaires préalable à l'Assemblée Générale**

Conformément à la loi tous les documents qui doivent être communiqués aux Assemblées Générales conformément aux articles L.225-115, R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce sont tenus dans les délais légaux à la disposition des actionnaires au siège de la Société situé : BP 30004 – 39401 MOREZ Cédex.

Les documents prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce seront publiés sur le site internet de la Société <http://www.signaux-girod.fr> (rubrique « Investisseurs ») au plus tard le 3 mars 2014.

#### **Demandes d'inscriptions de points ou de projets de résolutions à l'ordre du jour par les actionnaires**

Les demandes d'inscriptions de points ou de projets de résolutions à l'ordre du jour par les actionnaires remplissant les conditions légales de l'article R 225-71 du Code de Commerce (montant du capital à représenter : 271 830 € soit 20 910 actions de 13 € de valeur nominale chacune), doivent être adressées : BP 30004 – 39401 MOREZ Cédex, à l'attention de la Direction juridique, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par télécommunication électronique (adresse : [actionnaires@signauxgirod.com](mailto:actionnaires@signauxgirod.com)), et être réceptionnées au plus tard le vingt-cinquième jour précédant l'Assemblée, soit le 27 février 2014. Cette demande devra être accompagnée du texte des projets de résolutions et éventuellement d'un bref exposé des motifs ainsi que d'une attestation d'inscription en compte.



**Modalités de transmission des questions écrites**

Les questions écrites que les actionnaires peuvent poser doivent être envoyées au siège social de la Société : BP 30004 – 39401 MOREZ Cédex, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à la Société ou par télécommunication électronique (adresse : [actionnaires@signauxgirod.com](mailto:actionnaires@signauxgirod.com)) au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale. Elles sont accompagnées d'une attestation d'inscription, soit dans les comptes de titres nominatifs, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire mentionné à l'article L.211-3 du Code monétaire et financier.

\*

Le présent avis vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite des demandes d'inscription de projets de résolution présentées par les actionnaires et/ou le comité d'entreprise.

Rappel concernant l'obligation d'information des actionnaires sur leur participation : **seuil statutaire de déclaration de franchissement de seuil** :

Article 15 - § 5 des statuts :

*"Les actionnaires, conformément à l'article L. 233-7 du Code de Commerce, devront informer la Société du nombre d'actions qu'ils détiennent indirectement ou directement chaque fois que leur participation franchira un seuil fixé à 1 % du capital social ou un multiple de ce dernier pourcentage".*

Le Conseil d'administration

